TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2020

TELUS®

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des déclarations prospectives portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre performance opérationnelle. Les déclarations prospectives incluent toutes les déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Elles comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos cibles, des perspectives, des mises à jour, nos plans et nos attentes concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les réponses face à cette pandémie, ainsi que notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir, avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Par leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes intrinsèques et elles se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que la performance ou les événements réels diffèrent considérablement des déclarations prospectives formulées dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, sur les membres de notre équipe et sur nos collectivités, ainsi que les changements apportés à nos activités en raison de la pandémie, notamment l'offre et la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1*, *« Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion, notamment : les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs, y compris l'annonce, par le gouvernement fédéral en mars 2020 (laquelle a été réitérée en juin 2020), de mesures visant une réduction de 25 % des tarifs liés aux forfaits mobiles comprenant de 2 Go à 6 Go de données des entreprises de services mobiles nationales, au cours des deux prochaines années; les lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de protection des consommateurs; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'appliquer le Code sur la vente en gros, lequel vise à s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination et le transfert de licences de spectre, le coût, la disponibilité et l'échéancier de libération du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant l'attribution du spectre; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris le décret-loi signé par le président des États-Unis, M. Donald Trump, en vertu duquel le secrétaire du Commerce peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis, ainsi que les décisions prises par d'autres gouvernements étrangers; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.
- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures mobiles et filaires qui ne cessent d'évoluer; l'intense concurrence au chapitre des services mobiles, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services Internet et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; la concurrence au chapitre des services filaires de transmission de la voix et de données, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par abonné (le « MFMMA ») des téléphones mobiles actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par

abonné (les « PMMA ») des téléphones mobiles, sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, tels que nos forfaits Sans tracas et les forfaits comparables, les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMMA et les taux de désabonnement liés aux services Internet et aux services de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes liées aux services résidentiels de transmission de la voix et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et aux services Internet ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre des services à la clientèle et aux entreprises de notre filiale TELUS International, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada; et notre capacité à faire croître avec succès notre entreprise offrant des solutions de données intelligentes.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMMA des téléphones mobiles et des PMMA des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes existants; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications (les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et les enchères de spectre des ondes millimétriques qui, à l'heure actuelle, sont dans les deux cas censées avoir lieu en 2021, et l'annonce relative à la mise en place d'une consultation officielle visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, laquelle devrait avoir lieu en 2022. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès non autorisé à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation de nos employés, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, et/ou de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours des actions ordinaires de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.

- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourrait accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale de la dynamique du commerce entre les grandes économies mondiales.

Ces risques sont décrits plus en détail à la *rubrique 9*, *« Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10*, *« Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2019. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Un grand nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou de nos attentes ou de nos connaissances actuelles. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les déclarations prospectives formulées dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives formulées dans le présent document décrivent nos attentes; elles se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et elles pourraient être modifiées après cette date. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont assujetties à la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport de gestion
Le 31 juillet 2020

Table des matières

Rubrique		Description	
1.	Introduction	1.1	Préparation du rapport de gestion
		1.2	Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités
		1.3	Faits saillants – données consolidées
2.	Activités principales et stratégie		
3.	Priorités de la société pour 2020		
4.	Capacités	4.1	Principaux marchés et concurrents
		4.2	Ressources opérationnelles
		4.3	Situation de trésorerie et sources de financement
		4.4	Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5.	Analyse des résultats d'exploitation	5.1	Généralités
		5.2	Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances
		5.3	Résultats d'exploitation consolidés
		5.4	Secteur des services mobiles
		5.5	Secteur des services filaires
6.	Évolution de la situation financière		
7.	Situation de trésorerie et sources de financement	7.1	Aperçu
		7.2	Entrées liées aux activités d'exploitation
		7.3	Sorties liées aux activités d'investissement
		7.4	Entrées (sorties) liées aux activités de financement
		7.5	Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement
		7.6	Facilités de crédit
		7.7	Vente de créances clients
		7.8	Notations du crédit
		7.9	Instruments financiers, engagements et passifs éventuels
		7.10	Information sur les actions en circulation
		7.11	Transactions entre parties liées
8.	Questions comptables	8.1	Estimations comptables critiques et jugements
		8.2	Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9.	Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	9.1	Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications
10.	Risques et gestion des risques		
11.	Définitions et rapprochements	11.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières
		11.2	Indicateurs opérationnels

© TELUS Corporation, 2020. Tous droits réservés. Les mentions MC, MD ou ® désignent les marques appartenant à TELUS Corporation ou à ses filiales. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

1. Introduction

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris, notamment, celles concernant l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre situation financière, ainsi que sur la demande à l'égard de nos produits et services, de même que son incidence sur nos actifs, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de notre situation financière et de notre performance financière consolidées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020, à savoir les états du résultat net et du résultat global, les états de la situation financière, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ainsi que les PCGR du Canada. L'utilisation du terme normes IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer notre performance, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR (**sedar.com**). Les documents que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, y compris le formulaire 40-F, sont disponibles sur le site EDGAR (**sec.gov**).

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 31 juillet 2020.

Sauf indication contraire, les résultats du deuxième trimestre de 2020 (période de trois mois close le 30 juin 2020) et du semestre clos le 30 juin 2020 présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats du deuxième trimestre de 2019 (période de trois mois close le 30 juin 2019) et du semestre clos le 30 juin 2019.

Le 13 février 2020, nous avons annoncé un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une. Le 17 mars 2020, les actionnaires de TELUS ont reçu une action supplémentaire pour chaque action qu'ils détenaient à la date de clôture des registres le 13 mars 2020. Toutes les informations concernant les actions en circulation et les montants par action présentés dans le présent rapport de gestion pour les périodes antérieures au 17 mars 2020 reflètent le traitement rétrospectif du fractionnement d'actions.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les facteurs économiques d'ordre plus général qui touchent nos clients et notre société, ainsi que la nature concurrentielle de nos activités.

COVID-19

La pandémie de COVID-19, qui a débuté au premier trimestre de 2020, a continué d'avoir une profonde incidence à l'échelle mondiale au cours du deuxième trimestre de 2020. Notre Comité de gestion des opérations d'urgence (le « CGOU ») continue de se réunir chaque semaine et de présenter des rapports à notre équipe de la haute direction tout en continuant de s'appuyer sur l'expertise du conseil consultatif médical (le « CCM ») de TELUS, qui est composé de cinq médecins, y compris un médecin infectiologue. Nous nous sommes constamment donné comme priorité de garder les Canadiens connectés et d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des membres de notre équipe, de nos clients et de nos collectivités.

À la date du présent rapport de gestion, nous avions rouvert environ 90 % des magasins de détail conventionnels que nous avions précédemment fermés, et nos techniciens avaient recommencé à entrer dans la demeure des clients afin d'effectuer des installations et des réparations plus complexes liées à nos services à domicile TELUS, conformément à de strictes procédures. Nos plans de réouverture sont fondés sur les conseils fournis par le CCM de TELUS, par le gouvernement et par les organismes de santé, ainsi que sur nos meilleures pratiques.

Répercussions sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation

Durant la pandémie, nous avons continué de noter une demande sans pareil à l'égard de tous les aspects de notre réseau, y compris un accroissement des communications téléphoniques mobiles et une hausse du trafic lié au service de messagerie textuelle (« SMS ») et du trafic lié au service de messagerie multimédia (« SMM »), une utilisation accrue du service Internet résidentiel, du trafic sur le réseau lié aux services de transmission de la voix, l'utilisation des numéros de téléphone 1-800 et des ponts de téléconférence, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Malgré la hausse des volumes de trafic sur notre réseau, nous gardons nos clients connectés et nous leur fournissons une expérience fiable, rapide et uniforme sur nos réseaux à large bande mobiles et filaires, dans les régions urbaines et rurales du pays.

Nous demeurons déterminés à soutenir les Canadiens durant la pandémie. Nous continuons d'offrir des modalités de paiement flexibles à nos clients des secteurs des particuliers et des petites entreprises qui ont été touchés sur le plan financier en raison de la pandémie (ci-après appelées les mesures de service à la clientèle liées à la COVID-19). Durant la pandémie et jusqu'au 30 juin 2020, nous avons reporté les hausses de tarifs prévues, et nous avons prolongé les périodes de promotion, reporté les suspensions, les annulations et les radiations dans le cas de nos clients faisant l'objet de procédures de recouvrement, et accepté des modalités de paiement, nous avons annulé les frais liés aux services d'itinérance mobiles jusqu'au 30 avril 2020 et nous avons annulé les frais d'utilisation excédentaire d'Internet résidentiel jusqu'au 30 juin 2020 pour les abonnés ne disposant pas de forfaits de données illimitées. Nous continuons d'offrir à nos clients l'essai gratuit de chaînes sur notre service Télé OPTIK et notre service Pik TV^{MD}, y compris l'essai gratuit de chaînes éducatives à l'intention des jeunes adultes, en partenariat avec Microsoft, de même qu'un contenu portant sur des sujets divers tels que la santé et le bien-être ainsi que des vidéos explicatives sur la technologie. Les familles inscrites au programme Internet pour l'avenir^{MC} se sont vu offrir un crédit de deux mois de services gratuits. Nous avons récemment élargi ce programme aux personnes vivant avec un handicap qui reçoivent du gouvernement de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou du Québec une aide financière aux personnes handicapées. Nous offrons également l'essai gratuit, pour le premier mois, du service Sécurité en ligne de TELUS – Protection standard. Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir^{MC}, nous avions donné près de 14 000 appareils mobiles et tablettes au 30 juin, dont plusieurs sont jumelés à des forfaits prépayés à 0 $, de manière à permettre aux personnes âgées isolées, aux patients hospitalisés et aux Canadiens vulnérables de maintenir des contacts. Nous avons également élargi notre programme Mobilité pour l'avenir au personnel hospitalier, en offrant un crédit de deux mois de services mobiles jusqu'au 30 juin aux travailleurs de la santé de première ligne de certains hôpitaux dans des régions partout au pays ayant été sévèrement touchées par la pandémie de COVID-19.

Afin de soutenir les petites entreprises canadiennes, notre équipe de TELUS Solutions d'affaires a lancé l'initiative #AidonsNosPME. Dans le cadre de cette campagne sur les réseaux sociaux, nous nous sommes engagés à verser 500 000 $ en aide financière, en activités de marketing et en conseils d'experts, et nous avons surpassé notre objectif en quatre jours seulement.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur nos activités et sur notre situation financière, et nous nous attendons à ce qu'elle continue d'avoir des répercussions au second semestre de 2020 et en 2021. Les produits d'exploitation et le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »), tout comme certains paramètres opérationnels, ont été touchés de façon défavorable, et nous nous attendons à ce que cette situation se poursuive à court terme. Nous continuons de prendre des mesures pour atténuer les répercussions négatives de la pandémie, y compris en ce qui concerne les flux de trésorerie.

Dans notre secteur des services mobiles, nous avons enregistré une baisse des produits tirés des services d'itinérance découlant de la fermeture des frontières et de la baisse correspondante des déplacements, ainsi que de notre décision d'annuler temporairement les frais de nos abonnés qui se trouvaient à l'extérieur du Canada afin de s'assurer qu'ils restaient connectés aux gens et avaient accès à l'information dont ils avaient besoin. Nous nous attendons à ce que cette baisse des produits tirés des services d'itinérance se poursuive durant la pandémie, tant que les frontières demeureront fermées et que la baisse des déplacements se poursuivra.

Enjeux opérationnels

Le gouvernement fédéral a déterminé que tous les fournisseurs de services de télécommunications, y compris TELUS, entrent dans la catégorie des fournisseurs de services essentiels dans le cadre de la pandémie de COVID-19. De plus, les mesures d'urgence mises en place par la plupart des gouvernements des provinces et des territoires désignent également les fournisseurs de services de télécommunications comme des fournisseurs de services essentiels qui sont tenus de poursuivre leurs activités. Nous nous attendons à ce que cette désignation soit maintenue tant que durera la pandémie. En conséquence, nous devrions pouvoir poursuivre nos activités durant la pandémie.

Santé et sécurité de nos clients et des membres de notre équipe

La santé et la sécurité de nos employés et de nos clients demeurent notre priorité absolue. Au cours des dix dernières années, notre programme Styles de travail[MD] a permis aux employés de bénéficier d'horaires de travail flexibles, tant au bureau qu'à domicile, ce qui les aide à assurer un équilibre entre travail et vie personnelle. Ainsi, lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé, nous étions bien préparés, un pourcentage important des membres de notre équipe au pays disposant déjà du matériel nécessaire pour travailler à domicile.

Dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2020, nous indiquions qu'environ 95 % des membres de notre équipe au pays travaillent à partir de leur domicile. En juillet, nous avons invité environ 5 % de ces membres de notre équipe à retourner au bureau. Il s'agit d'employés qui, selon nous, doivent travailler dans l'un de nos bureaux pour être pleinement productifs, tels que les employés qui doivent avoir accès à de l'équipement spécialisé. Afin d'assurer leur santé et leur sécurité, nous avons mis en place des mesures exhaustives dans tous nos bureaux, y compris des indicateurs de distanciation physique, des protocoles de nettoyage accrus, et des restrictions quant au nombre de personnes permises dans les ascenseurs ainsi que dans les aires communes et les toilettes. Les membres de notre équipe qui sont de retour au travail dans nos bureaux doivent se conformer aux mesures suivantes :

- Remplir un formulaire en ligne d'autoévaluation de leur santé avant d'entrer dans l'immeuble
- Respecter en tout temps les exigences en matière de port du masque
- Maintenir une distanciation physique
- Se soumettre à une vérification de leur température, le cas échéant

Les autres membres de notre équipe vont continuer de travailler à domicile de manière productive. Si des membres de notre équipe ont de la difficulté à établir un équilibre entre travail et vie personnelle en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 telles que la fermeture des écoles, nous leur offrons d'autres options, y compris celles qui suivent :

- Le nombre hebdomadaire régulier d'heures de travail peut être réparti sur toute la semaine civile
- Du travail peut se faire en dehors des heures de bureau habituelles
- La journée de travail peut être divisée en plusieurs segments plus courts

Nous avons également permis à plus de 90 % des membres de notre équipe à l'échelle internationale de travailler et d'offrir des services de soutien à la clientèle à partir de leur domicile ou d'autres lieux de travail modifiés. TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International ») continue de mettre à exécution et d'améliorer le plan de retour au bureau des membres de son équipe jusqu'au troisième trimestre de 2020, au fur et à mesure que les restrictions seront assouplies dans les régions où elle exerce ses activités. TELUS International continuera de surveiller la situation et de prendre les mesures voulues en se fondant sur les directives des autorités locales ainsi que sur ses meilleures pratiques et sur les conseils du CCM de TELUS.

Magasins de détail

Comme nous l'indiquions dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2020, nous avons décidé de fermer environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels. Les 10 % des magasins qui sont demeurés ouverts ont offert des services de soutien essentiels à nos clients, et leurs heures d'ouverture étaient réduites; et ces magasins jugés essentiels disposaient d'une porte d'accès externe (c'est-à-dire qu'ils ne se trouvaient pas dans un centre commercial).

Au cours du deuxième trimestre de 2020, conformément à l'assouplissement des diverses restrictions mises en place par les gouvernements provinciaux et par le gouvernement fédéral, nous avons amorcé la réouverture de nos magasins de détail. À la date du présent rapport de gestion, nous avions rouvert environ 90 % des magasins de détail conventionnels que nous avions fermés en raison de la pandémie de COVID-19. Tous nos magasins suivent des procédures strictes visant à protéger nos clients et les membres de notre équipe; ces procédures comprennent ce qui suit :

- Limites du nombre de clients permis dans les magasins; les clients qui ne veulent pas attendre en file peuvent laisser leur numéro de téléphone afin qu'on les rappelle
- Mise en place de mesures de distanciation physique dans les magasins et nouvel aménagement des magasins et des kiosques
- Mesures d'hygiène accrues dans les magasins

Techniciens sur le terrain

Nous avons mis en œuvre notre modèle de technicien virtuel au premier trimestre de 2020. Ce modèle permet aux techniciens d'effectuer leur travail sans devoir entrer dans la demeure du client. Le technicien apporte l'équipement avec lui, le désinfecte, le laisse à la porte du client et, au moyen d'une appli sur son téléphone intelligent, guide le client tout au long du processus d'installation. Le recours à ce modèle a été couronné de succès, et ce modèle demeure notre méthode privilégiée de service à la clientèle. Au cours des trois dernières semaines du deuxième trimestre, avec l'accord du technicien et du client, des techniciens portant un équipement de protection individuelle approprié sont entrés dans la demeure de clients pour y effectuer des installations et des réparations complexes qui ne pouvaient pas être faites de manière virtuelle.

Répercussions sur la durabilité

Dans le cadre des initiatives mises en œuvre durant la pandémie comme i) mise en veilleuse de la plupart des étages de nos immeubles de bureaux administratifs et ii) utilisation accrue de notre programme Styles de travail en vertu duquel les membres de notre équipe ne sont pas tenus de se déplacer pour venir travailler au bureau, nous avons observé une baisse des émissions de gaz à effet de serre liées à nos bureaux au pays, par rapport aux émissions enregistrées avant la pandémie. Ces initiatives font l'objet d'une évaluation concernant leur mise en application à long terme et leur apport à notre objectif visant à atteindre la carboneutralité de nos activités d'ici 2030 (se reporter à la *rubrique 3*).

Carte de pointage

La carte de pointage de 2020, y compris les objectifs, a été simplifiée, et l'ordre de priorité des objectifs a été modifié afin de refléter le nouveau contexte dans lequel nous exerçons nos activités en raison de la pandémie de COVID-19. Cet ajustement est conforme aux pratiques établies et reflète les modifications apportées aux stratégies et les questions allant au-delà de celles qui avaient été considérées par le Comité des ressources humaines et de la rémunération et par le conseil au moment où les mesures de la performance avaient été approuvées. Concurremment à l'examen et à l'approbation des résultats liés à la carte de pointage du premier trimestre de 2020, le Comité des ressources humaines et de la rémunération et le conseil ont revu et approuvé les objectifs révisés de la carte de pointage pour la période s'échelonnant du deuxième trimestre de 2020 au quatrième trimestre de 2020. Les paramètres et les objectifs révisés de la carte de pointage 2020 constituent les assises sur lesquelles sont fondées les cartes de pointage des unités d'affaires, lesquelles ont également été révisées au deuxième trimestre de 2020.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Les employés responsables des systèmes de présentation de l'information financière, du contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi que des contrôles et procédures de communication de l'information possédaient le matériel nécessaire pour travailler à domicile dans le cadre du programme Styles de travail avant la pandémie de COVID-19; en conséquence, nous ne nous attendons pas à ce que des modifications importantes soient apportées à ces contrôles et procédures.

Répercussions sur la demande pour nos produits et services

Comme il est décrit ci-dessus, le trafic sur notre réseau a augmenté considérablement depuis le début de la pandémie et au cours du deuxième trimestre de 2020, et nous nous attendons à ce que la hausse des volumes de trafic se poursuive au cours des deux derniers trimestres de 2020.

Nous avons enregistré une baisse des ajouts bruts d'abonnés aux services mobiles, des ajouts nets, des renouvellements par les clients et des taux de désabonnement liés aux téléphones mobiles au cours du deuxième trimestre de 2020, en raison de la fermeture de nos magasins de détail. Cependant, nous nous attendons à ce que la réouverture de ces magasins atténue ces baisses temporaires. Nous continuons d'ajuster nos activités et avons noté une hausse de l'utilisation de nos produits et services numériques dont telus.com afin de soutenir l'achat de nouveaux appareils et la migration vers la facturation électronique, ainsi que l'accroissement des activités sur l'appli mobile Mon TELUS. Conformément à la baisse des ajouts bruts d'abonnés, nos décaissements au titre des appareils mobiles ont subi une baisse correspondante, le financement des appareils ayant diminué. Le nombre d'installations traditionnelles dans le secteur des services filaires a diminué et, en conséquence, nos ajouts nets d'abonnés au service de télévision sont à la baisse. Nous avons enregistré une baisse des taux de désabonnement dans le secteur des services filaires, et nous continuons à mettre au point nos activités et soutenons nos clients virtuellement. En ce qui a trait aux petites et moyennes entreprises (les « PME »), nous nous attendons à un apport réduit de nos clients d'affaires au BAIIA, les PME ayant interrompu ou réduit leurs activités.

En ce qui concerne les activités de TELUS Santé, l'accroissement de la demande pour des solutions de soins virtuels s'est poursuivi au deuxième trimestre de 2020. Par suite de la mise en place, par tous les gouvernements provinciaux, de codes de facturation pour les soins virtuels visant à assurer la prestation de soins à distance durant

la pandémie de COVID-19, TELUS Santé a lancé une fonction de vidéoconférence prédévelopée qui est intégrée à la solution de dossiers médicaux électroniques (« DME ») de TELUS. Cette fonction a permis à 26 000 cliniciens au Canada qui utilisent une solution de DME de TELUS de faire des visites virtuelles auprès de leurs patients. Nous avons noté un maintien de la demande pour les solutions de soins virtuels individuels, ainsi qu'une adoption accélérée, par les établissements subventionnés par l'État et les clients d'affaires, de la solution Akira par TELUS Santé, et un accroissement de la demande pour la solution Babylon par TELUS Santé. Nous avons par ailleurs observé un accroissement de la demande pour les solutions de télésoins à domicile dans certaines provinces, ainsi qu'une demande accrue pour nos solutions Compagnon Santé connectée[MC] et DirectAlert par TELUS Santé, qui permettent aux Canadiens d'avoir accès à des services de soutien en cas d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. De plus, les sept cliniques du Groupe Santé Medysis et les quatre centres de Copeman Healthcare ont rouvert leurs portes en juillet et offrent des services en clinique tout en continuant d'offrir des consultations virtuelles à leurs clients. Nous avons lancé les consultations virtuelles dans le cadre d'une stratégie d'évaluation des incidences de la COVID-19 sur nos activités; en raison du succès que connaît l'adoption de ces consultations par nos clients, nous allons maintenir l'offre de consultations virtuelles après la pandémie de COVID-19.

Les activités de TELUS International relatives aux services à la clientèle et aux entreprises ont été touchées par les annonces des gouvernements, qui ont entraîné la fermeture de certains centres, en particulier ceux aux Philippines et en Amérique centrale. Malgré ces fermetures, plus de 90 % des membres des équipes de TELUS International ont pu offrir des services de soutien à la clientèle à partir de leur domicile ou d'autres lieux de travail modifiés. Les clients de TELUS International ont également été touchés par des changements importants, notamment dans les industries du voyage et du tourisme d'accueil; toutefois, la baisse des activités de ces clients a été largement neutralisée par l'accroissement des activités des clients dans les industries du jeu, des médias et de la livraison de nourriture commandée en ligne.

Répercussions sur nos capitaux et nos ressources financières, sur notre situation de trésorerie générale et sur nos perspectives

Nous bénéficions d'une solide situation de trésorerie, nos perspectives sont robustes, et nous n'avons recours à aucun programme de financement des fournisseurs lié à la pandémie de COVID-19 pour gérer nos flux de trésorerie. Au cours du deuxième trimestre de 2020, nous avons effectué avec succès l'émission de titres de créance à long terme et le remboursement par anticipation de billets échéant en 2021, comme il est décrit à la *rubrique 1.3*. La pandémie de COVID-19 n'a pas eu une incidence significative sur notre accès à des capitaux. Nos facilités de crédit demeurent inchangées, et il n'est pas raisonnablement probable qu'elles seront modifiées en raison de la pandémie. Nos liquidités au 30 juin 2020 s'élevaient à plus de 3,6 milliards de dollars et se composaient de la trésorerie et de placements temporaires d'environ 1,0 milliard de dollars, de la facilité de crédit de TELUS Corporation d'un montant d'environ 2,25 milliards de dollars, et d'un montant de 400 millions de dollars au titre de notre programme de titrisation de créances clients. Également au 30 juin 2020, nous pouvions offrir un montant de 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en juin 2022. Nos sources et affectations des liquidités n'ont pas été touchées de façon significative par la pandémie de COVID-19. Par suite de l'arrivée à échéance, en juin 2021, des débentures à 10,65 % de série 3 d'un montant de 175 millions de dollars de TELUS Communications Inc., les prochains billets de TELUS Corporation arriveront à échéance en mars 2022.

Les mesures de service à la clientèle liées à la COVID-19 n'ont pas eu une incidence significative sur notre situation financière ou nos liquidités. Nous n'avons pas, en raison de la pandémie de COVID-19, fait de concessions ou apporté des modifications aux stipulations des contrats ou à tout autre accord contractuel qui puissent avoir une incidence significative sur notre situation financière, nos liquidités ou nos sources de financement.

Sources de financement, clauses restrictives, dette et autres obligations

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 n'ont aucunement touché notre capacité à accéder aux sources de financement traditionnelles mises à notre disposition au cours des récentes périodes. Comme il est décrit à la *rubrique 1.3*, le 29 mai 2020, nous avons émis des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars et des billets à 2,35 % de série CAC d'un montant de 600 millions de dollars, lesquels affichent les rendements en dollars canadiens les plus faibles qui soient pour des billets d'une durée de 30 ans et de 7 ans, respectivement.

Nous n'avons pas fourni des sûretés, des garanties ou des capitaux propres supplémentaires pour obtenir du financement, et aucun changement significatif n'a été apporté à notre coût du capital en raison de la pandémie de COVID-19. Comme il est décrit à la *rubrique 7.8*, aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit durant la pandémie.

Il n'existe aucune incertitude significative quant à notre capacité continue à satisfaire aux clauses restrictives des conventions de crédit de TELUS Corporation. Notre filiale, TELUS International, prévoit toujours être en mesure de respecter le ratio de levier financier de sa facilité de crédit, et prendra des mesures correctives appropriées si cela s'avère nécessaire.

Au 30 juin 2020, la dette à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) s'établissait à 96 %, la durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme (excluant la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) était d'environ 13 ans, et le coût moyen pondéré de notre dette à long terme (excluant la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) était de 3,86 %. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)

Nous avons été en mesure d'assurer le service de notre dette et de nos autres obligations de façon régulière, sans apporter de changements significatifs par rapport aux niveaux en place avant la pandémie de COVID-19. Nous avons tiré parti de certains reports de paiements offerts par les divers paliers gouvernementaux. Ainsi, les acomptes provisionnels devant être versés au titre de l'impôt des sociétés, les paiements au titre des taxes foncières et le paiement des droits pour les licences de spectre ont été reportés jusqu'en août et septembre 2020. Cependant, nous ne nous attendons pas à devoir composer avec des problèmes de liquidités lorsque ces arrangements auront pris fin.

Incidence de la COVID-19 sur les actifs

En raison de l'adoption répandue, avant la COVID-19, de notre programme Styles de travail, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu une incidence importante sur nos activités financières. Nous nous attendons à devoir composer avec des retards dans la perception des débiteurs, car la pandémie a entraîné des difficultés financières pour un grand nombre de nos clients. Nous reconnaissons les défis auxquels nos clients font face et afin de les aider à atténuer en partie cette pression, nous avons mis en place des mesures de service à la clientèle liées à la COVID-19, dont il est fait mention à la rubrique *« Répercussions sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation »*. Nous avons enregistré une hausse des créances douteuses par rapport aux périodes précédant la pandémie, et nous avons constitué des provisions au titre des répercussions financières et opérationnelles de ces contreparties et concessions accordées à nos clients. Nous allons continuer de collaborer avec nos clients qui ont besoin d'une aide additionnelle aux programmes gouvernementaux visant à soutenir les personnes aux prises avec des difficultés financières. Divers paliers gouvernementaux auxquels nous remettons des fonds ont reporté les exigences de paiement à court terme liées à certains éléments, ce qui se traduira par une diminution inhabituelle de certains actifs payés d'avance et par une hausse de certains passifs à court terme, car nous prévoyons que la plupart des paiements seront effectués au second semestre de 2020. Nous ne nous attendons pas à devoir modifier de façon importante les jugements exercés pour déterminer la valeur des actifs.

Pertes de valeur significatives

La valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill fait périodiquement l'objet d'un test de dépréciation, et selon nos méthodes comptables, nous effectuons ce test au moins une fois par année, en décembre. Lorsque nous effectuons le test, les valeurs recouvrables des actifs des unités génératrices de trésorerie sont déterminées en se fondant sur le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de cession. En date du présent rapport de gestion, la pandémie de COVID-19 n'a pas modifié de façon significative nos projections au titre des flux de trésorerie, et il n'existe aucun indice de dépréciation; en conséquence, nous n'avons pas effectué de test et comparé la valeur comptable de nos unités génératrices de trésorerie et leur valeur recouvrable après le test effectué en décembre 2019.

Plans de continuité des activités

Nous avons mis en place des plans de continuité des activités il y a plusieurs années et avons toujours de tels plans; nous avons notamment créé le CGOU, qui regroupe des représentants de toutes nos unités fonctionnelles. Ce comité surveillait déjà la situation avant que la COVID-19 soit qualifiée de pandémie. Alors que la pandémie progressait, au début de mars 2020, le CGOU a été placé en état de préparation élevé. Nous ne nous attendons pas à devoir engager des dépenses significatives pour mettre en œuvre nos plans de continuité des activités liés à la pandémie de COVID-19, et nous ne sommes aux prises avec aucune contrainte significative au chapitre des ressources requises pour mettre en œuvre nos plans.

Chaîne d'approvisionnement et méthodes de distribution

Nous continuons de tirer parti de nos capacités numériques à titre de réseau de vente clé. Compte tenu des difficultés que nos fournisseurs pourraient continuer d'avoir pour se procurer leurs propres matières, et de leur habitude de lancer des appareils de prochaine génération à certains moments de l'année, il se pourrait que le lancement de leurs appareils plus récents soit retardé, ce qui aura un effet d'entraînement sur les produits connexes tirés de l'équipement.

Nous ne nous attendons pas à ce que l'incidence prévue de la pandémie modifie de façon significative le lien entre nos coûts et nos produits d'exploitation.

Dépenses d'investissement et autres sources de financement

Garder les Canadiens connectés durant la pandémie revêt une très grande importance pour notre équipe. Nous avons reporté certaines dépenses d'investissement prévues pour tenir compte des demandes de clients et/ou de notre incapacité à accéder aux lieux de travail. Nous avons toutefois réaffecté d'autres dépenses d'investissement de manière à assurer l'exploitation de nos réseaux aux plus hauts niveaux qui soient et de faciliter l'accès à ces réseaux aux millions de Canadiens qui travaillent et étudient maintenant à domicile, et de répondre à la demande accrue pour des services tels que les numéros de téléphone 1-800, les ponts de conférence, la diffusion vidéo en continu et les activités en ligne. Les autres dépenses d'investissement qui ont été effectuées afin de tirer parti des occasions liées aux coûts de l'équipement et aux coûts de déploiement comprennent les dépenses visant à faire progresser nos investissements dans la fibre optique en Alberta, ce qui renforce notre engagement à soutenir cette province et son économie, ainsi que les mises à niveau du réseau.

Nous avons mis en place une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui prendra fin le 1er janvier 2021. Nous comptons racheter des actions ordinaires uniquement au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion. Nous n'avons pas réduit ou suspendu nos paiements de dividendes; toutefois, le conseil a déterminé qu'il serait prudent de maintenir le dividende par action du trimestre considéré et de suspendre toute hausse du dividende jusqu'à la publication de nos résultats du troisième trimestre de 2020 en novembre. Nous n'avons interrompu aucune activité significative et nous n'avons pas réduit nos dépenses liées aux ressources en capital humain.

Contraintes ou autres incidences sur nos ressources en capital humain et sur la productivité

Dans la mesure du possible, la plupart des membres de l'équipe dans nos magasins de détail touchés par les fermetures de magasins ont été réaffectés dans certains de nos autres secteurs d'activité où nous avons observé une demande accrue pour du soutien à la clientèle, y compris nos activités de centres d'appels. Afin de soutenir le bien-être mental des membres de notre équipe durant la pandémie, nous avons maintenu un centre d'information en ligne sur la COVID-19, qui est un lieu de rencontre virtuel où les membres de notre équipe peuvent apprendre, rester connectés, travailler et passer du temps ensemble. De plus, les membres de notre équipe reçoivent des communications régulières de notre chef des neurosciences portant sur des sujets liés au bien-être mental, et les membres de notre équipe sont invités à participer à des séances de discussion ouverte virtuelles dans le cadre desquelles ils peuvent poser des questions liées à la santé mentale et physique à notre chef des neurosciences.

Les activités de TELUS International ont été touchées par les diverses fermetures prescrites par les gouvernements dans certains pays. Dans la mesure du possible, les activités dans les endroits assujettis aux fermetures prescrites par les gouvernements ont été transférées aux centres qui sont moins touchés par ces fermetures. TELUS International compte une proportion élevée de son effectif qui a recours à notre programme Styles de travail dans chacun des pays où elle exerce ses activités, ce qui lui permet d'offrir des services à la majorité de ses clients, l'interruption des services étant réduite au minimum.

Incidence des restrictions de voyage et de la fermeture des frontières

Grâce à l'efficacité avec laquelle notre technologie permet de combler les fossés géographiques, nous ne nous attendons pas à ce que les restrictions de voyage et la fermeture des frontières aient une incidence significative sur notre capacité à exercer nos activités ou à atteindre nos objectifs commerciaux. Ainsi, nous avons tenu l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2020 de manière virtuelle uniquement, dans le cadre d'une diffusion en direct sur le Web.

1.3 Faits saillants – données consolidées

Notre conseil d'administration

Lors de notre assemblée générale annuelle 2020 tenue le 7 mai 2020, les personnes mises en nomination dans la circulaire d'information 2020 de TELUS ont été élues au poste d'administrateur de TELUS, notamment une nouvelle personne mise en nomination, soit M. Thomas Flynn. M. Flynn occupe le poste de chef des finances de BMO Groupe financier depuis mars 2011. Il a occupé divers postes de direction à la Banque de Montréal dans le passé, notamment le poste de vice-président à la direction et chef – Gestion globale des risques, et le poste de vice-président à la direction – Finances et trésorier, ainsi que le poste de chef des services financiers du groupe des services de banque d'affaires et services bancaires aux sociétés au sein de BMO Marchés des capitaux.

Au cours du deuxième trimestre de 2020. M. Stockwell Day a quitté son poste d'administrateur au sein de notre conseil.

Émission de titres de créance à long terme et remboursement par anticipation des billets échéant en 2021

Le 21 mai 2020, nous avons annoncé une émission en deux tranches, soit l'émission d'un montant de 400 millions de dollars dans le cadre de la réémission de billets à 3,95 % de série CAB arrivant à échéance le 16 février 2050, et de billets de premier rang non garantis à 2,35 % de série CAC d'un montant de 600 millions de dollars arrivant à échéance le 27 janvier 2028, qui ont été émis le 29 mai 2020. Le produit net a été utilisé aux fins du remboursement par anticipation des billets décrit dans le paragraphe ci-dessous, ainsi qu'aux fins générales de la société.

Le 23 juin 2020, nous avons procédé au remboursement par anticipation de l'intégralité de nos billets à 3,60 % de série CM d'un montant de 400 millions de dollars arrivant à échéance le 26 janvier 2021, et de l'intégralité de nos billets à 3,20 % de série CO d'un montant de 500 millions de dollars arrivant à échéance le 5 avril 2021. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 relativement aux deux remboursements s'élève à environ 18 millions de dollars avant impôt sur le résultat (0,01 $ par action après impôt sur le résultat). Par suite de ce remboursement par anticipation, nous n'avons plus aucun billet de TELUS Corporation arrivant à échéance en 2021.

Lancement du réseau 5G

En juin 2020, nous avons procédé à la première phase du lancement de notre réseau 5G à Vancouver, à Montréal, à Calgary, à Edmonton et dans la région du Grand Toronto. Nous continuerons d'étendre notre réseau dans 26 autres marchés canadiens d'ici la fin de l'année. La technologie 5G de TELUS est offerte sans frais additionnels avec nos forfaits Sans tracas.

Acquisition de Mobile Klinik

Le 1er juillet 2020, nous avons acquis la totalité de Mobile Klinik, une entreprise de vente et de réparation d'appareils mobiles qui a pignon sur rue et qui complète nos gammes de services mobiles existantes. La contrepartie de 165 millions de dollars se compose d'un montant en trésorerie de 138 millions de dollars, d'ajustements au fonds de roulement et d'une contrepartie éventuelle de 31 millions de dollars dont le paiement est tributaire de l'atteinte de cibles en matière de produits, de rentabilité, d'expansion de magasins et d'ajouts au bassin d'abonnés aux services mobiles d'ici 2023. Cet investissement a pour objectif d'élargir nos services mobiles.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2020	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
États consolidés du résultat net						
Produits d'exploitation	**3 728**	3 597	3,6 %	**7 422**	7 103	4,5 %
Bénéfice d'exploitation	**634**	740	(14,3) %	**1 318**	1 502	(12,3) %
Bénéfice avant impôt	**432**	551	(21,6) %	**924**	1 145	(19,3) %
Bénéfice net	**315**	520	(39,4) %	**668**	957	(30,2) %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	**290**	517	(43,9) %	**640**	945	(32,3) %
Bénéfice net ajusté[1]	**316**	416	(24,0) %	**716**	869	(17,6) %
Bénéfice par action de base (BPA) (en dollars)						
BPA de base	**0,23**	0,43	(46,5) %	**0,51**	0,79	(35,4) %
BPA de base ajusté[1]	**0,25**	0,35	(28,6) %	**0,57**	0,73	(21,9) %
BPA dilué	**0,23**	0,43	(46,5) %	**0,51**	0,79	(35,4) %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	**0,29125**	0,28125	3,6 %	**0,58250**	0,55375	5,2 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	**1 278**	1 203	6,2 %	**1 263**	1 202	5,1 %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 462**	1 160	26,0 %	**2 639**	1 950	35,3 %
Sorties liées aux activités d'investissement	**(823)**	(1 600)	(48,6) %	**(2 782)**	(2 562)	8,6 %
Acquisitions	**(107)**	(26)	n.s.	**(1 211)**	(188)	n.s.
Dépenses d'investissement[2]	**(756)**	(770)	(1,8) %	**(1 421)**	(1 416)	0,4 %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**(726)**	69	n.s.	**579**	415	39,5 %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés[3] (en milliers)				**15 411**	14 254	8,1 %
BAIIA[1]	**1 359**	1 373	(1,0) %	**2 768**	2 752	0,6 %
Coûts de restructuration et autres coûts[1]	**70**	29	141,4 %	**130**	65	100,0 %
BAIIA ajusté[1, 4]	**1 361**	1 402	(2,9) %	**2 836**	2 817	0,7 %
Marge du BAIIA ajusté[1] (en %)	**37,2**	39,0	(1,8) pt	**38,6**	39,7	(1,1) pt
Flux de trésorerie disponibles[1]	**511**	324	57,7 %	**1 056**	477	121,4 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts[1] (fois)				**3,06**	2,94	0,12

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* ».

2 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

3 Le total du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, d'abonnés des appareils mobiles connectés, d'abonnés à Internet, d'abonnés aux services résidentiels de transmission de la voix, d'abonnés aux services de télévision et d'abonnés aux services de sécurité qui sont actifs à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes sources. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2019, nous avons ajouté, sur une base rétrospective au lancement des services de sécurité de TELUS au début du troisième trimestre de 2018, le nombre de connexions d'abonnés aux services de sécurité au nombre total de connexions d'abonnés. Le nombre de connexions d'abonnés aux services de sécurité au 31 décembre 2019 a été majoré afin d'inclure environ 490 000 abonnés par suite de notre acquisition de Services de sécurité ADT Canada, inc. (« ADT Canada ») (acquise le 5 novembre 2019).

4 Le BAIIA ajusté pour toutes les périodes exclut les coûts de restructuration et autres coûts (se reporter à la *rubrique 11.1* pour les montants des coûts de restructuration et autres coûts). Le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre de 2020 et le premier semestre de 2020 exclut le retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, ainsi que les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté de 131 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 319 millions de dollars au premier semestre de 2020.

  Les produits tirés des services se sont accrus de 164 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 389 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison de la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données. Cette croissance a été neutralisée en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 et par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants.

Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 95 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, et de 146 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui reflète la diminution des volumes contractuels liés aux services mobiles imputable à l'incidence de la pandémie de COVID-19, y compris la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels, ainsi que les programmes de financement d'appareils.

Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 76 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement d'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation, se reporter à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires »*.

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2020, le total du **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 1 157 000. Cela représente une hausse de 2,4 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, une hausse de 21,2 % du nombre d'abonnés des appareils mobiles connectés, une hausse de 6,4 % du nombre d'abonnés aux services Internet, une hausse de 4,4 % du nombre d'abonnés aux services de télévision et une augmentation de 546 000 du nombre d'abonnés aux services de sécurité, comprenant les 490 000 abonnés d'ADT Canada, une entreprise que nous avons acquise, neutralisées en partie par la baisse de 3,8 % du nombre d'abonnés aux services résidentiels de transmission de la voix.

  Les ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles se sont établis à 61 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 82 000 au premier semestre de 2020, en baisse de 21 000 et de 11 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. La diminution des ajouts nets est imputable à la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels et aux plus faibles ajouts d'abonnés en raison des restrictions de voyage, facteurs neutralisés en partie par nos initiatives accordant la priorité aux clients, y compris l'utilisation accrue de notre empreinte numérique et la qualité de notre réseau de premier ordre. La baisse des ajouts d'abonnés a été neutralisée en partie par la diminution du taux de désabonnement des téléphones mobiles. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles s'est établi à 0,80 % au deuxième trimestre de 2020 et à 0,87 % au premier semestre de 2020, en baisse par rapport à 1,01 % au deuxième trimestre de 2019 et au premier semestre de 2019, résultats qui reflètent la baisse du nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur de services en raison de la pandémie de COVID-19 attribuable en partie à la fermeture temporaire de certains réseaux de vente dont il est fait mention ci-dessus. Les ajouts nets d'abonnés des appareils mobiles connectés se sont établis à 33 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 82 000 au premier semestre de 2020, en baisse de 39 000 pour le trimestre et le semestre, ce qui tient essentiellement à la diminution des ajouts bruts d'abonnés à l'Internet des objets (l'« IdO ») découlant des activités réduites des clients d'affaires, ceux-ci ayant reporté leurs décisions en matière d'achats durant la pandémie. (Se reporter à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, pour de plus amples renseignements.)

  Les ajouts nets d'abonnés aux services Internet se sont établis à 37 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 63 000 au premier semestre de 2020, en hausse de 12 000 et de 16 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019; ces résultats découlent de la nouvelle demande nette qui se poursuit de la part des consommateurs et des entreprises tandis que nous gardons nos clients connectés, ainsi que de la baisse du taux de désabonnement. Les ajouts nets d'abonnés aux services de télévision se sont établis à 8 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 16 000 au premier semestre de 2020, en baisse de 8 000 pour le trimestre et de 17 000 pour le semestre; ces résultats tiennent essentiellement à la baisse des ajouts bruts découlant de la pandémie de COVID-19 et à l'évolution de l'environnement favorisant l'accroissement des services de diffusion en continu, facteurs neutralisés en partie par la diminution du taux de désabonnement. L'attention que nous continuons de prêter à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques, à la diversification de nos offres de produits et au groupement de ces produits et services, ainsi que l'attention que nous continuons de prêter au service à la clientèle et à la fiabilité du réseau, se sont traduites par une croissance de 173 000, ou 5,7 %, du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision au cours des 12 derniers mois. Le réseau TELUS PureFibre[MD] était offert à environ 73 % des abonnés à nos services à large bande au 30 juin 2020. Les ajouts nets d'abonnés aux services de sécurité se sont établis à 12 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 27 000 au premier semestre de 2020, en hausse de 1 000 et de 10 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui reflète la forte croissance interne tandis que nous aidons nos clients à rester connectés et à se protéger. (Se reporter à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice d'exploitation** a diminué de 106 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 184 millions de dollars au premier semestre de 2020. En excluant l'incidence d'un profit de 71 millions de dollars au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, le bénéfice d'exploitation a diminué de 177 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 255 millions de dollars au premier semestre de 2020, résultats qui reflètent les nombreuses répercussions de la pandémie de COVID-19, l'augmentation de la dotation aux amortissements, la diminution des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants, la hausse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre, ainsi que les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières.

  Le BAIIA, qui comprend les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, a diminué de 14 millions de dollars, ou 1,0 %, au deuxième trimestre de 2020, et a augmenté de 16 millions de dollars, ou 0,6 %, au premier semestre de 2020.

  Le BAIIA ajusté, qui exclut les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, et un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, a diminué de 41 millions de dollars, ou 2,9 %, au deuxième trimestre de 2020. Ce résultat reflète les nombreuses répercussions de la pandémie de COVID-19 et la diminution des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données découlant des acquisitions d'entreprises, par l'accroissement des services et par la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par l'apport plus élevé du BAIIA provenant de nos activités de TELUS International et par nos programmes améliorés d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts.

  Le BAIIA ajusté a augmenté de 19 millions de dollars, ou 0,7 %, au premier semestre de 2020, résultat qui reflète la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données découlant des acquisitions d'entreprises, l'accroissement des services et la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que l'apport plus élevé du BAIIA provenant de nos activités de TELUS International et de la diminution d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International. Cette croissance a été neutralisée en partie par les nombreuses répercussions de la pandémie de COVID-19 et par la diminution des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, *« Résultats d'exploitation consolidés »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a diminué de 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 221 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison de la baisse du bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que de la hausse des coûts de financement. La hausse des coûts de financement tient essentiellement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 18 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre de 2020, ainsi qu'à la hausse du solde moyen de la dette à long terme tenant en partie aux acquisitions de licences de spectre et d'entreprises. (Se reporter à *« Coûts de financement »*, à la *rubrique 5.3*.)

- L'**impôt sur le résultat** a augmenté de 86 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 68 millions de dollars au premier semestre de 2020. Le taux d'imposition effectif a augmenté de 5,6 % à 27,1 % au deuxième trimestre de 2020, et de 16,4 % à 27,7 % au premier semestre de 2020. Ces augmentations tiennent principalement à la réévaluation, à l'exercice précédent, du passif d'impôt différé découlant de la réduction pluriannuelle du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, qui a été quasi adopté au deuxième trimestre de 2019.

- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a diminué de 227 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 305 millions de dollars au premier semestre de 2020. Ces diminutions découlent de l'incidence après impôt de la baisse du bénéfice d'exploitation et de la hausse des coûts de financement.

  Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des pertes liées à la période résiduelle de location et des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et d'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International. Le bénéfice net ajusté a diminué de 100 millions de dollars, ou 24,0 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 153 millions de dollars, ou 17,6 %, au premier semestre de 2020.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	**290**	517	(227)	**640**	945	(305)
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt	**42**	22	20	**89**	47	42
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	**2**	(123)	125	**(1)**	(123)	122
Pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	**3**	—	3	**9**	—	9
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, après impôt	**14**	—	14	**14**	—	14
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, après impôt	**(35)**	—	(35)	**(35)**	—	(35)
Bénéfice net ajusté	**316**	416	(100)	**716**	869	(153)

- Le **BPA de base** a diminué de 0,20 $, ou 46,5 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 0,28 $, ou 35,4 %, au premier semestre de 2020, en raison de l'incidence après impôt de la baisse du bénéfice d'exploitation et de la hausse des coûts de financement, ainsi que de l'incidence de l'augmentation du nombre d'actions ordinaires en circulation.

  Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme ainsi que le profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International. Le BPA de base ajusté a diminué de 0,10 $, ou 28,6 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 0,16 $, ou 21,9 %, au premier semestre de 2020.

Rapprochement du BPA de base ajusté

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
BPA de base	**0,23**	0,43	(0,20)	**0,51**	0,79	(0,28)
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt, par action	**0,04**	0,02	0,02	**0,07**	0,04	0,03
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat, par action	**—**	(0,10)	0,10	**—**	(0,10)	0,10
Pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, par action	**—**	—	—	**0,01**	—	0,01
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, après impôt, par action	**0,01**	—	0,01	**0,01**	—	0,01
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, après impôt, par action	**(0,03)**	—	(0,03)	**(0,03)**	—	(0,03)
BPA de base ajusté	**0,25**	0,35	(0,10)	**0,57**	0,73	(0,16)

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** se sont établis à 0,29125 $ au deuxième trimestre de 2020, ce qui reflète une hausse de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le troisième trimestre de 0,29125 $ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation, payable le 1er octobre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2020. Le dividende déclaré pour le troisième trimestre reflète une augmentation de 0,01 $ par action, ou 3,6 %, par rapport au dividende par action de 0,28125 $ déclaré à l'exercice précédent.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 juin 2020 était de 3,06 fois, en hausse par rapport à 2,94 fois au 30 juin 2019, l'augmentation de la dette nette, qui découle en partie de l'acquisition de licences de spectre et des acquisitions d'entreprises, ayant excédé l'incidence de l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, et les répercussions de la pandémie de COVID-19 ayant entraîné une baisse du BAIIA. Au 30 juin 2020, l'acquisition de licences de spectre a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,21; les acquisitions d'entreprises au cours des 12 derniers mois ont donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,33. (Se reporter à la *rubrique 4.3*, *« Situation de trésorerie et sources de financement »*, et à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)

- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont augmenté de 302 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 689 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui est essentiellement attribuable à la diminution des paiements d'impôt sur le résultat reflétant principalement le paiement d'impôt final plus élevé versé au premier semestre de 2019 pour l'année d'imposition 2018, qui s'est chiffré à 270 millions de dollars, situation qui ne s'est pas reproduite dans une même mesure au premier semestre de 2020, ainsi qu'au report des acomptes provisionnels devant être versés, qu'aux autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation et qu'à la baisse des décaissements au titre des coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite de la charge.
- Les **sorties liées aux activités d'investissement** ont diminué de 777 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, résultat principalement attribuable au paiement en trésorerie de 931 millions de dollars relatif à l'acquisition de spectre dans le cadre des enchères dans la bande de fréquence de 600 MHz versé au deuxième trimestre de 2019. Les sorties liées aux activités d'investissement se sont accrues de 220 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement des acquisitions effectuées. Les acquisitions ont augmenté de 81 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 1 023 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison des paiements en trésorerie plus élevés relativement aux acquisitions d'entreprises, y compris l'acquisition de Competence Call Center le 31 janvier 2020. Les dépenses d'investissement ont diminué de 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en raison du moment auquel ont eu lieu les activités de déploiement de la fibre optique et de la baisse des investissements tributaires des résultats obtenus concordant avec la diminution du nombre brut de mises en service durant la pandémie. Les dépenses d'investissement se sont accrues de 5 millions de dollars au premier semestre de 2020, résultat qui tient à l'accroissement des investissements dans notre réseau 5G et des investissements ayant pour but d'accroître la capacité et la fiabilité du réseau durant la pandémie. Le réseau TELUS PureFibre était offert à environ 73 % des abonnés à nos services à large bande au 30 juin 2020. (Se reporter à la *rubrique 7.3*, *« Sorties liées aux activités d'investissement »*.)
- Les **entrées liées aux activités de financement** ont diminué de 795 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ce qui reflète principalement le remboursement plus élevé de la dette à long terme, déduction faite des émissions. Les entrées liées aux activités de financement ont augmenté de 164 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement de notre émission de titres de capitaux propres le 26 février 2020. (Se reporter à la *rubrique 7.4*, *« Entrées (sorties) liées aux activités de financement »*.)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont augmenté de 187 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 579 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui tient essentiellement à la baisse des paiements d'impôt sur le résultat en raison du paiement d'impôt final plus élevé au premier trimestre de 2019 pour l'année d'imposition 2018, qui s'est chiffré à 270 millions de dollars, ainsi que du report au troisième trimestre de 2020 des acomptes provisionnels devant être versés, au moment auquel ont eu lieu le remboursement du financement des appareils et la comptabilisation des produits connexes, à notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS[MD], et à la baisse des décaissements au titre des coûts de restructuration et autres coûts. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre de 2020 et au premier semestre de 2020 a été neutralisée en partie par la hausse des paiements d'intérêts. Les changements de méthodes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, tels que IFRS 15 et IFRS 16, n'ont pas d'incidence sur notre définition des flux de trésorerie disponibles, pour laquelle il n'existe aucune définition analogue dans l'industrie. (Se reporter aux calculs à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.)

2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2019.

3. Priorités de la société pour 2020

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Ces priorités ont toutefois été touchées par la pandémie de COVID-19, et nos efforts ont principalement visé à garder les Canadiens connectés ainsi qu'à assurer la sécurité et le bien-être des membres de notre équipe, de nos clients et de nos collectivités (se reporter à la *rubrique 1.2* pour une analyse plus détaillée de l'incidence de la pandémie de COVID-19). Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2020 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Mettre à l'honneur les clients, les collectivités et notre vocation sociale en respectant la promesse de notre marque par l'entremise de notre équipe

- En mai 2020, le bureau de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (le « CPRST ») a publié son rapport semestriel pour la période s'échelonnant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020; une fois de plus, TELUS a fait l'objet du plus faible nombre de plaintes de clients par rapport à toutes les autres entreprises de télécommunications nationales, 696 plaintes ayant été acceptées, et Koodo^MD a de nouveau fait l'objet du plus faible nombre de plaintes de clients présentées relativement aux marques dérivées au pays, 316 plaintes ayant été acceptées. Du total des plaintes de clients acceptées par la CPRST, les plaintes concernant TELUS, Koodo et Public Mobile ont diminué d'un exercice à l'autre, les améliorations enregistrées se chiffrant à (7) %, à (5) % et à (8) %, respectivement.
- En 2011, nous avons établi nos objectifs initiaux en matière de consommation énergétique et de réduction des gaz à effet de serre à long terme, et nous avons dépassé nos objectifs au début de 2019, en avance sur notre objectif de 2020. En conséquence, dans notre rapport sur la durabilité 2019, qui a été publié au cours du deuxième trimestre de 2020, nous avons annoncé nos nouveaux plans d'action liés aux changements climatiques, qui visent notamment à atteindre la carboneutralité de nos activités d'ici 2030.
- Au cours du trimestre, le Business Continuity Institute Americas a décerné à TELUS un prix dans la catégorie de la reprise après sinistre la plus efficace pour sa réponse aux feux de forêt qui ont ravagé le nord de l'Alberta en 2019.
- En avril 2020, nous avons lancé notre service PTT (d'après l'anglais *push-to-talk*) offert aux entreprises et aux gouvernements; ce service comprend des fonctions de bouton micro sécurisées, des fonctions de localisation et de cartographie en direct, ainsi qu'une fonction de messagerie multimédia de groupe sécurisée.
- En mai 2020, TELUS et Koodo ont lancé une fonction de commande d'appels optionnelle gratuite qui aide à bloquer les appels automatisés indésirables.
- En mai 2020, nous avons lancé le programme #AidonsNosPME, qui vise à aider les petites entreprises canadiennes durant la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de cette campagne, nous nous sommes engagés à verser 500 000 $ en aide financière, en marketing et en conseils d'experts, afin de soutenir, de promouvoir et de célébrer les propriétaires de petites entreprises.
- Dans le cadre de notre programme Les données au service du bien commun, nous avons collaboré avec le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (le « CRSNG ») afin de fournir gratuitement aux chercheurs admissibles des données anonymisées et regroupées issues de notre réseau mobile, jusqu'en septembre 2020, à l'appui de leurs recherches sur la COVID-19. Le CRSNG accordera une subvention de 50 000 $ aux projets de recherche admissibles au titre du programme de subventions Alliance du CRSNG relatives à la COVID-19.
- Au cours du deuxième trimestre de 2020, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Branché pour l'avenir^MC afin de soutenir les Canadiens vulnérables durant la pandémie mondiale, et nous avons également accru l'admissibilité aux programmes de manière à soutenir les personnes qui en ont le plus besoin.
  - En avril 2020, nous avons accéléré l'accès à notre programme Internet pour l'avenir en collaborant avec les conseils scolaires de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et en permettant aux écoles et aux enseignants d'offrir le programme aux étudiants dans le besoin et de leur offrir le soutien nécessaire pour qu'ils puissent poursuivre leur apprentissage en toute sécurité à domicile durant la pandémie de COVID-19.
  - En juillet 2020, nous avons élargi notre programme Internet pour l'avenir aux personnes vivant avec un handicap qui reçoivent du gouvernement de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou du Québec une aide financière aux personnes handicapées.
  - Plus de 1 200 nouveaux foyers se sont abonnés à notre programme Internet pour l'avenir au cours du deuxième trimestre, et 65 000 familles à faible revenu ont maintenant un accès à faible coût au service Internet haute vitesse.
  - Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir, nous avons fait don de près de 14 000 appareils et tablettes dont plusieurs sont assortis de forfaits à 0 $, d'une valeur de près de 9 millions de dollars, à plus de 325 organismes sans but lucratif au cours des premier et deuxième trimestres. Ces appareils permettent aux personnes à risque de rester en contact avec les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux, et aident les patients hospitalisés et les personnes âgées vulnérables à rester en contact avec leur famille. Nos forfaits à 0 $ seront offerts jusqu'au 31 décembre 2020.
  - Nous avons élargi notre programme Mobilité pour l'avenir au Canada au cours du deuxième trimestre, et ce programme est maintenant offert à l'échelle nationale aux jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil.

- Nous avons ajouté près de 900 jeunes adultes vulnérables à notre programme Mobilité pour l'avenir, en leur procurant gratuitement un téléphone intelligent et des forfaits de données. Près de 5 300 Canadiens vulnérables ont bénéficié du programme Mobilité pour l'avenir depuis son lancement.
- Au cours du deuxième trimestre, nous avons continué de mobiliser nos cliniques Santé pour l'avenir[MC] afin de soutenir les efforts déployés pour combattre la COVID-19, nos cliniques mobiles situées à Halifax, à Vancouver, à Ottawa et dans la région de Waterloo servant de centres de tests et de cliniques d'évaluation, notre clinique dans la région de Mississauga-Brampton ayant offert un soutien aux personnes atteintes de la COVID-19 qui ont terminé la période d'isolement et sont en voie de rétablissement, et notre clinique mobile située à Edmonton offrant un soutien pour les cas d'isolement et de quarantaine constituant une urgence.
- En mai 2020, notre plus récente clinique mobile offrant des soins de santé, en collaboration avec la Fraser Health Authority, a ouvert ses portes à Surrey, en Colombie-Britannique, afin d'offrir des services de vaccination des enfants et de réduire le nombre de cas en attente découlant de la fermeture des cliniques de vaccination en raison de la pandémie de COVID-19.
- Au deuxième trimestre, plus de 9 600 personnes ont visité nos cliniques mobiles offrant des soins de santé, ce qui porte à près de 36 000 le nombre cumulatif de visites depuis le lancement de notre programme Santé pour l'avenir.

- Au deuxième trimestre de 2020, nous avons offert des ensembles de trois masques non médicaux à l'effigie des animaux vedettes de TELUS, en taille adulte et jeune. Tous les profits de la vente seront remis à la Fondation TELUS pour un futur meilleur[MC] afin d'appuyer les efforts de lutte contre la COVID-19. Au 30 juin 2020, nous avions vendu 2 700 masques et recueilli plus de 44 000 $ pour la Fondation.
- En mai 2020, nous avons enjoint les membres de notre équipe TELUS en service et à la retraite, ainsi que leurs concitoyens canadiens à participer à nos Journées du bénévolat de TELUS et à effectuer des gestes d'entraide afin de soutenir leurs collectivités locales. Collectivement, nous avons effectué plus de 200 000 gestes d'entraide au cours du trimestre, et notamment consacré 450 000 heures de bénévolat et cousu 131 000 masques.
- Depuis le début de la pandémie et jusqu'au 30 juin 2020, la Fondation TELUS pour un futur meilleur a fourni 5,5 millions de dollars pour appuyer 326 projets d'organismes de bienfaisance axés sur la santé.
- Nous avons continué d'offrir des ateliers en ligne TELUS Averti[MD] gratuits aux jeunes adultes; en juin 2020, nous avons tenu cinq ateliers virtuels dont les hôtes étaient nos partenaires de la Ligue canadienne de football et Hockey Canada, le but étant de renforcer l'importance d'assurer la sécurité en ligne. Plus de 43 000 Canadiens ont participé aux ateliers TELUS Averti en ligne au cours du deuxième trimestre de 2020, le nombre de participants depuis le début de l'année se chiffrant à plus de 68 000.
- En collaboration avec les centres des sciences de l'Alberta (le centre TELUS Spark à Calgary et le centre TELUS World of Science à Edmonton) et avec Microsoft, nous avons offert des camps scientifiques en ligne par suite du lancement des camps d'été virtuels propulsés par TELUS.
- Nous nous sommes classés au 20e rang des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada en 2020 selon le classement de Corporate Knights, soit une amélioration par rapport à notre classement au 38e rang en 2019.

Exploiter le potentiel de nos réseaux à large bande pour stimuler la croissance de TELUS et façonner notre avenir

- Comme il est décrit à la *rubrique 1.3*, nous avons procédé à la première phase du lancement de notre réseau 5G.
- En juin 2020, nous avons lancé le service Internet TELUS PureFibre 1,5 gigabit, qui permet des vitesses de téléchargement pouvant atteindre 1 500 Mbps et des vitesses de téléversement pouvant atteindre 940 Mbps; ce service est offert aux particuliers et aux entreprises situés en Colombie-Britannique et en Alberta.
- Selon l'étude *Canadian Wireless Network Quality Study* de J.D. Power de 2020, TELUS s'est classée au premier rang pour ce qui est de la qualité du réseau dans l'est du pays et en Ontario.
- Dans le rapport *The State of Mobile Network Experience 2020: One Year into the 5G Era* publié par Opensignal en mai 2020, le Canada et la Corée du Sud se sont classés ex æquo au premier rang au chapitre de l'expérience en matière de vitesses de téléchargement à l'échelle mondiale, et le Canada continue d'être en tête des pays du G7 en ce qui a trait à l'expérience en matière de vitesses de téléchargement. Ces classements s'ajoutent à notre classement dans le rapport *Mobile Network Experience Canada* publié par Opensignal en février 2020, selon lequel nous nous sommes classés au premier rang des exploitants nationaux au chapitre de l'expérience en matière de vitesses de téléchargement au Canada. De plus, dans le rapport *State of Rural Canada's Mobile Network Experience* publié par Opensignal en mai 2020, nous nous sommes classés au premier rang au chapitre de la vitesse de notre réseau rural au Canada. Si les réseaux ruraux au Canada étaient classés à titre de pays autonome, le Canada rural se classerait au deuxième rang derrière le Japon parmi les pays du G7, fait notable étant donné l'étendue géographique du Canada et sa population dispersée.
- Dans le rapport *The Fastest ISPs of 2020: Canada* publié par PCMag en juin 2020, nous nous sommes classés au premier rang des principaux fournisseurs de services Internet au Canada pour ce qui est de la vitesse de nos services Internet.
- Dans le rapport *Canada: State of Mobile Networks* publié par Tutela en avril 2020, lequel porte sur les données pour la période s'échelonnant du 1er septembre 2019 au 29 février 2020, nous avons remporté trois prix nationaux concernant la qualité constante du réseau, le débit du téléchargement et le temps d'attente, et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang en ce qui a trait à la qualité constante excellente du réseau. Par ailleurs, dans le rapport *Canada: Mobile Experience* publié par Tutela en juin 2020, lequel porte sur les données pour la période du 1er mars 2020 au 31 mai 2020, notre réseau mobile s'est classé au premier rang en ce qui a trait à sa qualité constante, au plus faible temps d'attente et aux vitesses de téléchargement les plus rapides.

- Par suite de l'annonce, en novembre 2019, que nous avions fourni à plusieurs collectivités de la Basse-Côte-Nord du Québec l'accès pour la première fois à des services Internet haute vitesse et à la téléphonie mobile, nous avons poursuivi le déploiement de ces services en juin 2020 dans les collectivités de Kegaska et de La Romaine.
- Au cours du trimestre, nous avons effectué une annonce concernant le branchement de foyers et d'entreprises à notre infrastructure TELUS PureFibre dans le village de Keremeos, en Colombie-Britannique, les travaux devant être menés à terme d'ici la fin de septembre 2020.
- Nous avons amélioré et automatisé nos processus pour mieux prendre en charge l'embauche et l'accueil à distance des nouveaux membres de notre équipe, y compris les récents diplômés et les étudiants inscrits à un programme coopératif.

Susciter de nouvelles possibilités pour accroître l'envergure de TELUS Santé et de TELUS Agriculture

- Nos solutions de soins de santé virtuels Akira par TELUS Santé et Babylon par TELUS Santé ont connu une adoption considérable en cette période de pandémie de COVID-19 qui se poursuit, ce qui a aidé à atténuer les pressions sur le système de soins de santé en personne. Les consultations vidéo faites en toute sécurité à partir du domicile réduisent les visites inutiles à l'urgence, ce qui libère de la capacité pour répondre à l'éclosion du virus. Au début de juillet 2020, la solution Babylon par TELUS Santé avait fourni à 67 % des Canadiens l'occasion de consulter virtuellement un omnipraticien; cette solution est offerte en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario.
- Notre solution Compagnon Santé connectée et nos services d'intervention d'urgence personnels DirectAlert par TELUS Santé continuent de soutenir la santé et le bien-être des personnes âgées partout au Canada. La COVID-19 affecte toujours les personnes âgées de façon disproportionnée, et les services d'intervention d'urgence peuvent aider les personnes âgées à rester en contact avec des services de soutien en cas d'urgence; ils offrent également, pendant la pandémie, une solution de soins à distance aux personnes qui sont incapables de fournir un soutien physique à des personnes âgées qui leur sont chères.
- Durant la pandémie, le réseau Une vie saine à TELUS a également offert aux abonnés au service Télé OPTIK un contenu informationnel concernant la prévention de la COVID-19 et le bien-être, et les aide à demeurer actif à domicile en leur proposant du nouveau contenu de nos partenaires tels que YYOGA.
- En avril 2020, TELUS Santé a annoncé qu'elle donnait à 26 000 cliniciens canadiens les moyens de faire des visites virtuelles auprès de leurs patients en intégrant une fonction de vidéoconférence à sa solution de dossiers médicaux électroniques au Canada. Cette nouvelle fonction permet aux cliniciens de s'occuper à distance de leurs patients et de maintenir la continuité des soins de santé et la mise à jour des dossiers de santé.
- En juin 2020, TELUS Santé a annoncé l'élargissement de notre solution de télésoins à domicile afin de pouvoir surveiller numériquement le rétablissement des patients en Saskatchewan qui ont subi une greffe de poumon. Lancé en partenariat avec la Saskatchewan Health Authority et eHealth Saskatchewan, le tableau de bord numérique permet à une équipe offrant des soins de santé virtuels de fournir un soutien médical à distance et en temps réel aux patients qui se rétablissent à domicile.
- Nous assurons la croissance de TELUS Agriculture au moyen d'acquisitions d'entreprises additionnelles, et nous avons élargi notre champ d'activité dans le secteur émergent des technologies agricoles et tirons parti de la technologie pour faire en sorte que la production alimentaire soit plus efficace, plus sûre et plus écologique.

Stimuler la croissance de TELUS International pour produire davantage de possibilités d'expansion

- Tout en permettant rapidement à plus de 90 % des membres de son équipe de fournir des services de soutien à partir de leur domicile ou d'autres lieux de travail modifiés, TELUS International a pu tirer parti de cette capacité et l'appliquer d'une façon nouvelle afin de fournir des services de soutien à ses clients. Ainsi, au deuxième trimestre, TELUS International a formé une équipe virtuellement et fourni à celle-ci le matériel nécessaire pour offrir des services de soutien à distance à un nouveau client, délaissant ainsi le programme de formation traditionnel offert en personne.

4. Capacités

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2019.

4.2 Ressources opérationnelles

Services mobiles

Depuis le milieu de 2013, nous avons investi plus de 4,9 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions privées. Nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder

la priorité aux clients. La consommation de données mobiles augmente rapidement et devrait continuer d'augmenter en raison de la transition de l'industrie à la technologie 5G; nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la couverture, la capacité et la qualité de notre réseau de premier ordre pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles dans un pays diversifié sur le plan géographique. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles liée directement à notre technologie à fibres optiques, afin d'améliorer la couverture et la capacité nécessaires au lancement de notre réseau 5G.

Au 30 juin 2020, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 30 juin 2019. De plus, nous avons continué d'investir dans le lancement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait près de 95 % de la population canadienne au 31 mars 2020, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens dans ces collectivités. Nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques dans diverses collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec. En outre, nous avons accru les vitesses des services Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services groupés de transmission de données, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de désabonnement. Notre technologie à fibres optiques représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui a permis le déploiement de la technologie 5G, comme il est fait mention ci-dessus. Nos gammes de services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 30 juin 2020, notre réseau à large bande haute vitesse couvrait plus de 3,2 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, y compris environ 2,33 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques (soit environ 73 % de la population couverte par notre réseau à large bande haute vitesse), et ces installations leur fournissent un accès immédiat à notre technologie à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à environ 2,04 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au deuxième trimestre de 2019.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment notre ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2019, nous avons annoncé que nous comptions effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 7 % à 10 % entre 2020 et la fin de 2022, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Cependant, compte tenu des incertitudes liées à l'ampleur, à la durée et aux issues possibles de la pandémie de COVID-19, en mai 2020, le conseil a déterminé qu'il serait prudent de maintenir le dividende par action du trimestre considéré et de suspendre toute hausse du dividende jusqu'à la publication de nos résultats du troisième trimestre de 2020 en novembre. Les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. L'indication à long terme au chapitre du ratio de distribution est calculée comme représentant 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2022 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2022. (Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives – La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022*, ainsi qu'à la *rubrique 10.13*, *« Financement, dette et dividendes »*, de notre rapport de gestion annuel 2019.)
- Le 30 juillet 2020, le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le troisième trimestre de 0,29125 $ par action, payable le 1er octobre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2020. Le dividende pour le troisième trimestre de 2020 reflète une augmentation cumulative de 0,01 $ par action, ou 3,6 %, par rapport au dividende par action de 0,28125 $ déclaré à l'exercice précédent.
- Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. En vertu du régime, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet pour les dividendes versés à compter du 1er octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires sur le capital autorisé à un escompte de 2 %. Au cours du deuxième trimestre de 2020, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis environ 6 millions d'actions ordinaires aux fins de ce régime, pour un montant de 131 millions de dollars. Pour les dividendes versés le 2 juillet 2020, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 140 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionnariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 37 %.

Racheter des actions ordinaires

- Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020 et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, nous n'avons racheté ni annulé aucune action en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours était de néant au 30 juin 2020 et était intégralement libellé en dollars américains (néant en dollars US), par rapport à 1 015 millions de dollars (781 millions de dollars US) au 31 décembre 2019 et à 293 millions de dollars (224 millions de dollars US) au 30 juin 2019.
- Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. payables à un consortium se composant d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) se chiffraient à 865 millions de dollars US au 30 juin 2020, par rapport à 336 millions de dollars US au 31 décembre 2019 et à 307 millions de dollars US au 30 juin 2019. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 juin 2020, soit un résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2019.

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 31 juillet 2020, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la *rubrique 7.8*, *« Notations du crédit »*.)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,20 à 2,70 fois – Au 30 juin 2020, ce ratio, qui était de 3,06 fois, sortait de la fourchette cible, en raison principalement de la diminution du BAIIA tenant à la pandémie de COVID-19, ainsi que de l'acquisition des licences de spectre et des acquisitions d'entreprises. Étant donné les besoins de trésorerie pour les récentes enchères tenues en 2019 et pour les prochaines enchères de licences de spectre, de même que l'incapacité à quantifier l'incidence la pandémie de COVID-19, l'évaluation de cette indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette visée sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené en deçà de 2,70 fois à moyen terme (lorsque les prochaines enchères de spectre auront eu lieu), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital (suite)

Maintenir la conformité aux objectifs financiers (suite)

- Ratio de distribution de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés des quatre derniers trimestres, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, et sur les flux de trésorerie disponibles; il est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 juin 2020, le ratio était de 61 %. Au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2020, la mesure historique du ratio de distribution se situait dans la tranche inférieure de la fourchette, en raison du taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat actualisé. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 juin 2020, les liquidités inutilisées sur une base consolidée s'élevaient à environ 2,9 milliards de dollars. (Se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*.)

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant nos attentes liées à la croissance du montant facturé mensuel moyen par abonné (« MFMMA ») des téléphones mobiles et des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles, aux tendances au chapitre des services mobiles liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de rétention, aux marges liées à l'équipement, à la croissance du nombre d'abonnés et aux futures tendances. Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront, compte tenu, notamment, des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions connexes sur l'économie. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

L'un de nos jugements importants tient à la distinction que nous faisons entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires (distinction qui s'applique également à la répartition des charges directes et indirectes ainsi que des dépenses d'investissement). La clarté de cette distinction est de plus en plus minée par la convergence et l'intégration de notre technologie et de nos activités liées à l'infrastructure de télécommunications des services mobiles et des services filaires. Récemment, notre jugement nous permettait de déterminer que la technologie et les activités liées à l'infrastructure de télécommunications de nos secteurs des services mobiles et des services filaires n'avaient pas fait l'objet d'une convergence suffisante pour qu'il soit objectivement possible de considérer que leurs activités et leurs flux de trésorerie respectifs sont pratiquement impossibles à distinguer. Comme c'est le cas pour la commercialisation de solutions de télécommunications mobiles fixes à l'intention de nos clients et pour la consolidation de nos activités ne nécessitant pas de contact avec la clientèle, le déploiement continu de notre infrastructure à fibres optiques ne reposant pas sur la technologie, conjugué à la technologie des réseaux convergents en périphérie, a eu une incidence importante sur ce jugement. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de faire une distinction claire et objective entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires, ainsi qu'entre les actifs à l'origine de ces flux de trésorerie. Notre jugement à l'égard du fait que ces activités peuvent toujours être considérées comme des composantes individuelles et des secteurs opérationnels distincts a changé. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes afin de tenir compte de la cessation de la distinction historique entre les secteurs des services mobiles et des services filaires découlant de la convergence des technologies, au niveau des mesures de performance distinctes qui sont régulièrement communiquées à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel). Avant que l'Organisation mondiale de la Santé ne qualifie la COVID-19 de pandémie, nous comptions procéder à une transition vers une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle au cours de l'exercice 2020, mais nous ne nous attendions pas, et nous ne nous attendons pas, à ce que les produits d'exploitation tirés de nos produits et services et les indicateurs de performance connexes changent considérablement en raison de cette transition; nous continuerons de présenter les activités des secteurs des services mobiles et des services filaires tant que cette transition ne sera pas pratiquement achevée, mais le calendrier de cette transition pourrait être touché tandis que nous priorisons la gestion entourant la pandémie. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**T2 2020**	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018
Produits d'exploitation[1]	**3 728**	3 694	3 858	3 697	3 597	3 506	3 764	3 774
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services[2, 3]	**1 458**	1 412	1 681	1 502	1 466	1 421	1 784	1 685
Charge au titre des avantages du personnel[2]	**911**	873	809	761	758	706	745	740
Dotation aux amortissements	**725**	725	678	649	633	617	586	572
Total des charges d'exploitation	**3 094**	3 010	3 168	2 912	2 857	2 744	3 115	2 997
Bénéfice d'exploitation	**634**	684	690	785	740	762	649	777
Coûts de financement avant la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	**184**	192	175	173	189	168	159	162
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	**18**	—	—	28	—	—	—	34
Bénéfice avant impôt	**432**	492	515	584	551	594	490	581
Impôt sur le résultat	**117**	139	136	144	31	157	122	134
Bénéfice net	**315**	353	379	440	520	437	368	447
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	**290**	350	368	433	517	428	357	443
Bénéfice net par action ordinaire :								
Bénéfice par action de base (BPA)	**0,23**	0,28	0,30	0,36	0,43	0,36	0,30	0,37
BPA de base ajusté[4]	**0,25**	0,32	0,32	0,39	0,35	0,38	0,35	0,37
BPA dilué	**0,23**	0,28	0,30	0,36	0,43	0,36	0,30	0,37
Dividendes déclarés par action ordinaire	**0,29125**	0,29125	0,29125	0,28125	0,28125	0,27250	0,27250	0,26250
Information supplémentaire :								
BAIIA[4]	**1 359**	1 409	1 368	1 434	1 373	1 379	1 235	1 349
Coûts de restructuration et autres coûts[3, 4]	**70**	60	40	29	29	36	75	173
Pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	**3**	6	5	—	—	—	—	—
Profits et bénéfice lié à la participation non récurrents découlant des coentreprises immobilières	**—**	—	—	—	—	—	—	171
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International	**71**	—	—	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté[4]	**1 361**	1 475	1 413	1 463	1 402	1 415	1 310	1 351
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 462**	1 177	829	1 148	1 160	790	948	1 066
Flux de trésorerie disponibles[4]	**511**	545	135	320	324	153	132	303

1 Au troisième trimestre de 2018, nous avons comptabilisé un bénéfice lié à la participation découlant des coentreprises immobilières de 171 millions de dollars issu de la vente de TELUS Garden.

2 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

3 Au troisième trimestre de 2018, nous avons comptabilisé dans les autres coûts un don de 118 millions de dollars versé à la Fondation TELUS pour un futur meilleur.

4 Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Tendances

La COVID-19 a été qualifiée de pandémie en mars 2020. Il est actuellement impossible d'estimer la nature de la pandémie et les incertitudes liées à son ampleur et à sa durée ainsi qu'à la période de rétablissement. En conséquence, les tendances identifiées avant le premier trimestre de 2020 et décrites ci-dessous pourraient ne pas être représentatives des tendances observées à partir du premier trimestre de 2020 et par la suite, étant donné que la pandémie de COVID-19 nous empêche tout comme nos clients d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des produits consolidés reflète i) des produits tirés du réseau mobile, en raison de la croissance du nombre d'abonnés, lesquels ont diminué légèrement en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 ayant notamment entraîné une baisse des produits tirés des services d'itinérance; ii) la croissance des produits tirés des services filaires, y compris les produits tirés de TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »), les produits tirés des services Internet et des services de transmission de données de troisième vague, les produits tirés des services de santé, les produits tirés des services de télévision et les produits tirés des services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de sécurité), et d'autres offres en matière d'applications évoluées;

ces résultats ont été neutralisés en partie par la plus faible croissance des produits tirés de l'équipement ainsi que par les répercussions de la pandémie de COVID-19 telles que la fermeture temporaire des cliniques de santé de Medysis et de Copeman et le fait que ces cliniques ne peuvent pas offrir une gamme complète de services depuis leur réouverture, de même que le fait que les clients d'affaires font face à des réductions ou à des interruptions de leurs activités. La croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données tient également compte des produits découlant des acquisitions d'entreprises, y compris notre acquisition de Services de sécurité ADT Canada, inc. (« ADT Canada ») le 5 novembre 2019 (d'importants coûts d'intégration et de rétention des abonnés ont été engagés en 2019 et seront engagés en 2020 et au début de 2021, et nous prévoyons atteindre notre pleine capacité opérationnelle par la suite), et notre acquisition de Competence Call Center (« CCC ») le 31 janvier 2020. La hausse des produits tirés des services Internet et des services de télévision tient à la croissance du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits par client tirés des services Internet, et un nombre croissant de clients ont recours à nos services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de sécurité). Pour des renseignements supplémentaires concernant les produits du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires ainsi que les tendances au chapitre du nombre d'abonnés, se reporter à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires »*.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des charges liées à l'achat de biens et services, à l'exception de l'incidence initiale de l'application d'IFRS 16 au premier trimestre de 2019, reflète l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liées à la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, facteur neutralisé en partie par la diminution générale des nouveaux contrats de services mobiles; l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre externe et des frais d'administration et autres coûts afin de prendre en charge la croissance des activités de TELUS International et du nombre d'abonnés et les acquisitions d'entreprises; et l'augmentation du coût des ventes lié aux services filaires de télévision découlant de la croissance du nombre d'abonnés.

Les produits d'exploitation au troisième trimestre de 2018 tiennent compte du bénéfice lié à la participation non récurrent découlant des coentreprises immobilières de 171 millions de dollars issu de la vente de TELUS Garden. Également au troisième trimestre de 2018, l'achat de biens et services tient compte d'un don non récurrent de 118 millions de dollars versé à la Fondation TELUS pour un futur meilleur. Par ailleurs, le nombre de cessions d'actifs a diminué et continuera de diminuer.

La tendance au chapitre de la hausse, d'un exercice à l'autre, de la charge nette au titre des avantages du personnel reflète l'accroissement du nombre d'employés lié aux acquisitions d'entreprises, notamment afin de prendre en charge la croissance des produits tirés de TELUS International, l'élargissement de nos offres de services de santé et la croissance de nos gammes de services complémentaires. Ce résultat a été neutralisé en partie par la modération de la charge au titre des salaires résultant des réductions du nombre d'employés équivalents temps plein au pays, compte non tenu des acquisitions d'entreprises, liée à nos programmes d'efficience et d'efficacité opérationnelles au chapitre des coûts. Nous avons enregistré une hausse d'un exercice à l'autre de la charge nette au titre des avantages du personnel au premier trimestre de 2020 et pendant presque tout l'exercice 2019, en raison des hausses salariales effectuées en avril 2019.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la dotation aux amortissements reflète une augmentation découlant de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'élargissement de notre infrastructure à large bande, y compris nos investissements générationnels pour brancher les foyers et les entreprises à notre réseau TELUS PureFibre, et l'élargissement de la couverture de la technologie LTE, la croissance au chapitre des acquisitions d'entreprises ainsi que la croissance des mises en service liées aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité. Les investissements dans notre technologie à fibres optiques nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie des petites cellules afin d'améliorer la couverture et la capacité, et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G; nous avons procédé à la première phase du lancement de notre réseau 5G en juin 2020. La dotation aux amortissements résultant de l'application d'IFRS 16 est plus élevée qu'elle ne l'aurait été avant l'application d'IFRS 16.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme, qui est liée principalement aux investissements dans la technologie du spectre, dans la technologie de la fibre optique et dans la technologie mobile, ainsi que les acquisitions d'entreprises. Les coûts de financement tiennent compte de la comptabilisation d'une prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 18 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 et de 34 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. De plus, les coûts de financement sont présentés déduction faite des intérêts comptabilisés à l'actif qui sont liés aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant le spectre pour les services sans fil dans la

bande de fréquence de 600 MHz, que nous prévoyons déployer dans notre réseau existant au cours des périodes ultérieures. Les coûts de financement comprennent également la désactualisation des provisions (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et options de vente position vendeur) et le montant au titre des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite de l'intérêt. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts. Les coûts de financement résultant de l'application d'IFRS 16 sont plus élevés qu'ils ne l'auraient été avant l'application d'IFRS 16, en raison des intérêts sur les obligations locatives.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations quasi adoptées de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans les périodes considérées au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures. Historiquement, la tendance au chapitre du BPA reflète la tendance au chapitre du bénéfice net.

La tendance générale au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des entrées liées aux activités d'exploitation reflète la baisse d'un exercice à l'autre des paiements d'impôt sur le résultat, facteur neutralisé en partie par la hausse des paiements d'intérêts découlant de l'accroissement de l'encours de la dette et des variations d'un exercice à l'autre des taux d'intérêt à terme fixes. Les entrées liées aux activités d'exploitation ont été touchées par l'application d'IFRS 16, qui entraîne la comptabilisation de manière prospective de la principale composante des paiements de loyers comme une utilisation de la trésorerie aux fins des activités de financement. La tendance générale au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs qui ont eu une incidence sur les entrées liées aux activités d'exploitation, mais les méthodes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie (IFRS 15 et IFRS 16) n'ont aucune incidence sur la détermination des flux de trésorerie disponibles. Pour une analyse détaillée de ces tendances, se reporter à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires »*.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse de la performance de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires ».* Se reporter à la *rubrique 1.2* pour une analyse plus détaillée de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Produits d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Services	**3 250**	3 086	5,3 %	**6 495**	6 106	6,4 %
Équipement	**406**	501	(19,0) %	**824**	970	(15,1) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	**3 656**	3 587	1,9 %	**7 319**	7 076	3,4 %
Autres produits d'exploitation	**72**	10	n.s.	**103**	27	n.s.
Produits d'exploitation	**3 728**	3 597	3,6 %	**7 422**	7 103	4,5 %

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 131 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 319 millions de dollars au premier semestre de 2020.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 164 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 389 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui reflète la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données tenant aux acquisitions d'entreprises, à l'accroissement des services et à la croissance du nombre d'abonnés. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 et par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont diminué de 95 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 146 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui reflète la baisse des volumes contractuels liés aux services mobiles tenant au fait que les clients ont réduit leurs activités de magasinage habituelles et à la fermeture temporaire, ayant débuté en mars 2020 et s'étant poursuivie pendant presque tout le deuxième trimestre de 2020, d'un nombre important de réseaux de vente conventionnels en raison de la pandémie de COVID-19. La diminution est aussi imputable aux programmes de financement d'appareils présentant en toute transparence le coût total des appareils, qui font en sorte que les clients reportent ainsi à plus tard l'échange de leur appareil contre un modèle plus récent.

- Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté de 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 76 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement d'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, facteur neutralisé en partie par les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, ainsi que par la diminution des profits nets liés à la vente de certains actifs. L'augmentation au premier semestre de 2020 reflète également une diminution de la provision dont il est fait mention ci-dessus.

Charges d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Achat de biens et services	**1 458**	1 466	(0,5) %	**2 870**	2 887	(0,6) %
Charge au titre des avantages du personnel	**911**	758	20,2 %	**1 784**	1 464	21,9 %
Amortissement des immobilisations corporelles	**505**	470	7,4 %	**1 028**	940	9,4 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	**220**	163	35,0 %	**422**	310	36,1 %
Charges d'exploitation	**3 094**	2 857	8,3 %	**6 104**	5 601	9,0 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 237 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 503 millions de dollars au premier semestre de 2020.

- L'**achat de biens et services** a diminué de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement de la réduction des charges liées aux ventes d'équipement mobile et de l'accroissement des initiatives au chapitre de la réduction des coûts tenant aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts d'exploitation et des frais d'administration liés aux acquisitions d'entreprises, ainsi que des coûts engagés aux fins de la prise en charge de la croissance interne des produits tirés de TELUS International, ainsi que par l'augmentation des créances douteuses et des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre découlant de la pandémie.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 153 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 320 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement de l'accroissement des coûts de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés liée aux acquisitions d'entreprises et afin de prendre en charge la croissance interne des produits tirés de TELUS International. Ces augmentations de la charge au titre des avantages du personnel ont été neutralisées en partie par la diminution des coûts de restructuration et autres coûts liés à la main-d'œuvre, ainsi que par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») au pays, compte non tenu des acquisitions d'entreprises.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté de 35 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 88 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement de la croissance des immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris notre réseau à fibres optiques élargi et les acquisitions d'entreprises. De plus, au premier semestre de 2020, les activités de mise hors service d'immobilisations ont augmenté, ce qui a donné lieu à l'amortissement accéléré de ces immobilisations.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 57 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 112 millions de dollars au premier semestre de 2020, ce qui reflète la croissance des dépenses liées aux immobilisations incorporelles au cours des 12 derniers mois, y compris celles découlant des acquisitions d'entreprises.

Bénéfice d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
BAIIA du secteur des services mobiles[1] (se reporter à la *rubrique 5.4*)	**870**	919	(5,3) %	**1 804**	1 827	(1,2) %
BAIIA du secteur des services filaires[1] (se reporter à la *rubrique 5.5*)	**489**	454	7,7 %	**964**	925	4,2 %
BAIIA[1]	**1 359**	1 373	(1,0) %	**2 768**	2 752	0,6 %
Dotation aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	**(725)**	(633)	14,5 %	**(1 450)**	(1 250)	16,0 %
Bénéfice d'exploitation	**634**	740	(14,3) %	**1 318**	1 502	(12,3) %

1 Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Le bénéfice d'exploitation a diminué de 106 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 184 millions de dollars au premier semestre de 2020, tandis que le BAIIA a diminué de 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et a augmenté de 16 millions de dollars au premier semestre de 2020. En excluant l'incidence du profit au retrait d'une provision de 71 millions de dollars au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, le bénéfice d'exploitation a diminué de 177 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 255 millions de dollars au premier semestre de 2020, tandis que le BAIIA a diminué de 85 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 55 millions de dollars au premier semestre de 2020. Ces diminutions reflètent les répercussions de la pandémie de COVID-19, y compris i) la baisse des produits tirés des services d'itinérance imputable aux restrictions de voyage; ii) la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels; iii) les perturbations temporaires des activités de TELUS International découlant des fermetures prescrites par les gouvernements; iv) la fermeture temporaire des cliniques de Medysis et de Copeman et la diminution des demandes de prestations de maladie; v) l'augmentation de nos créances douteuses; vi) la hausse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre. La baisse du BAIIA tient aussi à la diminution des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants, à la hausse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre au titre des initiatives d'efficience opérationnelle, ainsi qu'aux pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières. La baisse du BAIIA a été neutralisée en partie par la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données découlant des acquisitions d'entreprises, par l'accroissement des services et la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par l'apport plus élevé du BAIIA provenant de nos activités de TELUS International et par l'intensification de nos programmes d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts découlant de la pandémie. Les baisses enregistrées au premier semestre de 2020 ont également été atténuées par la réduction d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International.

BAIIA ajusté

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
BAIIA ajusté du secteur des services mobiles[1] (se reporter à la *rubrique 5.4*)	**890**	924	(3,7) %	**1 830**	1 841	(0,6) %
BAIIA ajusté du secteur des services filaires[1] (se reporter à la *rubrique 5.5*)	**471**	478	(1,2) %	**1 006**	976	3,1 %
BAIIA ajusté[1]	**1 361**	1 402	(2,9) %	**2 836**	2 817	0,7 %

1 Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Le BAIIA ajusté a diminué de 41 millions de dollars, ou 2,9 %, au deuxième trimestre de 2020, résultat qui reflète les répercussions de la pandémie de COVID-19 décrites ci-dessus, ainsi que la diminution des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données découlant des acquisitions d'entreprises, par l'accroissement des services et la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par l'apport plus élevé du BAIIA provenant de nos activités de TELUS International et par l'intensification de nos programmes d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts découlant de la pandémie.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 19 millions de dollars, ou 0,7 %, au premier semestre de 2020. Ce résultat reflète la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données découlant des acquisitions d'entreprises, l'accroissement des services et la croissance du nombre d'abonnés, et l'apport plus élevé du BAIIA provenant de nos activités de TELUS International, ainsi que la diminution d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International. La croissance du BAIIA ajusté a été neutralisée en partie par les répercussions de la pandémie de COVID-19 décrites ci-dessus, ainsi que par la diminution des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants.

Coûts de financement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – montant brut	**169**	161	5,0 %	**339**	311	9,0 %
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – comptabilisés à l'actif	**(9)**	(4)	125,0 %	**(17)**	(4)	n.s.
Intérêts sur les obligations locatives	**17**	16	6,3 %	**35**	32	9,4 %
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	**2**	3	(33,3) %	**4**	8	(50,0) %
Désactualisation de provisions	**4**	5	(20,0) %	**9**	11	(18,2) %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	**18**	—	n.s.	**18**	—	n.s.
Charges d'intérêts	**201**	181	11,0 %	**388**	358	8,4 %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	**4**	—	n.s.	**8**	—	n.s.
(Profits) pertes de change	**(1)**	11	n.s.	**1**	4	(75,0) %
Produits d'intérêts	**(2)**	(3)	(33,3) %	**(3)**	(5)	(40,0) %
Coûts de financement	**202**	189	6,9 %	**394**	357	10,4 %

Les coûts de financement ont augmenté de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 37 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 20 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 30 millions de dollars au premier semestre de 2020. La hausse des charges d'intérêts tient principalement aux facteurs suivants :
  - Le montant brut des intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, a augmenté de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 28 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison de l'accroissement du solde moyen de la dette à long terme attribuable en partie à l'acquisition de licences de spectre et aux acquisitions d'entreprises (y compris ADT Canada et CCC), facteur partiellement neutralisé par la diminution du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme (excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) s'élevait à 3,86 % au 30 juin 2020, par rapport à 4,12 % à l'exercice précédent. (Se reporter à *« Émission et remboursement de titres de créance à long terme »*, à la *rubrique 7.4*.)
  - Les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif qui sont liés à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre pour les services sans fil visant la bande de fréquence de 600 MHz tenues en avril 2019 par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), que nous prévoyons déployer dans notre réseau existant au cours des périodes ultérieures. Nous continuerons de comptabiliser à l'actif les intérêts sur la dette à long terme jusqu'à ce que la presque totalité de toutes les activités nécessaires au déploiement de ce spectre aux fins prévues aient été menées à terme.
  - Nous avons comptabilisé une **prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme** de 18 millions de dollars avant impôt sur le résultat, relativement au remboursement par anticipation de l'intégralité de nos billets de série CM d'un montant de 400 millions de dollars et de nos billets de série CO d'un montant de 500 millions de dollars, comme il est décrit à la *rubrique 1.3*.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** a augmenté de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 8 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement de la variation du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2019, lequel s'est établi à 425 millions de dollars (déduction faite du plafond relatif à l'actif des régimes de 121 millions de dollars), comparativement à un surplus au titre des régimes à prestations définies de 57 millions de dollars (déduction faite du plafond relatif à l'actif des régimes de 263 millions de dollars) à l'exercice précédent; ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction du taux d'actualisation.
- Les **(profits) pertes de change** ont fluctué, ce qui reflète principalement les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain.

Impôt sur le résultat

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables (en %)	**26,2**	26,7	(0,5) pt	**26,3**	26,9	(0,6) pt
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition futurs (en %)	**(0,5)**	(22,0)	21,5 pts	**(0,5)**	(10,6)	10,1 pts
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures (en %)	**0,9**	(0,3)	1,2 pt	**0,4**	(0,2)	0,6 pt
Autres (en %)	**0,5**	1,2	(0,7) pt	**1,5**	0,3	1,2 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	**27,1**	5,6	21,5 pts	**27,7**	16,4	11,3 pts
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables	**113**	147	(23,1) %	**243**	308	(21,1) %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition futurs	**(2)**	(121)	(98,3) %	**(5)**	(121)	(95,9) %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	**4**	(2)	n.s.	**4**	(2)	n.s.
Autres	**2**	7	(71,4) %	**14**	3	n.s.
Impôt sur le résultat	**117**	31	n.s.	**256**	188	36,2 %

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 86 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 68 millions de dollars au premier semestre de 2020, tandis que les paiements d'impôt au titre du bénéfice global présentés dans le tableau consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie ont diminué de 111 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 354 millions de dollars au premier semestre de 2020. Le taux d'imposition effectif a augmenté de 5,6 % à 27,1 % au deuxième trimestre de 2020, et de 16,4 % à 27,7 % au premier semestre de 2020, en raison principalement de la réévaluation, à l'exercice précédent, du passif d'impôt différé découlant de la réduction pluriannuelle du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, qui a été quasi adopté au deuxième trimestre de 2019.

Bénéfice global

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Bénéfice net	**315**	520	(39,4) %	**668**	957	(30,2) %
Autres éléments du résultat global (après impôt) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	**(107)**	21	n.s.	**167**	(22)	n.s.
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	**(669)**	8	n.s.	**(353)**	32	n.s.
Bénéfice global	**(461)**	549	n.s.	**482**	967	(50,2) %

Le bénéfice global a diminué de plus de 1,0 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 485 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement des variations des montants des réévaluations du régime à prestations définies du personnel tenant à l'incidence de la diminution du taux d'actualisation appliqué à l'obligation prévue au titre des prestations définies constituées, ainsi que de la baisse du bénéfice net. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat se composent des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel.

5.4 Secteur des services mobiles

Tendances et caractère saisonnier – services mobiles

La COVID-19 a été qualifiée de pandémie en mars 2020. Il est actuellement impossible d'estimer la nature de la pandémie et les incertitudes liées à son ampleur et à sa durée ainsi qu'à la période de rétablissement. En conséquence, les tendances identifiées avant le premier trimestre de 2020 et décrites ci-dessous pourraient ne pas être représentatives des tendances observées à partir du premier trimestre de 2020 et par la suite, étant donné que la pandémie de COVID-19 nous empêche tout comme nos clients d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs. Ainsi, en raison des restrictions imposées par les gouvernements et des restrictions visant les frontières, les déplacements des consommateurs et des clients d'affaires demeurent incertains. De plus, nos clients d'affaires qui utilisent nos services mobiles font face à des réductions ou à des interruptions de leurs activités. Se reporter à la *rubrique 1.2* pour une analyse plus détaillée de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur les activités du secteur des services mobiles.

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés du réseau mobile reflète la croissance du nombre d'abonnés ainsi que la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée prise en compte dans les ajouts bruts et dans le nombre d'abonnés découlant de la rétention. Nous avons enregistré une plus faible croissance des produits tirés de l'équipement, la proportion plus élevée de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus ayant été neutralisée par le volume plus faible de nouveaux contrats tenant à ce qui suit : i) une concurrence plus féroce du marché; ii) la qualité accrue et les coûts à la hausse des appareils populaires faisant en sorte que les clients reportent à plus tard l'échange de leur appareil contre un modèle plus récent; iii) la mise en place au sein de l'industrie de programmes de financement d'appareils présentant en toute transparence le coût total des appareils fait également en sorte que les clients reportent à plus tard l'échange de leur appareil contre un modèle plus récent; iv) plus récemment, l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos clients, sur l'industrie, sur notre chaîne d'approvisionnement et nos modes de distribution, ainsi que sur l'économie canadienne. La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles résulte i) du succès remporté par nos promotions et de l'optimisation de nos réseaux de vente numériques; ii) de l'incidence de la croissance du marché découlant de l'accroissement de la population, de l'évolution démographique de la population et du nombre croissant d'abonnés possédant plusieurs appareils; iii) des améliorations continues au chapitre de la vitesse et de la qualité de notre réseau, et de notre faible taux de désabonnement, ce qui reflète l'intérêt que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients; iv) des habitudes des clients qui utilisent des appareils supplémentaires en voyage; cette tendance a toutefois été altérée par la pandémie. Nos dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration du réseau se traduisent par un accroissement de la capacité et de la couverture, ce qui nous permet d'accroître nos produits d'exploitation grâce aux ajouts nets d'abonnés aux services mobiles.

La croissance du MFMMA des téléphones mobiles s'est atténuée, en raison principalement i) de l'offre, par les entreprises de télécommunications, de quantités de données plus importantes et de forfaits, notamment des forfaits avec lots de données supplémentaires et données illimitées, des fonctions de partage de données et, avant la pandémie de COVID-19 et son incidence importante sur les déplacements, des fonctions d'itinérance internationale; ii) du comportement des consommateurs à l'égard de la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients, et le délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi de plus en plus accessibles; facteurs neutralisés en partie par iii) le plus grand nombre de forfaits assortis de tarifs à valeur plus élevée, ainsi que la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, y compris l'incidence du nombre d'abonnés qui financent une plus grande portion du coût de ces appareils en vertu du programme Paiements faciles de TELUS que nous avons lancé au troisième trimestre de 2019, et la plus grande proportion d'abonnés à des services à valeur plus élevée. En raison de l'évolution de la dynamique dans l'industrie, les clients ont pu accéder à des vitesses de réseau plus élevées et bénéficier de l'affectation de quantités de données plus importantes moyennant un tarif donné, ce qui a davantage limité la croissance du MFMMA des téléphones mobiles, les clients continuant de bénéficier de forfaits assortis de plus faibles coûts par mégaoctet.

La tendance observée au chapitre du faible taux de désabonnement combiné des téléphones mobiles reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients, nos programmes de rétention, de même que l'attention que nous prêtons à l'établissement, au maintien et à l'amélioration de notre réseau de qualité élevée et, plus récemment, l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les répercussions connexes de la baisse du nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur de services.

Le nombre de nos abonnés des appareils connectés augmente principalement à mesure qu'évoluent nos offres en matière d'Internet des objets (l'« IdO »), facteur neutralisé en partie par notre décision stratégique visant à réduire les mises en service de tablettes générant de faibles marges ou des marges négatives.

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

Aux 30 juin				2020	2019	Variation
Abonnés[1] (en milliers) :						
Téléphones mobiles				**8 754**	8 552	2,4 %
Appareils mobiles connectés				**1 621**	1 338	21,2 %
Total				**10 375**	9 890	4,9 %
Population couverte par le réseau HSPA+[2] (en millions)				**37,0**	37,0	— %
Population couverte par le réseau LTE[2] (en millions)				**37,0**	36,9	0,3 %
	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2020	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles (en milliers) :	**268**	336	(20,2) %	**533**	605	(11,9) %
Ajouts nets d'abonnés (en milliers) :						
Téléphones mobiles	**61**	82	(25,6) %	**82**	93	(11,8) %
Appareils mobiles connectés	**33**	72	(54,2) %	**82**	121	(32,2) %
Total	**94**	154	(39,0) %	**164**	214	(23,4) %
MFMMA des téléphones mobiles, par mois[3] (en dollars)	**69,65**	73,43	(5,1) %	**70,97**	72,81	(2,5) %
PMMA des téléphones mobiles, par mois[3] (en dollars)	**56,82**	60,30	(5,8) %	**57,71**	59,81	(3,5) %
Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, par mois[3] (en %)	**0,80**	1,01	(0,21) pt	**0,87**	1,01	(0,14) pt

1 Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, nous avons effectué, sur une base prospective, un ajustement afin de transférer environ 60 000 abonnés des téléphones mobiles à nos abonnés des appareils mobiles connectés; cet ajustement tient au nombre de mises en service d'abonnés presque achevées avant 2019, relativement auxquelles nous avons déterminé que ces abonnés disposaient d'une capacité cellulaire de transmission de la voix limitée ou inexistante dans le cadre d'un examen approfondi portant sur nos abonnés des téléphones mobiles.

2 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.

3 Se reporter à la *rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels »*. Ces mesures ne sont pas définies par les normes IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une société de services mobiles.

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Produits tirés des services de réseau	**1 472**	1 523	(3,3) %	**2 983**	3 015	(1,1) %
Produits tirés de l'équipement et autres produits	**360**	455	(20,9) %	**734**	882	(16,8) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	**1 832**	1 978	(7,4) %	**3 717**	3 897	(4,6) %
Autres produits d'exploitation	**(1)**	5	n.s.	**(2)**	10	n.s.
Produits d'exploitation externes	**1 831**	1 983	(7,7) %	**3 715**	3 907	(4,9) %
Produits intersectoriels	**15**	14	7,1 %	**29**	27	7,4 %
Produits d'exploitation du secteur des services mobiles	**1 846**	1 997	(7,6) %	**3 744**	3 934	(4,8) %

Les produits d'exploitation du secteur des services mobiles ont diminué de 151 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 190 millions de dollars au premier semestre de 2020.

Les **produits tirés des services de réseau** ont diminué de 51 millions de dollars, ou 3,3 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 32 millions de dollars, ou 1,1 %, au premier semestre de 2020, en raison de la baisse des PMMA des téléphones mobiles tenant essentiellement à la baisse des produits tirés des services d'itinérance dont il est fait mention ci-dessous, facteur neutralisé en partie par la croissance de 4,9 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois.

Le **MFMMA des téléphones mobiles** s'est établi à 69,65 $ au deuxième trimestre de 2020 et à 70,97 $ au premier semestre de 2020, soit une baisse de 3,78 $, ou 5,1 %, pour le trimestre, et de 1,84 $, ou 2,5 %, pour le semestre. Ces diminutions reflètent les répercussions de la pandémie de COVID-19, y compris i) l'importante baisse des produits tirés des services d'itinérance tenant aux changements dans les habitudes de voyage des clients découlant des restrictions de voyage, ainsi que notre décision d'annuler temporairement les frais d'itinérance en raison de la pandémie; ii) la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels ayant débuté en mars 2020 et s'étant poursuivie pendant presque tout le deuxième trimestre, qui a fait en sorte que nos clients n'ont pas eu l'occasion d'échanger leur appareil contre un modèle plus récent ou de choisir des forfaits de niveau supérieur; iii) l'utilisation réduite de données facturables tenant au fait qu'un plus grand nombre de personnes travaillent à domicile et délestent les données se trouvant sur leurs appareils mobiles vers les réseaux Wi-Fi; iv) notre décision d'annuler temporairement les frais de paiement en retard, facteurs neutralisés en partie par : v) l'augmentation des produits tirés des services de transmission de la voix facturables

générés en grande partie au début de la pandémie, avant l'assouplissement de certaines restrictions connexes. Le MFMMA des téléphones mobiles a également été touché par la baisse continue de l'utilisation de données facturables, ainsi que par l'incidence des pressions concurrentielles sur les tarifs des forfaits de base au cours de la période considérée et des périodes précédentes. La baisse des MFMMA des téléphones mobiles a été neutralisée en partie par la croissance découlant de l'offre combinée du programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS, des forfaits de données illimitées Sans tracas et des Rabais famille TELUS que nous avons lancés au début du troisième trimestre de 2019, ainsi que par la proportion de clients ayant choisi des forfaits comportant des données illimitées ou de plus importants lots de données, et par la proportion de téléphones à valeur plus élevée vendus.

Les **PMMA des téléphones mobiles** se sont établis à 56,82 $ au deuxième trimestre de 2020 et à 57,71 $ au premier semestre de 2020, en baisse de 3,48 $, ou 5,8 %, pour le trimestre, et de 2,10 $, ou 3,5 %, pour le semestre. Les PMAA des téléphones mobiles ont été touchés par les mêmes facteurs que ceux ayant influé sur le MFMMA des téléphones mobiles dont il est fait mention ci-dessus, sauf en ce qui concerne : i) notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS; ii) les appareils financés, avant la mise en place du programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS; iii) les échanges d'appareils assujettis à un contrat.

- Les **ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 268 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 533 000 au premier semestre de 2020, en baisse de 68 000 pour le trimestre et de 72 000 pour le semestre, car la baisse du nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur de services et la fermeture temporaire de certains réseaux de vente conventionnels dont il est fait mention ci-dessus ont largement neutralisé la croissance dans la population canadienne, de même que le succès remporté par les promotions et l'offre d'un plus grand nombre de chaînes. Pendant la période de pandémie, alors que nous avons temporairement fermé nos magasins de détail conventionnels afin d'assurer la sécurité de nos clients et des membres de notre équipe en faisant en sorte qu'ils ne se rendent pas dans les lieux physiques, nous avons tiré parti de manière fructueuse de nos initiatives accordant la priorité aux clients, y compris l'utilisation accrue de notre empreinte numérique.
- Le **taux de désabonnement des téléphones mobiles** s'est établi à 0,80 % au deuxième trimestre de 2020 et à 0,87 % au premier semestre de 2020, comparativement à 1,01 % au deuxième trimestre de 2019 et au premier semestre de 2019. La diminution du taux de désabonnement des téléphones mobiles reflète l'incidence de la baisse du nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur en raison de la pandémie de COVID-19, les clients ayant réduit leurs activités de magasinage habituelles. Le résultat enregistré tient également à l'utilisation de notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS, des forfaits de données illimitées Sans tracas, de l'Option Retour[MC] et des Rabais famille TELUS, à l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients et à nos programmes de rétention, ainsi qu'à la qualité de notre réseau de premier ordre.
- Les **ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 61 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 82 000 au premier semestre de 2020, en baisse de 21 000 pour le trimestre et de 11 000 pour le semestre. Ces résultats tiennent en partie à la diminution des ajouts bruts découlant de la fermeture temporaire de certains réseaux de vente traditionnels dont il est fait mention précédemment, ainsi qu'aux plus faibles ajouts d'abonnés imputables aux restrictions de voyage, facteurs neutralisés en partie par la diminution du taux de désabonnement des téléphones mobiles, comme il est décrit ci-dessus.
- Les **ajouts nets d'abonnés des appareils mobiles connectés** se sont établis à 33 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 82 000 au premier semestre de 2020, soit une diminution de 39 000 pour le trimestre et le semestre, qui est principalement imputable à la baisse des ajouts bruts d'abonnés à l'IdO tenant aux activités réduites des clients d'affaires, ceux-ci ayant reporté leurs décisions d'achat durant la pandémie; ce facteur a été neutralisé en partie par la croissance liée aux appareils pour systèmes d'intervention d'urgence personnels offerts dans le cadre de nos solutions de santé grand public.

  Les résultats au chapitre des mises en service d'abonnés dont il est fait mention ci-dessus ont été touchés, au cours des dernières semaines de mars 2020 et du deuxième trimestre de 2020, par la pandémie de COVID-19 et par les restrictions mises en place pour protéger nos clients et les membres de notre équipe, y compris la fermeture de certains magasins situés dans des centres commerciaux et d'autres magasins de détail conventionnels. Nos réseaux de vente numériques sont bien équipés pour prendre en charge le trafic additionnel non servi par les points de vente physiques.

Les **produits tirés de l'équipement et autres services** ont diminué de 95 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 148 millions de dollars au premier semestre de 2020, résultats qui reflètent la baisse des volumes contractuels tenant au fait que les clients ont réduit leurs activités de magasinage habituelles, ce qui est principalement attribuable à la fermeture temporaire de certains réseaux de vente en raison de la pandémie de COVID-19 dont il est fait mention ci-dessus. La diminution est aussi imputable aux programmes de financement d'appareils présentant en toute transparence le coût total des appareils, qui font en sorte que les clients reportent ainsi à plus tard l'échange de leur appareil contre un modèle plus récent.

Les **autres produits d'exploitation** ont diminué de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 12 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement des profits nets moins élevés liés à la vente de certains actifs, ainsi que des pertes liées à la période résiduelle de location et des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières.

Les **produits intersectoriels** représentent les services de réseau qui sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Achat de biens et services :						
Charges liées aux ventes d'équipement	**340**	443	(23,3) %	**696**	865	(19,5) %
Charges d'exploitation des services de réseau	**191**	198	(3,5) %	**377**	382	(1,3) %
Frais de marketing	**76**	101	(24,8) %	**162**	190	(14,7) %
Autres[1]	**202**	165	22,4 %	**379**	346	9,5 %
Charge au titre des avantages du personnel[1]	**167**	171	(2,3) %	**326**	324	0,6 %
Charges d'exploitation du secteur des services mobiles	**976**	1 078	(9,5) %	**1 940**	2 107	(7,9) %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.)

Les charges d'exploitation du secteur des services mobiles ont diminué de 102 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 167 millions de dollars au premier semestre de 2020.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont diminué de 103 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 169 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement de la baisse des volumes contractuels dont il est fait mention ci-dessus.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont diminué de 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 5 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement des économies au titre des utilitaires du site du réseau et de la diminution des charges au titre des services d'itinérance découlant de voyages à la baisse, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement des charges liées au Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »).

Les **frais de marketing** ont diminué de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 28 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison de la réduction des activités publicitaires et promotionnelles découlant de la pandémie de COVID-19, ainsi que de la baisse de la charge au titre des commissions attribuable en partie à une plus grande proportion de ventes numériques, nos réseaux de vente numériques étant bien positionnés pour composer avec l'accroissement du trafic ne pouvant pas être desservi par les réseaux de vente physiques.

L'**achat de biens et services** a augmenté de 37 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 33 millions de dollars au premier semestre de 2020, résultats qui tiennent essentiellement aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie et aux mesures prises en réponse à cette pandémie, y compris l'augmentation de nos créances douteuses et des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre, facteurs neutralisés en partie par l'intensification des programmes d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts.

La **charge au titre des avantages du personnel** a diminué de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et a augmenté de 2 millions de dollars au premier semestre de 2020, la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels en réponse à la pandémie de COVID-19 ayant entraîné une importante réduction des heures de travail du personnel de première ligne; toutefois, nous avons proactivement mis en place des mesures visant à réaffecter la quasi-totalité des membres de notre équipe dans d'autres secteurs d'activité nécessitant un soutien.

BAIIA – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf les marges)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
BAIIA	**870**	919	(5,3) %	**1 804**	1 827	(1,2) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	**19**	5	n.s.	**22**	14	n.s.
Ajouter : pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	**1**	—	n.s.	**4**	—	n.s.
BAIIA ajusté[1]	**890**	924	(3,7) %	**1 830**	1 841	(0,6) %
Marge du BAIIA (en %)	**47,1**	46,0	1,1 pt	**48,2**	46,4	1,8 pt
Marge du BAIIA ajusté[2] (en %)	**48,2**	46,3	1,9 pt	**48,8**	46,8	2,0 pts

1 Se reporter à la description fournie à la section *« BAIIA »*, à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières.

Le BAIIA du secteur des services mobiles a diminué de 49 millions de dollars, ou 5,3 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 23 millions de dollars, ou 1,2 %, au premier semestre de 2020. Le BAIIA ajusté du secteur des services mobiles a diminué de 34 millions de dollars, ou 3,7 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 11 millions de dollars, ou 0,6 %, au premier semestre de 2020, résultats qui reflètent l'incidence de la pandémie de COVID-19, y compris la baisse des produits tirés des services d'itinérance découlant des restrictions de voyage, la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels, l'utilisation réduite de données facturables tenant au fait qu'un plus grand nombre de personnes travaillent à domicile et délestent les données se trouvant sur leurs appareils mobiles vers les réseaux Wi-Fi, ainsi que l'augmentation des créances douteuses et l'annulation temporaire des frais de retard sur les soldes impayés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des marges liées à l'équipement, par l'utilisation accrue des services de transmission de la voix, ainsi que par l'intensification des programmes d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts en réponse à la pandémie.

5.5 Secteur des services filaires

Tendances – secteur des services filaires

La COVID-19 a été qualifiée de pandémie en mars 2020. Il est actuellement impossible d'estimer la nature de la pandémie et les incertitudes liées à son ampleur et à sa durée ainsi qu'à la période de rétablissement. En conséquence, les tendances identifiées avant le premier trimestre de 2020 et décrites ci-dessous pourraient ne pas être représentatives des tendances observées à partir du premier trimestre de 2020 et par la suite, étant donné que la pandémie de COVID-19 nous empêche tout comme nos clients d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs. Ainsi, la pandémie de COVID-19 a limité notre capacité à effectuer les installations de la manière traditionnelle. Par ailleurs, nos clients d'affaires font face à des réductions ou à des interruptions de leurs activités. Se reporter à la *rubrique 1.2* pour une analyse plus détaillée de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur les activités du secteur des services filaires.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires au cours des huit derniers trimestres reflète la croissance des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données de troisième vague, des produits tirés de TELUS International, des produits tirés des services de télévision, des produits tirés des services de santé, de même que des produits tirés des services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de sécurité), facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants. L'augmentation des produits tirés des services filaires de transmission de données tient également compte des produits tirés des acquisitions d'entreprises, y compris l'acquisition d'ADT Canada, le 5 novembre 2019 (d'importants coûts d'intégration et de rétention des abonnés ont été engagés en 2019 et seront engagés en 2020 et au début de 2021, et nous prévoyons atteindre notre pleine capacité opérationnelle par la suite), et notre acquisition de CCC le 31 janvier 2020. La hausse, d'un exercice à l'autre, des produits tirés des services Internet et des services de télévision découle de la croissance du nombre d'abonnés et de l'accroissement des produits d'exploitation par client tirés des services Internet en raison des mises à niveau à des vitesses plus élevées, des forfaits comportant une plus grande utilisation des données, des offres diversifiées de produits groupés, ainsi que de la couverture accrue de notre réseau à fibres optiques. Nous nous attendons à une croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, en raison de nos investissements continus dans l'élargissement de notre infrastructure à fibres optiques. Le nombre total d'abonnés aux services de télévision a augmenté, en raison de la hausse des ajouts nets d'abonnés ayant réagi à nos diverses offres de produits, de l'élargissement de notre réseau à fibres optiques et de l'offre de produits groupés, ainsi que de notre faible taux de

désabonnement. La croissance des abonnés aux services de sécurité se poursuit en raison des acquisitions d'entreprises et de la croissance interne. La croissance enregistrée dans le secteur des services filaires tient également à l'adoption du forfait TELUS Whole Home afin de répondre à la demande pour des services multiples par domicile. La pandémie de COVID-19 et les exigences en matière de distanciation physique ont eu une incidence sur les installations de systèmes de sécurité, en raison des restrictions liées à l'accès aux domiciles et aux locaux des entreprises; nous avons toutefois atténué en partie cette incidence en aidant nos clients à rester connectés et à se protéger grâce à l'offre de diverses options en matière d'installation, y compris des installations virtuelles. Les pertes d'abonnés aux services résidentiels de transmission de la voix continuent de refléter la tendance courante au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, mais ont été en partie atténuées par le succès remporté par nos offres de services groupés et nos offres de tarifs réduits. La tendance à la baisse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants découle du remplacement de la technologie, de l'utilisation accrue de forfaits interurbains conjuguée à la baisse du nombre de minutes d'utilisation des services interurbains, ainsi que de l'intensification de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises; toutefois, cette tendance à la baisse s'est atténuée en raison de notre offre de produits groupés et du succès remporté par nos efforts au chapitre de la rétention. La migration des produits et services offerts vers les services IP et l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents se sont traduites par des marges intrinsèquement plus faibles, par rapport aux marges liées à certains produits et services existants.

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

Aux 30 juin (en milliers)	**2020**	2019	Variation
Nombre d'abonnés :			
Internet	**2 044**	1 921	6,4 %
Télévision	**1 176**	1 126	4,4 %
Services résidentiels de transmission de la voix	**1 181**	1 228	(3,8) %
Services de sécurité[1,2]	**635**	89	n.s.
Nombre total d'abonnés aux services filaires[1, 2]	**5 036**	4 364	15,4 %

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en milliers)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés :						
Internet	**37**	25	48,0 %	**63**	47	34,0 %
Télévision	**8**	16	(50,0) %	**16**	33	(51,5) %
Services résidentiels de transmission de la voix	**(10)**	(9)	(11,1) %	**(23)**	(20)	(15,0) %
Services de sécurité[1]	**12**	11	9,1 %	**27**	17	58,8 %
Ajouts nets au nombre total d'abonnés aux services filaires	**47**	43	9,3 %	**83**	77	7,8 %

1 Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2019, nous avons, sur une base rétrospective, procédé au lancement des services de sécurité de TELUS au début du troisième trimestre de 2018, ajouté le nombre de connexions d'abonnés aux services de sécurité au nombre total de connexions d'abonnés des services filaires.

2 Le nombre de connexions d'abonnés aux services de sécurité au 31 décembre 2019 a été majoré afin d'inclure environ 490 000 abonnés par suite de notre acquisition d'ADT Canada (acquise le 5 novembre 2019).

Produits d'exploitation – secteur des services filaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Services de transmission de données	**1 493**	1 265	18,0 %	**2 937**	2 484	18,2 %
Services de transmission de la voix	**236**	249	(5,2) %	**472**	502	(6,0) %
Autres services et équipement	**95**	95	— %	**193**	193	— %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	**1 824**	1 609	13,4 %	**3 602**	3 179	13,3 %
Autres produits d'exploitation	**73**	5	n.s.	**105**	17	n.s.
Produits d'exploitation externes	**1 897**	1 614	17,5 %	**3 707**	3 196	16,0 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	**64**	60	6,7 %	**127**	116	9,5 %
Produits d'exploitation du secteur des services filaires	**1 961**	1 674	17,1 %	**3 834**	3 312	15,8 %

Les produits d'exploitation du secteur des services filaires ont augmenté de 287 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 522 millions de dollars au premier semestre de 2020.

- Les **produits tirés des services de transmission de données** ont augmenté de 228 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 453 millions de dollars au premier semestre de 2020. Les augmentations sont attribuables i) à la croissance des produits tirés de TELUS International tenant essentiellement à l'acquisition de CCC, à l'augmentation des volumes d'activités découlant de l'accroissement des services

offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle, facteurs neutralisés en partie par les perturbations temporaires découlant des diverses fermetures prescrites par les gouvernements en réponse à la pandémie de COVID-19; ii) à la hausse des produits tirés de nos services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de sécurité) découlant des acquisitions d'entreprises (y compris ADT Canada) et de l'accroissement des services; iii) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données de troisième vague reflétant la croissance de 6,4 % du nombre d'abonnés aux services Internet au cours des 12 derniers mois et l'augmentation des produits d'exploitation par client en raison des mises à niveau pour des vitesses Internet plus élevées, des forfaits comportant une plus grande utilisation des données, de même que des modifications apportées aux tarifs, facteurs neutralisés en partie par les initiatives mises en place pour aider nos clients durant la pandémie, y compris l'annulation temporaire des frais d'utilisation excédentaire; iv) à l'accroissement des produits tirés des services de télévision reflétant la croissance de 4,4 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois; v) à l'augmentation des produits tirés des solutions de soins virtuels. Cette croissance a été neutralisée en partie par d'autres facteurs découlant de la pandémie, y compris une baisse des produits tirés des services de santé en raison principalement de la fermeture temporaire des cliniques conventionnelles de Medysis et de Copeman pour tous les services non essentiels et de la diminution des demandes de prestations de maladie, ainsi que par la diminution de produits tirés de nos clients d'affaires, ceux-ci ayant réaffecté leurs ressources. De plus, les produits tirés des services de transmission de données ont été neutralisés en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de données existants.

- Les **produits tirés des services de transmission de la voix** ont reculé de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 30 millions de dollars au premier semestre de 2020, résultats qui reflètent la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie, l'utilisation accrue de forfaits interurbains, ainsi que la retarification. Les baisses ont été atténuées par notre offre de produits groupés et par nos efforts fructueux au chapitre de la rétention, ainsi que par la plus grande utilisation temporaire des services interurbains tenant au fait que nos clients sont demeurés connectés durant la pandémie de COVID-19.
- Les **ajouts nets au nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 47 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 83 000 au premier semestre de 2020, soit une hausse de 4 000 pour le trimestre et de 6 000 pour le semestre.
  - Les **ajouts nets d'abonnés à Internet** se sont établis à 37 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 63 000 au premier semestre de 2020, en hausse de 12 000 pour le trimestre et de 16 000 pour le semestre, en raison de la nouvelle demande nette continue de la part des consommateurs et des entreprises, laquelle tient au fait que nous avons continué de garder nos clients connectés en leur offrant diverses options en matière d'installation, ainsi que de la baisse du taux de désabonnement des clients attribuable à nos initiatives accordant la priorité aux clients et à nos programmes de rétention, et du nombre moins élevé d'abonnés ayant changé de fournisseur en raison de la pandémie de COVID-19. La priorité que nous continuons d'accorder au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques (le réseau TELUS PureFibre était offert à environ 73 % des abonnés à nos services à large bande à la fin du deuxième trimestre de 2020), l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, et le groupement de ces services se sont traduits par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 173 000 au cours des 12 derniers mois.
  - Les **ajouts nets d'abonnés aux services de télévision** se sont établis à 8 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 16 000 au premier semestre de 2020, soit une diminution de 8 000 pour le trimestre et de 17 000 pour le semestre, qui s'expliquent essentiellement par la baisse des ajouts bruts découlant de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et l'évolution de l'environnement favorisant l'accroissement des services de diffusion en continu, facteurs neutralisés en partie par la diminution du taux de désabonnement des abonnés découlant de nos solides efforts en matière de rétention, ainsi que par le nombre moins élevé d'abonnés ayant changé de fournisseur en raison de la pandémie.
  - Les **pertes nettes d'abonnés aux services résidentiels de transmission de la voix** se sont chiffrées à 10 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 23 000 au premier semestre de 2020, par rapport à 9 000 et à 20 000, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019. Les pertes d'abonnés aux services résidentiels de transmission de la voix continuent de refléter la tendance au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, facteur atténué en partie par l'élargissement de notre réseau à fibres optiques et par l'offre de produits groupés, ainsi que par nos solides efforts en matière de rétention, y compris l'offre de tarifs réduits.

- Les **ajouts nets d'abonnés aux services de sécurité** se sont établis à 12 000 au deuxième trimestre de 2020 et à 27 000 au premier semestre de 2020, soit une hausse de 1 000 pour le trimestre et de 10 000 pour le semestre, qui s'expliquent par une forte croissance interne et par le fait que nous avons aidé nos clients à demeurer connectés et à se protéger en leur offrant diverses options en matière d'installation, ainsi que par la demande découlant de nos offres de produits groupés.

Les résultats au chapitre des mises en service d'abonnés dont il est fait mention ci-dessus ont été touchés, au cours des dernières semaines de mars 2020 et du deuxième trimestre de 2020, par la pandémie de COVID-19 et par les restrictions mises en place pour protéger nos clients et les membres de notre équipe, y compris les mesures de distanciation physique qui ont limité notre capacité à accéder aux résidences et aux locaux des entreprises pour effectuer des installations. Lorsque cela est possible, nous avons mis en place avec succès une procédure qui permet aux clients d'installer eux-mêmes l'équipement grâce au soutien que leur fournissent nos techniciens à l'aide d'un téléphone intelligent.

Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 88 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement d'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International. Les résultats au premier semestre de 2020 ont également été touchés par la diminution d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis au secteur des services mobiles, et comprennent les produits tirés de TELUS International. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Achat de biens et services[1]	**728**	633	15,0 %	**1 412**	1 247	13,2 %
Charge au titre des avantages du personnel[1]	**744**	587	26,7 %	**1 458**	1 140	27,9 %
Charges d'exploitation du secteur des services filaires	**1 472**	1 220	20,7 %	**2 870**	2 387	20,2 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Les charges d'exploitation du secteur des services filaires ont augmenté de 252 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 483 millions de dollars au premier semestre de 2020.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté de 95 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 165 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison de la hausse des coûts d'exploitation et des frais d'administration découlant des acquisitions d'entreprises et de la croissance des produits de TELUS International, de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre relatifs aux initiatives d'efficience opérationnelle et à la pandémie, ainsi que de la hausse des créances douteuses découlant de cette pandémie. L'augmentation des charges au titre de l'achat de biens et services a été neutralisée en partie par les économies tenant à l'intensification de nos initiatives d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts en réponse aux répercussions de la pandémie sur l'économie.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 157 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 318 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement de l'accroissement des coûts de la rémunération et des avantages du personnel, incluant la charge au titre des régimes de retraite, découlant de l'augmentation du nombre d'employés afin de prendre en charge les acquisitions d'entreprises et la croissance interne des produits tirés de TELUS International. La hausse des coûts liés à la main-d'œuvre interne découlant des hausses salariales effectuées en avril 2019 a également contribué à l'augmentation enregistrée au premier semestre de 2020. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des coûts de restructuration et autres coûts liés à la main-d'œuvre et par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein au pays.

BAIIA – secteur des services filaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf les marges)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
BAIIA[1]	**489**	454	7,7 %	**964**	925	4,2 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	**51**	24	n.s.	**108**	51	n.s.
Ajouter : pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	**2**	—	n.s.	**5**	—	n.s.
Déduire : retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International	**(71)**	—	n.s.	**(71)**	—	n.s.
BAIIA ajusté[1]	**471**	478	(1,2) %	**1 006**	976	3,1 %
Marge du BAIIA (en %)	**25,0**	27,1	(2,1) pts	**25,1**	27,9	(2,8) pts
Marge du BAIIA ajusté[1, 2] (en %)	**24,9**	28,5	(3,6) pts	**26,7**	29,5	(2,8) pts

1 Se reporter à la description fournie à la section *« BAIIA »*, à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».*

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les pertes liées à la période résiduelle de location et les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, ainsi que le retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International.

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 35 millions de dollars, ou 7,7 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 39 millions de dollars, ou 4,2 %, au premier semestre de 2020. En excluant l'incidence du profit de 71 millions de dollars au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International, le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 36 millions de dollars, ou 7,9 %, au deuxième trimestre de 2020, et de 32 millions de dollars, ou 3,5 %, au premier semestre de 2020.

Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires a diminué de 7 millions de dollars, ou 1,2 %, au deuxième trimestre de 2020. La diminution reflète les répercussions de la pandémie de COVID-19, y compris les perturbations temporaires au chapitre de la capacité ayant touché les activités de TELUS International en raison des fermetures prescrites par les gouvernements, l'incidence, sur nos solutions de soins de santé, de la fermeture temporaire des cliniques de Medysis et de Copeman ainsi que la diminution des demandes de prestations de maladie, les initiatives accordant la priorité aux clients, y compris l'annulation temporaire des frais d'utilisation excédentaire, et la hausse des créances douteuses. La baisse du BAIIA ajusté au deuxième trimestre de 2020 a également été touchée par la diminution continue des services filaires de transmission de la voix et de transmission de données existants, par la hausse de la charge au titre des avantages du personnel, ainsi que par la diminution de l'apport au BAIIA provenant de nos services existants. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'apport plus élevé provenant de l'acquisition de CCC par TELUS International, par l'accroissement des services offerts aux clients existants et la croissance du nombre d'abonnés, par la croissance découlant de nos services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de sécurité) et tenant aux acquisitions d'entreprises et à l'accroissement des services, ainsi que par la hausse des marges liées aux services Internet.

Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires a augmenté de 30 millions de dollars, ou 3,1 %, au premier semestre de 2020. L'augmentation reflète l'apport provenant de TELUS International dont il est fait mention ci-dessus, les marges liées aux services résidentiels et services aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de sécurité) et aux services Internet, ainsi qu'une réduction de la provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les répercussions de la pandémie de COVID-19 dont il est fait mention ci-dessus, par la baisse continue des services de transmission de la voix et de transmission de données existants, ainsi que par la hausse de la charge au titre des avantages du personnel et des autres coûts liés aux acquisitions d'entreprises.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 déc. 2019	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants				
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**971**	535	436	Se reporter à la *rubrique 7*, *« Situation de trésorerie et sources de financement »*.
Débiteurs	**2 004**	1 962	42	Augmentation tenant principalement à l'acquisition de Competence Call Center, et augmentation des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement relativement à notre programme Option Retour et au programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS, neutralisées en partie par le moment auquel sont comptabilisées les créances clients liées aux services de gros du secteur des services mobiles et par une diminution des débiteurs des détaillants correspondant à la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos magasins de détail conventionnels.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir	**18**	127	(109)	Excédent de la charge d'impôt sur le résultat sur les acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour.
Stocks	**335**	437	(102)	Diminution des volumes d'appareils.
Actifs sur contrat	**538**	737	(199)	Se reporter à la description des actifs sur contrat non courants.
Charges payées d'avance	**544**	547	(3)	—
Actifs dérivés courants	**10**	8	2	—
Passifs courants				
Emprunts à court terme	**100**	100	—	Se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients »*.
Créditeurs et charges à payer	**2 873**	2 749	124	Augmentation des taxes à la consommation, et paie et autres charges salariales connexes, neutralisée en partie par le moment auquel sont comptabilisés les créditeurs.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	**155**	55	100	Augmentation tenant principalement au report des acomptes provisionnels découlant de la pandémie de COVID-19, et aux activités d'acquisition au cours de la période.
Dividendes à payer	**372**	352	20	Incidence de l'augmentation du nombre d'actions en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	**696**	675	21	Augmentation de la facturation par anticipation reflétant une plus grande croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles au cours de la période. Se reporter à la *note 24* des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	**83**	288	(205)	Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur et excédent des décaissements sur les nouvelles provisions.
Tranche courante de la dette à long terme	**562**	1 332	(770)	Diminution de l'encours du papier commercial, neutralisée en partie par une augmentation du reclassement hors de la dette à long terme lié à l'arrivée à échéance, en juin 2021, des débentures à 10,65 % de série 3 d'un montant de 175 millions de dollars.
Passifs dérivés courants	**9**	23	(14)	Diminution du montant nominal des éléments de couverture libellés en dollars américains.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	**(430)**	(1 221)	791	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à *« Plan financier et plan de gestion de la structure du capital »*, à la *rubrique 4.3*, ainsi qu'à *« Risque de liquidité »*, à la *rubrique 7.9*.

Situation financière : (en millions de dollars)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 déc. 2019	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles, montant net	**14 559**	14 232	327	Se reporter à *« Dépenses d'investissement »* à la *rubrique 7.3*, *« Sorties liées aux activités d'investissement »* ainsi qu'à *« Amortissement des immobilisations corporelles »* à la *rubrique 5.3*, *« Résultats d'exploitation consolidés »*.
Immobilisations incorporelles, montant net	**13 630**	12 844	786	Se reporter à *« Dépenses d'investissement »* à la *rubrique 7.3*, *« Sorties liées aux activités d'investissement »* ainsi qu'à *« Amortissement des immobilisations incorporelles »* à la *rubrique 5.3*, *« Résultats d'exploitation consolidés »*.
Goodwill, montant net	**6 132**	5 309	823	Augmentation tenant principalement à l'acquisition de Competence Call Center. Se reporter à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs sur contrat	**212**	328	(116)	Diminution tenant principalement au lancement du programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS. Également, diminution du nombre d'appareils financés en raison de la proportion plus élevée de clients qui ont apporté leur propre appareil.
Autres actifs à long terme	**1 355**	919	436	Augmentation des actifs dérivés tenant à l'incidence combinée des fluctuations des taux de change par rapport aux taux couverts et des fluctuations relatives des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada, neutralisée en partie par la diminution de l'actif au titre des régimes de retraite tenant à l'excédent du montant découlant de la réévaluation des hypothèses financières sur l'incidence des rendements des régimes de retraite supérieurs au taux d'actualisation
Passifs non courants				
Provisions	**613**	590	23	Augmentation des provisions au titre de la restructuration non courantes, déduction faite des montants reclassés dans la tranche courante.
Dette à long terme	**17 956**	17 142	814	Se reporter à la *rubrique 7.4*, *« Entrées (sorties) liées aux activités de financement »*.
Autres passifs à long terme	**1 157**	806	351	Augmentation du passif au titre des régimes de retraite tenant à l'excédent des pertes découlant de la réévaluation des hypothèses financières sur l'incidence des rendements des régimes de retraite supérieurs au taux d'actualisation.
Impôt sur le résultat différé	**3 352**	3 214	138	Augmentation générale des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, y compris les différences temporaires découlant des activités d'acquisition.
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	**12 046**	10 548	1 498	Se reporter aux *états consolidés des variations des capitaux propres* dans les états financiers consolidés intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	**334**	**111**	223	Se reporter aux *états consolidés des variations des capitaux propres* dans les états financiers consolidés intermédiaires.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant notre ratio de distribution et notre ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion. Se reporter à la *rubrique 1.2* pour une analyse plus détaillée de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur la situation de trésorerie et les sources de financement.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 462**	1 160	302	**2 639**	1 950	689
Sorties liées aux activités d'investissement	**(823)**	(1 600)	777	**(2 782)**	(2 562)	(220)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**(726)**	69	(795)	**579**	415	164
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	**(87)**	(371)	284	**436**	(197)	633
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	**1 058**	588	470	**535**	414	121
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	**971**	217	754	**971**	217	754

7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

Analyse des variations des entrées liées aux activités d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
BAIIA[1] (se reporter à la *rubrique 5.4* et à la *rubrique 5.5*)	**1 359**	1 373	(14)	**2 768**	2 752	16
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	**14**	1	13	**26**	(32)	58
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite des cotisations de l'employeur	**13**	7	6	**25**	11	14
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	**41**	20	21	**64**	39	25
Intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus	**(196)**	(144)	(52)	**(370)**	(321)	(49)
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	**(13)**	(122)	109	**(137)**	(473)	336
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	**244**	25	219	**263**	(26)	289
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 462**	1 160	302	**2 639**	1 950	689

1 Se reporter à la description fournie à la section *« BAIIA »*, à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Les entrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 302 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 689 millions de dollars au premier semestre de 2020.

- Les coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements, se sont traduits par une variation nette de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 58 millions de dollars au premier semestre de 2020. Nous avons effectué des décaissements au titre des coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite de la charge, moins élevés relativement à l'amélioration de notre structure de coûts générale et de notre efficacité opérationnelle. Au deuxième trimestre de 2020, nous avons engagé des coûts de restructuration et autres coûts liés à la pandémie de COVID-19. De plus, au premier semestre de 2020, nous avons engagé des coûts de restructuration et autres coûts relativement à notre acquisition de Competence Call Center (« CCC »).
- Les intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus, ont augmenté de 52 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 49 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement de la prime au titre du remboursement par anticipation décrite à la *rubrique 5.3*, ainsi que de la hausse du solde moyen de la dette à long terme, laquelle a été neutralisée en partie par la diminution du taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme.
- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont diminué de 109 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 336 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison principalement d'un paiement d'impôt final versé au premier trimestre de 2019 pour l'année d'imposition 2018, qui s'est chiffré à 270 millions de dollars et ne s'est pas reproduit dans une même mesure au premier semestre de 2020. De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, divers paliers gouvernementaux nous ont permis de reporter jusqu'au troisième trimestre de 2020 les acomptes provisionnels qui doivent être versés.
- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la *rubrique 6*, *« Évolution de la situation financière »*, ainsi qu'à la *note 31 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

Analyse des variations des sorties liées aux activités d'investissement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	**(694)**	(645)	(49)	**(1 474)**	(1 438)	(36)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	**—**	(931)	931	**—**	(931)	931
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	**(107)**	(26)	(81)	**(1 211)**	(188)	(1 023)
Avances aux coentreprises immobilières et à l'entreprise associée et participations dans les coentreprises immobilières et l'entreprise associée, déduction faite des sommes reçues des coentreprises immobilières	**(7)**	(8)	1	**(85)**	(15)	(70)
Autres	**(15)**	10	(25)	**(12)**	10	(22)
Sorties liées aux activités d'investissement	**(823)**	(1 600)	777	**(2 782)**	(2 562)	(220)

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 777 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et ont augmenté de 220 millions de dollars au premier semestre de 2020.

- L'augmentation des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, pour le deuxième trimestre de 2020 et le premier semestre de 2020, tient à ce qui suit :
  - L'augmentation des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués, la variation des créditeurs et charges à payer connexes ayant diminué de 63 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 31 millions de dollars au premier semestre de 2020.
  - La baisse des dépenses d'investissement de 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et l'augmentation de ces dépenses de 5 millions de dollars au premier semestre de 2020 (se reporter au tableau *« Mesures des dépenses d'investissement »* et à l'analyse ci-dessous).
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre comptabilisés au deuxième trimestre de 2019 et au premier semestre de 2019 ont trait aux enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz.
- Au deuxième trimestre de 2020, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre d'acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos secteurs d'activité existants. Outre les activités au deuxième trimestre de 2020, nous avons, au premier semestre de 2020, effectué un paiement en trésorerie au titre de l'acquisition de CCC et d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos secteurs d'activité existants. En comparaison, nous avons effectué un certain nombre d'acquisitions d'entreprises au premier semestre de 2019, y compris une entreprise de télécommunications et d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle.
- Les avances aux coentreprises immobilières et à l'entreprise associée et les participations dans les coentreprises immobilières et l'entreprise associée, déduction faite des sommes reçues des coentreprises immobilières, ont diminué de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2020 et ont augmenté de 70 millions de dollars au premier semestre de 2020, relativement à notre acquisition d'une participation de base de 28 % dans Miovision Technologies Incorporated.

Mesures des dépenses d'investissement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité du capital)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Dépenses d'investissement[1]						
Secteur des services mobiles	**234**	223	4,9 %	**428**	400	7,0 %
Secteur des services filaires	**522**	547	(4,6) %	**993**	1 016	(2,3) %
Données consolidées	**756**	770	(1,8) %	**1 421**	1 416	0,4 %
Intensité des dépenses d'investissement du secteur des services mobiles (en %)	**13**	11	2 pts	**11**	10	1 pt
Intensité des dépenses d'investissement du secteur des services filaires (en %)	**27**	33	(6) pts	**26**	31	(5) pts
Intensité des dépenses d'investissement consolidées[2] (en %)	**20**	21	(1) pt	**19**	20	(1) pt

1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

2 Se reporter à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Les **dépenses d'investissement consolidées** ont diminué de 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en raison de notre calendrier des activités de déploiement de la fibre optique et de la baisse des investissements tributaires des résultats obtenus concordant avec la diminution du nombre brut de mises en service durant la pandémie, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement de nos investissements dans notre réseau 5G. Les dépenses d'investissement consolidées ont augmenté de 5 millions de dollars au premier semestre de 2020, en raison essentiellement de l'accroissement de nos investissements dans notre réseau 5G, ainsi que des investissements visant à accroître la capacité et la fiabilité des systèmes durant la pandémie. Ces investissements plus élevés ont été neutralisés en partie par le calendrier des activités de déploiement de la fibre optique et par l'efficience dans la gestion des dépenses liées à notre réseau 4G. En raison de nos investissements continus, nous poursuivons l'accroissement des vitesses et de la couverture de notre réseau mobile, ce qui nous a permis de lancer notre réseau 5G, nous continuons le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre technologie à fibres optiques, et nous maintenons nos efforts visant à assurer la fiabilité des systèmes de même que l'efficience et l'efficacité opérationnelles. Ces investissements soutiennent également la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité, répondent à la demande de nos clients concernant des vitesses Internet plus élevées, et accroissent la portée et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires et de nos solutions en santé. Au 30 juin 2020, le réseau TELUS PureFibre était offert à environ 73 % des abonnés à nos services à large bande.

7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

Analyse des variations des entrées (sorties) liées aux activités de financement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2020**	2019	Variation	**2020**	2019	Variation
Actions ordinaires émises	**—**	—	—	**1 495**	—	1 495
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	**(240)**	(307)	67	**(462)**	(610)	148
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	**—**	(400)	400	**—**	—	—
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance (remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions)	**(479)**	805	(1 284)	**(590)**	1 054	(1 644)
Actions d'une filiale émises aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	**—**	—	—	**209**	—	209
Autres	**(7)**	(29)	22	**(73)**	(29)	(44)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**(726)**	69	(795)	**579**	415	164

Les entrées liées aux activités de financement ont diminué de 795 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et ont augmenté de 164 millions de dollars au premier semestre de 2020.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises reflètent les 57 500 000 actions ordinaires émises au premier semestre de 2020.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. Avec prise d'effet pour les dividendes versés le 1er octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires sur le capital autorisé à un escompte de 2 %. Les paiements en trésorerie au titre des dividendes ont diminué de 67 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 148 millions de dollars au premier semestre de 2020, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés ayant acquis un nombre plus élevé d'actions propres aux fins de ce régime. Ce facteur a été neutralisé en partie par la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*), et par l'augmentation du nombre d'actions en circulation. Au cours du deuxième trimestre de 2020, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions ordinaires pour un montant de 131 millions de dollars.

En juillet 2020, nous avons versé des dividendes de 232 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions propres ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 140 millions de dollars, portant le total à 372 millions de dollars.

Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net

Au premier semestre de 2020, nous avons utilisé, et remboursé, un montant de 200 millions de dollars avancé par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance. Au deuxième trimestre de 2019, nous avons effectué des prélèvements de 400 millions de dollars sur les montants qui nous ont été avancés par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance afin de financer le fonds de roulement.

Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Au deuxième trimestre de 2020, les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, se sont élevés à 479 millions de dollars, soit une variation de 1 284 millions de dollars comparativement aux émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, de 805 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019; ces remboursements se composaient principalement de ce qui suit :

- Une diminution nette de l'encours du papier commercial de 459 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde ayant été ramené à néant (néant en dollars US) au 30 juin 2020, comparativement à un solde de 459 millions de dollars (323 millions de dollars US) au 31 mars 2020. Lorsque nous l'utilisons, notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et est entièrement garanti par la facilité de crédit engagée d'une durée de cinq ans (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*).
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., compte tenu de l'incidence des taux de change, de 118 millions de dollars. Au 30 juin 2020, les prélèvements nets sur la facilité consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) s'élevaient à 865 millions de dollars US, et au 31 mars 2020, les prélèvements nets se chiffraient à 913 millions de dollars US. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Aux fins de l'acquisition de CCC conclue au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 et décrite à la *note 18 b)* des états financiers consolidés intermédiaires, des montants supplémentaires ont été prélevés sur la facilité.
- L'émission, le 29 mai 2020, de billets de premier rang non garantis à 2,35 % de série CAC d'un montant de 600 millions de dollars arrivant à échéance le 27 janvier 2028, et d'un montant de 400 millions de dollars dans le cadre de la réémission de billets à 3,95 % de série CAB arrivant à échéance le 16 février 2050. Le produit net de ce placement a servi au remboursement par anticipation de l'intégralité des billets à 3,60 % de série CM d'un montant de 400 millions de dollars arrivant à échéance le 26 janvier 2021 et au remboursement par anticipation de l'intégralité des billets à 3,20 % de série CO d'un montant de 500 millions de dollars arrivant à échéance le 5 avril 2021, ainsi qu'aux fins générales de la société. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme liée au remboursement intégral des billets de série CM d'un montant de 400 millions de dollars et des billets de série CO d'un montant de 500 millions de dollars qui a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 s'élève à 18 millions de dollars avant impôt sur le résultat.

Au premier semestre de 2020, les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, se sont élevés à 590 millions de dollars, soit une variation de 1 644 millions de dollars par rapport au premier semestre de 2019. Outre les activités au deuxième trimestre de 2020, la variation du solde au premier semestre de 2020 se composait principalement de ce qui suit :

- Une diminution nette de l'encours du papier commercial de 1 015 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, comparativement à un solde de 1 015 millions de dollars (781 millions de dollars US) au 31 décembre 2019.
- Une augmentation des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., compte tenu de l'incidence des taux de change, de 736 millions de dollars. Au 31 décembre 2019, les prélèvements nets payables à un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) se chiffraient à 336 millions de dollars US.
- Nous avons remboursé un montant de 185 millions de dollars relativement aux autres passifs acquis au titre de la dette à long terme, relativement à notre acquisition de CCC.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était d'environ 13,0 ans au 30 juin 2020, en hausse comparativement à environ 12,8 ans au 31 décembre 2019 et à environ 12,5 ans au 30 juin 2019. De plus, le coût moyen pondéré de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 3,86 % au 30 juin 2020, en baisse comparativement à 3,94 % au 31 décembre 2019 et à 4,12 % au 30 juin 2019.

Actions d'une filiale émises aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle

Au premier semestre de 2020, notre filiale, TELUS International (Cda) Inc., a émis des actions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, en ce qui a trait à l'acquisition de CCC.

Autres

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons engagé certains frais d'émission relativement à l'émission de titres de créance. Au premier semestre de 2020, nous avons engagé certains frais d'émission relativement à l'émission de 57 500 000 actions ordinaires.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 juin 2020 s'est établie à 17,7 milliards de dollars, soit une hausse de 1,1 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement de l'émission, en 2019, de billets de série CZ d'un montant de 800 millions de dollars, de billets de série CAA d'un montant de 600 millions de dollars et de billets de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars, ainsi que de l'émission de billets de série CAC d'un montant de 600 millions de dollars et de la réémission de billets de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars décrites à la *rubrique 7.4*, et des prélèvements nets plus élevés sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. consentie par un consortium d'institutions financières. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le remboursement par anticipation, en 2019, de billets de série CH, ainsi que par le remboursement par anticipation de billets de série CM et de billets de série CO décrit à la *rubrique 7.4*, et par la diminution de l'encours du papier commercial ainsi que par l'augmentation de la trésorerie et des placements temporaires.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** ne tient pas compte des obligations locatives et des autres passifs au titre de la dette à long terme, et s'est établie à 96 % au 30 juin 2020, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent; ce résultat tient essentiellement à l'émission, en 2019, de billets de série CZ, de billets de série CAA et de billets de série CAB, ainsi qu'à l'émission de billets de série CAC et à la réémission de billets de série CAB décrites à la *rubrique 7.4*, facteurs neutralisés par le remboursement par anticipation en 2019 de billets de série CH, ainsi que par le remboursement par anticipation de billets de série CM et de billets de série CO. Nous avons par ailleurs comptabilisé une diminution de l'encours du papier commercial, qui est classée comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul. Ces facteurs ont été neutralisés par une augmentation des prélèvements sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. consentie par un consortium d'institutions financières, qui est sans recours pour TELUS Corporation.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 3,06 fois au 30 juin 2020, en hausse par rapport à 2,94 fois à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,20 à 2,70 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 30 juin 2020, ce ratio sortait toujours de la fourchette cible à long terme en raison des émissions antérieures de titres de créance supplémentaires, aux fins principalement de l'acquisition des licences de spectre et des acquisitions d'entreprises, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. La croissance du BAIIA a diminué en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Au 30 juin 2020, l'acquisition des licences de spectre a occasionné une augmentation du ratio d'environ 0,21; les acquisitions d'entreprises au cours des 12 derniers mois ont occasionné une augmentation du ratio d'environ 0,33. En raison de nos récentes acquisitions de licences de spectre, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères tenues en 2019 et pour les prochaines enchères de licences de spectre, ainsi que notre incapacité à quantifier l'incidence de la pandémie de COVID-19, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette visée sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené en deçà de 2,70 fois à moyen terme (lorsque les prochaines enchères de spectre auront eu lieu), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de levier financier n'était pas supérieur à 4,25:1,00 au 30 juin 2020 (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 juin et pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	**2020**	2019	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture[1] (en millions de dollars)			
Dette nette	**17 664**	16 602	1 062
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	**5 769**	5 649	120
Charges d'intérêts, montant net	**797**	706	91
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	**96**	96	— pt
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en années)	**13,0**	12,5	0,5
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en %)	**3,86**	4,12	(0,26) pt
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts[1] (fois)	**3,06**	2,94	0,12
Ratios de couverture[1] (fois)			
Couverture par le bénéfice	**3,6**	4,2	(0,6)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	**7,2**	8,0	(0,8)
Autres mesures[1] (en %)			
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	**61**	133	(72) pts
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables			
Ratio de dividendes déclarés par rapport aux entrées liées aux activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**84**	122	(38) pts

1 Se reporter à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 3,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, en baisse par rapport à 4,2 fois à l'exercice précédent. La diminution du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio, et l'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,5 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 7,2 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, en baisse par rapport à 8,0 fois à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,2 du ratio, et l'augmentation du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une baisse de 1,0 du ratio.

Ratios de distribution : Les décisions touchant les distributions réelles continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil et à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette à long terme visée concernant le ratio de distribution, qui est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. À compter de 2020, afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous avons mis à jour notre ratio de distribution révisé présenté pour qu'il soit une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés relativement aux actions ordinaires des quatre derniers trimestres, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices (les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la *rubrique 11.1*). La mesure historique pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2020, la mesure historique du ratio de distribution se situait dans la tranche inférieure de la fourchette, en raison du taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat actualisé.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 juin 2020, nous avions des liquidités disponibles d'environ 2,25 milliards de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous disposions d'un montant de 244 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation). Nous disposions également d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients »*). Ces montants sont conformes à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1,0 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières et dont l'échéance est le 31 mai 2023. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 juin 2020

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité de crédit renouvelable[1]	31 mai 2023	2 250	—	—	—	2 250

1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,25:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 30 juin 2020, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à 3,06:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à environ 7,24:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujetti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal de 1,4 milliard de dollars au 30 juin 2020. Nous utilisons des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la *rubrique 7.8*, *« Notations du crédit »*).

Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 juin 2020, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 28 janvier 2025, avec un consortium d'institutions financières (en sa qualité de coprêteur à 87,5 %) auquel s'est jointe en 2020 TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 12,5 %). La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 600 millions de dollars US et une composante prêt à terme de 600 millions de dollars US amortissable. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la composante renouvelable et de la composante prêt à terme en cours était de 2,68 % au 30 juin 2020.

Nous avons effectué des prélèvements additionnels sur la facilité au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, relativement à l'acquisition de CCC.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 juin 2020, nous disposions de lettres de crédit en cours de 191 millions de dollars, lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire engagée. Au 30 juin 2020, nous disposions de liquidités disponibles d'un montant de 130 millions de dollars aux termes de diverses facilités non engagées sous forme de lettres de crédit.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale entièrement détenue de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021 et, au 30 juin 2020, les liquidités disponibles s'élevaient à 400 millions de dollars. (Se reporter à la *note 22* des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 31 juillet 2020, la notation était plus élevée que la notation minimale devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au deuxième trimestre de 2020, ou au 31 juillet 2020.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers, leur classement comptable, ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2019.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, *« Situation de trésorerie et sources de financement »*, nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consortial; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 30 juin 2020, nous pouvions émettre 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de titres de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base qui demeurera en vigueur jusqu'en juin 2022.

Au 30 juin 2020, nous avions des liquidités disponibles d'un montant de 2,25 milliards de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous disposions d'un montant d'environ 244 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. avec un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*); nous disposions également d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients »*). En excluant la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. et en tenant compte de la trésorerie et des placements temporaires se chiffrant à environ 1,0 milliard de dollars, nos liquidités totalisaient plus de 3,6 milliards de dollars au 30 juin 2020. Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 juin 2020, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 205 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2022, comparativement à des engagements de 136 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2022 présentés au 31 décembre 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable aux nouveaux projets conclus avant le 30 juin 2020.

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 juin 2020	31 juillet 2020
Actions ordinaires	1 278	1 284
Options sur actions ordinaires – pouvant être exercées (à raison de une pour une)	3	3

7.11 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités, et ils composent notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 14 millions de dollars et à 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et au premier semestre de 2020, respectivement, comparativement à 8 millions de dollars et à 27 millions de dollars aux périodes correspondantes de 2019. L'augmentation de la charge au titre de la rémunération versée aux principaux dirigeants au deuxième trimestre de 2020 tient à une rémunération fondée sur des actions plus élevée. La diminution de la charge au titre de la rémunération versée aux principaux dirigeants au premier semestre de 2020 est attribuable à une rémunération fondée sur des actions plus élevée au deuxième trimestre de 2019, qui découle essentiellement des mesures d'évaluation à la valeur de marché ayant une incidence sur les unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et sont non significatives.

Transactions avec une coentreprise immobilière et des entreprises associées

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons effectué des transactions avec TELUS Sky, une coentreprise immobilière, qui est une partie liée, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2020 au titre des travaux de construction (environ 23 millions de dollars au 30 juin 2020), et un financement aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec des institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅔ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %) en vertu d'une convention de crédit qui viendra à échéance le 31 août 2021. Nous avons conclu un contrat de location avec la coentreprise immobilière TELUS Sky; aux fins de la comptabilisation des contrats de location, ce contrat a débuté au cours du trimestre clos le 31 mars 2019.

Nos activités avec notre entreprise associée au cours du semestre clos le 30 juin 2020 comprennent notre placement en titres de capitaux propres de 73 millions de dollars.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques et jugements

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font l'objet de discussions entre les membres de notre comité d'audit chaque trimestre, et ils sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2019, qui est intégré par renvoi dans les présentes. Se reporter à la *note 1 b)* des états financiers consolidés intermédiaires pour des renseignements détaillés sur notre recours à des estimations et des jugements, notamment en ce qui concerne les répercussions futures de la pandémie de COVID-19.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2*, *« Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*, de notre rapport de gestion annuel 2019. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives qui doivent être lues en parallèle avec la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses sur lesquelles nos perspectives pour 2020 sont fondées sont décrites à la *rubrique 9*, *« Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, de notre rapport de gestion annuel 2019 et elles ont été publiées le 13 février 2020, en tenant pour acquise notre exploitation dans le cours normal des activités. L'ampleur de la pandémie de COVID-19, y compris les interruptions des économies mondiale et canadienne qui en ont découlé, les mesures prises par les gouvernements pour limiter le risque de transmission et les mesures proactives que nous avons mises de l'avant pour assurer la sécurité et le bien-être de nos clients, des membres de notre équipe et de nos collectivités sont autant de facteurs que nous n'avions pas prévus au moment où nous avons publié nos hypothèses pour l'exercice 2020, et nous estimons que ces hypothèses ne sont plus valides. En conséquence, compte tenu des incertitudes liées à l'ampleur, à la durée et aux issues possibles de la pandémie, nous avons décidé, en mai 2020, de retirer nos perspectives pour 2020 de même que les hypothèses sur lesquelles ces perspectives sont fondées.

Étant donné les multiples scénarios concernant l'issue possible de la pandémie de COVID-19 et l'incertitude quant à la durée de la pandémie et les mesures mises en place pour limiter la propagation et la transmission, il nous est impossible, en date du présent rapport de gestion, de prédire avec exactitude quelle sera l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos activités. Par conséquent, nos activités et nos résultats financiers pourraient différer considérablement de ceux prévus dans nos indications publiées précédemment; en mai 2020, nous avons donc retiré nos indications financières consolidées pour 2020, qui avaient été présentées dans notre communiqué de presse du 13 février 2020 et déposées sur SEDAR.

Nous entendons réexaminer nos hypothèses et envisageons de présenter une mise à jour relative à nos perspectives et à nos indications lors de la publication de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2020 portant sur le trimestre et la période de neuf mois se clôturant le 30 septembre 2020.

9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), Patrimoine canadien, et le Bureau de la concurrence.

L'information ci-après constitue un sommaire de certains faits nouveaux et instances importants en matière de réglementation qui touchent nos activités et notre industrie. Ce sommaire ne doit pas être considéré comme une analyse juridique exhaustive ni comme une description de toutes les questions spécifiques décrites. Bien que nous ayons indiqué les enjeux relativement auxquels l'issue d'un fait nouveau ou d'une instance ne devrait pas, selon nous, avoir une incidence significative sur notre société, il n'existe aucune certitude que l'issue prévue se concrétisera ou que notre évaluation actuelle de son incidence possible sur notre société sera exacte. Se reporter à la *rubrique 10.3*, *« Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2019.

Licences de radiocommunication et questions liées au spectre

ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions de licence d'autorisation de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

Enchères de spectre dans la bande de 3 500 MHz pour prendre en charge la technologie 5G

Le 5 juin 2019, ISDE a publié le document intitulé *Décision sur l'examen de la bande de 3 500 MHz pour permettre une utilisation flexible et décisions préliminaires sur les changements à apporter à la bande de 3 800 MHz*, et le 5 mars 2020, le document intitulé *Cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 3 500 MHz*, lequel définit les règles concernant les enchères et les conditions de licence visant la bande de 3 500 MHz. En vertu du cadre de mise aux enchères, une tranche de 50 MHz est réservée dans tous les marchés où une bande de spectre de 50 MHz ou plus est disponible; dans les marchés où se trouve un grand centre de population et où une tranche de moins de 50 MHz est disponible, l'intégralité de la bande offerte dans le cadre des enchères sera réservée. Cette décision s'ajoute au déséquilibre concurrentiel lié à la bande découlant de la décision

transitoire rendue par ISDE l'an dernier. En raison de cette décision, une tranche de près de 90 MHz de la bande de 200 MHz est réservée pour des entreprises titulaires. La décision transitoire, au moyen du spectre récupéré, conjuguée au caractère asymétrique du cadre de mise aux enchères, qui réserve une importante portion du spectre faisant l'objet des enchères exclusivement pour certains fournisseurs quelle que soit la zone de licence, entraîne le risque que nous ne puissions acquérir tout le spectre dont nous avons besoin dans le cadre des enchères, et que nous soyons tenus de verser un montant plus élevé que le montant qui serait autrement exigible. La date limite de réception des demandes et des dépôts financiers aux fins de la participation aux enchères de spectre dans la bande de 3 500 MHz a été reportée au 6 avril 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, et les enchères devraient débuter le 15 juin 2021.

Enchères de spectre des ondes millimétriques et de spectre dans la bande de 3 800 MHz pour prendre en charge la technologie 5G

Le 5 juin 2019, ISDE a publié le document intitulé *Décisions sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui des technologies de la 5G*, en vertu duquel il réattribue plusieurs tranches du spectre des ondes millimétriques aux fins des services mobiles. ISDE amorcera des consultations concernant le cadre pour l'attribution de licences (c'est-à-dire les règles concernant les enchères et les conditions de licence) visant ces ondes millimétriques dans l'avenir, et prévoit tenir des enchères visant ce spectre en 2021. Il y a un risque que les règles concernant les enchères joueront en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuteront sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre des ondes millimétriques.

Le spectre dans la bande de 3 800 MHz est considéré comme un prolongement du spectre dans la bande de 3 500 MHz. Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a annoncé qu'une consultation sur la bande de 3 800 MHz doit débuter en août 2020. Nous nous attendons à la tenue de deux consultations : une consultation en août 2020, qui doit porter sur un plan relatif à la bande et sur le traitement des entreprises titulaires fournissant des services par satellite, ainsi qu'une consultation concernant la politique-cadre sur les enchères de spectre dans la bande de 3 800 MHz. Ces enchères devraient avoir lieu en 2022. Il y a un risque que les règles concernant les enchères joueront en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuteront sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre dans la bande de 3 800 MHz.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de ces instances est présentée ci-dessous.

Examen des services sans fil mobiles

Le 28 février 2019, le CRTC a publié l'avis de consultation prévu pour l'examen du cadre réglementaire des services sans fil mobiles. L'examen porte sur trois questions importantes : le niveau de concurrence sur le marché de détail, le cadre réglementaire actuel des services sans fil mobiles de gros, avec un accent sur l'accès de gros pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») à ce marché, et l'avenir des services sans fil mobiles au Canada, avec un accent sur la réduction des barrières au déploiement de l'infrastructure. Le CRTC a également fourni un point de vue préliminaire indiquant qu'il devrait y avoir davantage de possibilités pour les ERMV. Nous avons participé à cette instance et présenté des éléments de preuve visant à démontrer la performance élevée des services sans fil au Canada, notamment en ce qui a trait à la couverture des réseaux, à la qualité des réseaux, à la disponibilité des services et aux tarifs. Nous avons participé à toutes les étapes de cette instance, y compris l'audience qui a eu lieu en février 2020. L'instance est maintenant terminée. Nous ne connaîtrons pas l'incidence de cette instance sur notre société tant que le CRTC n'aura pas rendu une décision, et nous nous attendons à ce que cette décision soit rendue au plus tôt à la fin de 2020.

Suivi relatif aux services filaires de gros

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326*, *« Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes »*. La principale composante de cette décision tient au fait que le CRTC a ordonné la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet concurrents. Ces services comprennent l'accès aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »). Les instances de suivi concernant les installations FTTP prévues par la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326* se poursuivent.

Le 11 juin 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-187*, *« Appel aux observations – Configuration de réseau appropriée concernant les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés »*, lequel aborde les configurations de réseau et de services appropriées pour le régime de services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros dégroupés pour tous les fournisseurs de services AHV de gros au pays. Cette nouvelle instance remplace les instances de suivi précédentes et prévoit un processus commun pour les entreprises de services locaux titulaires (les « ESLT ») et les câblodistributeurs au Canada.

Cette nouvelle instance découle de la demande de révision et de modification de la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326* que le Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens inc. (« CORC ») a présentée au CRTC et qui vise à obtenir, entre autres choses, la mise en place de mesures de redressement interlocutoires ayant pour but de supprimer la limite de vitesse, en vertu desquelles le régime d'accès aux services de gros

groupés actuel ne s'appliquera pas aux vitesses supérieures à 100 Mbps dans l'attente de l'introduction de services dégroupés; ainsi que la mise en place de mesures de redressement permanentes donnant aux installations FTTP un accès à des services de gros dégroupés. Le 20 mars 2019, le CRTC a approuvé la demande du CORC visant à mettre en place des mesures de redressement interlocutoires. Nous avons été autorisés à interjeter appel de cette décision auprès de la Cour d'appel fédérale. La décision du CRTC concernant les mesures de redressement permanentes que cherche à obtenir le CORC sera rendue dans le cadre de l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-187* ou dans le cadre d'instances de suivi futures. Nous ne nous attendons pas à ce que la demande du CORC visant à établir des mesures de redressement interlocutoires ait une incidence défavorable significative à court terme. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence à long terme de la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326* sur notre société.

Tarifs définitifs concernant les services d'accès de gros groupé à Internet

Le 15 août 2019, le CRTC a publié l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*, dans laquelle il établit les tarifs définitifs concernant les services d'accès de gros groupé à Internet pour les ESLT et les entreprises de câblodistribution. Les tarifs définitifs étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires, et le CRTC a ordonné que les tarifs soient appliqués rétroactivement au 6 octobre 2016. L'incidence financière de cette décision n'est pas significative pour notre société, en raison du volume actuel d'abonnés à nos services Internet de gros.

Le 13 septembre 2019, Bell Canada et ses sociétés affiliées, de même qu'un certain nombre d'autres entreprises de câblodistribution, ont présenté à la Cour d'appel fédérale des demandes séparées ayant pour but d'interjeter appel de l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*. Bell Canada et les entreprises de câblodistribution ont également demandé à la Cour de suspendre l'ordonnance. Le 22 novembre 2019, la Cour d'appel fédérale a approuvé les deux demandes d'interjeter appel et a accordé une suspension de l'ordonnance jusqu'à ce que la Cour ait statué sur l'appel. L'audience concernant cet appel a eu lieu les 25 et 26 juin 2020, et nous nous attendons à ce qu'une décision soit rendue d'ici la fin de 2020.

Séparément, le 13 novembre 2019, nous avons présenté au gouverneur en conseil une pétition ayant pour but de renvoyer au CRTC la décision rendue dans *l'Ordonnance de télécom 2019-288* pour qu'il établisse à nouveau les tarifs, et de demander la modification de ladite ordonnance de manière à supprimer sa prise d'effet rétroactive, sur la base voulant que les tarifs et la composante rétroactive de l'ordonnance nuiront aux investissements futurs. Bell Canada et un certain nombre d'entreprises de câblodistribution ont présenté des pétitions similaires le même jour. Le gouverneur en conseil n'a pas encore rendu de décision concernant ces pétitions.

Également le 13 novembre 2019, nous avons présenté au CRTC une demande de révision et de modification de *l'Ordonnance de télécom 2019-288*, principalement sur la base voulant que le CRTC a fait des erreurs lorsqu'il a calculé les coûts des entreprises de télécommunications. Finalement, le 13 décembre 2019, Bell Canada et un certain nombre d'entreprises de câblodistribution ont également présenté au CRTC des demandes de révision et de modification de *l'Ordonnance de télécom 2019-288*. Le CRTC n'a pas encore rendu de décision concernant ces demandes.

Retrait progressif du régime de subvention du service local

Le 26 juin 2018, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2018-213*, *« Retrait progressif du régime de subvention du service local »*. Dans cette décision, le CRTC a déterminé qu'il procéderait au retrait progressif du régime de subvention du service local sur trois ans, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021. En septembre 2018, l'Independent Telecommunications Providers Association (l'« ITPA »), qui représente les petites ESLT, a présenté au CRTC une demande de révision et de modification de cette décision. Dans sa demande, l'ITPA cherche le maintien du régime de subvention du service local existant. Le 4 février 2020, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2020-41, « Independent Telecommunications Providers Association – Demande de révision et de modification de la politique réglementaire de télécom 2018-213 »*, dans laquelle il rejette la demande de l'ITPA. Notre société et l'ITPA ont indépendamment demandé à interjeter appel de la *Décision de télécom CRTC-2020-41* auprès de la Cour d'appel fédérale. Nous ne nous attendons pas à ce que l'incidence de ces décisions du CRTC et de notre demande visant à interjeter appel soit significative.

Examen des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale

Simultanément à la publication de la politique *« Retrait progressif du régime de subvention du service local »* dont il est fait mention ci-dessus, le CRTC a également publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2018-214*, *« Examen des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale »*. Dans le cadre de cette instance, le CRTC a examiné, entre autres choses, les restrictions de tarification applicables aux services locaux de résidence; déterminer si une compensation doit être offerte aux ESLT en raison du retrait de la subvention du service local découlant de la décision *« Retrait progressif du régime de subvention du service local »*; déterminer s'il y a toujours lieu de recourir à un mécanisme relatif au facteur exogène dans le cadre des régimes de plafonnement des prix; déterminer s'il y a lieu de modifier les critères d'abstention locale. Le 4 février 2020, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom 2020-40, « Examen des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale »*, dans

laquelle il réitère son intention annoncée en 2018 de procéder au retrait progressif du régime de subvention du service local d'ici 2021, et refuse d'offrir une compensation sous la forme de souplesse tarifaire accrue à l'égard du service local de base réglementé dans des zones de desserte à coût élevé, y compris le fait de maintenir inchangé le régime d'abstention locale. L'incidence de cette décision n'est pas significative.

Examens des exigences en matière de sécurité liées à la technologie 5G – Sécurité publique Canada
En septembre 2018, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en œuvre d'un examen des exigences nationales en matière de cybersécurité liées aux réseaux 5G au Canada. On s'attend à ce que le rapport définitif énonce clairement les politiques qui seront mises en œuvre pour déterminer quels contrôles de sécurité ou quelles restrictions le gouvernement canadien prévoit imposer aux réseaux 5G au Canada. Le gouvernement n'a publié aucun échéancier relatif à la conclusion de cet examen, et n'a aucunement fait part de ses intentions concernant les exigences en matière de cybersécurité liées à la technologie 5G. Compte tenu des multiples mesures gouvernementales ou réglementaires susceptibles de découler de cet examen, il est actuellement impossible de prédire l'incidence de cet examen sur notre société et, de manière générale, sur les fournisseurs de services mobiles au Canada.

Faits nouveaux concernant la politique de sécurité à l'échelle internationale
Le 16 mai 2019, le président des États-Unis, M. Donald Trump, a signé un décret-loi en vertu duquel le secrétaire du Commerce peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale. De plus, le Bureau of Industry and Security (le « BIS ») du département du Commerce des États-Unis a modifié les règlements américains visant l'administration des exportations aux fins de l'ajout de Huawei Technologies Co. Ltd. et ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis (collectivement, Huawei) à la liste d'entités du BIS, ce qui a entraîné l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences (les « restrictions ») liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei par des personnes assujetties aux restrictions. Subséquemment, soit le 20 mai 2019, le BIS a adopté un règlement final permettant l'octroi d'une licence générale temporaire de 90 jours, qui rétablit en partie les anciennes exigences en matière d'octroi de licences du BIS liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei dans le cadre de certaines transactions, y compris dans le cadre de l'exploitation continue des réseaux et de l'équipement existants et de la prestation de services de soutien liés aux appareils existants. Le BIS a prorogé la période d'octroi en vertu du règlement final à plusieurs reprises. Plus récemment, un règlement final ayant prise d'effet le 15 mai 2020 a permis l'octroi d'une licence générale temporaire pour une période supplémentaire prenant fin le 13 août 2020. Le BIS a également publié un règlement final provisoire qui proroge la période d'application des règlements visant l'administration des exportations à certains éléments tels que la conception de semi-conducteurs, qui sont le produit direct de certains logiciels et de certaines technologies figurant sur la Liste de contrôle commercial des États-Unis, et à certains éléments tels que les jeux de puces, qui sont le produit direct de certains outillages de production de semi-conducteurs figurant sur la Liste de contrôle commercial qui sont situés à l'extérieur des États-Unis.

Renversant une position antérieure qui permettait une utilisation limitée de la technologie 5G de Huawei au Royaume-Uni, le gouvernement du Royaume-Uni a annoncé, le 14 juillet 2020, qu'il a l'intention d'édicter, d'ici au 31 décembre 2020, une nouvelle loi visant à interdire l'achat de toute nouvelle infrastructure 5G de Huawei et à exiger le retrait des réseaux 5G de Huawei déployés au Royaume-Uni d'ici 2027.

Compte tenu des multiples mesures gouvernementales ou réglementaires visant Huawei qui sont susceptibles d'être mises en œuvre par des gouvernements étrangers, il est actuellement impossible de prédire l'incidence de ces mesures sur notre société et, de manière générale, sur les fournisseurs de services mobiles au Canada.

Instance du CRTC concernant le financement d'appareils
Le 30 août 2019, le CRTC a amorcé une instance aux fins de l'examen des plans de financement des appareils mobiles et demandé à certaines parties, y compris notre société, de faire valoir les raisons pour lesquelles leurs plans de financement d'appareils sont permis en vertu du Code sur les services sans fil. Cette instance faisait suite au lancement de plans de financement d'appareils par notre société, ainsi que par Rogers et Bell, en juillet 2019, y compris, en ce qui concerne Rogers et notre société, de plans d'une durée de plus de 24 mois. En vertu de ces plans, les clients qui annulent leurs contrats de services mobiles sont tenus de rembourser immédiatement l'intégralité du solde impayé du financement. Le 2 août 2019, le CRTC a publié une lettre dans laquelle il indique s'attendre à ce que les fournisseurs de services mobiles cessent d'offrir des plans de financement d'appareils d'une durée supérieure à 24 mois afin que le Conseil puisse achever un examen de la pratique. Dans le cadre de l'instance, le CRTC a sollicité des observations concernant l'incidence, sur les consommateurs, des plans de financement d'une durée supérieure à 24 mois, ainsi que sur la façon dont les modalités du Code sur les services sans fil s'appliquent au financement d'appareils. Nous avons à cet égard avisé le CRTC de ce qui suit : les clients désirent financer leurs appareils; les plus longues périodes de financement sont avantageuses pour les clients, car elles se traduisent par des coûts initiaux liés aux appareils moins élevés et car le coût des appareils peut être

échelonné sur une plus longue période de temps, réduisant par le fait même leur coût mensuel; le Code pour les services sans fil devrait avoir pour objectif de servir les intérêts des clients; de plus longues périodes de financement favorisent le programme du gouvernement fédéral lié à la prestation de services mobiles abordables. Le CRTC devrait rendre une décision quant à la façon dont il compte traiter les plans de financement; il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Instances du CRTC concernant les obstacles potentiels au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande dans les régions mal desservies au Canada

Le 10 décembre 2019, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2019-406*, *« Appel aux observations sur les obstacles potentiels au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande dans les régions mal desservies du Canada »*. Dans le cadre de cette instance, le CRTC sollicite des observations sur les obstacles potentiels avec lesquels les fournisseurs de services et les collectivités doivent composer relativement à la construction de nouvelles installations ou à l'interconnexion aux installations existantes afin d'étendre les réseaux dans les régions mal desservies et d'offrir des services qui répondent à l'objectif du service universel. Le CRTC a précisément identifié l'accès aux services de transport abordables et l'utilisation efficace des structures de soutien comme étant des obstacles potentiels. Nous participons activement à l'instance. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Engagement du gouvernement relatif à l'abordabilité des services sans fil mobiles lors de la campagne électorale

L'abordabilité des services mobiles était l'un des sujets de la campagne électorale lors des élections fédérales d'octobre 2019. Le 5 mars 2020, le gouvernement libéral a précisé qu'il s'attend à ce que Bell, Rogers et notre société (y compris les marques dérivées) réduisent de 25 %, d'ici janvier 2022, les tarifs liés aux forfaits des services sans fil mobiles postpayés comprenant de 2 Go à 6 Go de données, pour les abonnés qui apportent leur propre appareil. Le gouvernement a réitéré ce point de vue le 5 juin 2020. Afin d'assurer le suivi des progrès réalisés, le gouvernement compte présenter un rapport trimestriel sur les tarifs des services sans fil. Il nous est impossible de pleinement déterminer l'incidence de cet engagement à l'heure actuelle. L'annonce ou la mise en œuvre de règles spécifiques ou d'autres mesures visant à réduire le prix des forfaits de téléphonie mobile pourrait précipiter une réduction significative des dépenses d'exploitation et des dépenses d'investissement en vue d'atténuer cette incidence.

Examen par le CRTC de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros

Le 24 avril 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131*, *« Appel aux observations – Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros »*. Dans le cadre de cette instance, le CRTC invite les parties intéressées à présenter leurs observations afin de déterminer s'il y a lieu de modifier la méthode d'établissement des tarifs des services de gros et, dans l'affirmative, de déterminer comment procéder à cette modification. Le CRTC a indiqué qu'il compte, dans le cadre de cette instance, instaurer un processus d'établissement des tarifs plus transparent et efficient. Nous comptons participer activement à toutes les étapes de cette instance. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Examen par le CRTC de la disponibilité de forfaits de services sans fil mobiles qui répondent aux besoins des Canadiens avec divers handicaps

Le 1er juin 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-178*, *« Appel aux observations – Accessibilité – Forfaits de services sans fil mobiles qui répondent aux besoins d'accessibilité des Canadiens avec divers handicaps ».* Dans le cadre de cette instance, le CRTC cherche à déterminer si les fournisseurs de services sans fil de détail satisfont aux exigences et offrent des forfaits de services sans fil mobiles qui répondent aux besoins des Canadiens avec divers handicaps et font la promotion de ces forfaits de manière accessible (notamment par l'intermédiaire de magasins, de sites Web et de représentants du service à la clientèle); il cherche aussi à déterminer si de nouvelles mesures réglementaires sont nécessaires. Nous comptons participer activement à cette instance et démontrer comment nous nous conformons aux exigences actuelles. Nous ne nous attendons pas à ce que cette instance ait une incidence significative sur notre société.

Questions en matière de radiodiffusion

Licences de radiodiffusion détenues par TELUS

Nous avons obtenu le renouvellement de nos licences régionales aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Colombie-Britannique et en Alberta dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2018-267*, qui prolonge les périodes de validité des licences jusqu'au 31 août 2023. Nous avons obtenu le renouvellement de notre licence régionale aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion au Québec le 28 juin 2019, dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2019-230*, qui prolonge les périodes de validité de cette licence jusqu'au 31 août 2024. Notre licence qui nous permet d'offrir un service de vidéo sur demande a été renouvelée jusqu'au 31 août 2023 dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2018-20*.

Nous avons présenté une demande d'autorisation au CRTC afin de pouvoir exploiter une entreprise de programmation de télévision à la carte, laquelle fait actuellement l'objet d'un examen par le CRTC dans le cadre de l'*Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2020-75*.

Examen de la Loi sur les télécommunications*, de la* Loi sur la radiocommunication *et de la* Loi sur la radiodiffusion

Le 29 janvier 2020, le Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications a publié son rapport définitif, intitulé *L'avenir des communications au Canada : le temps d'agir*. Ce rapport contient 97 recommandations ayant pour but de mettre à jour les lois qui régissent la radiodiffusion, les télécommunications et la radiocommunication; ces recommandations ont été présentées au gouvernement du Canada afin qu'il les prenne en considération. Bien que le rapport n'ait donné lieu à aucun changement ni à aucune conséquence juridique dans l'immédiat, le ministre du Patrimoine canadien a laissé savoir qu'il compte proposer, durant la session parlementaire automnale, une nouvelle loi visant à modifier la *Loi sur la radiodiffusion*. Il est trop tôt pour déterminer si toute loi découlant de ce rapport aura une incidence significative sur notre société.

Examen des réformes visant la Loi sur le droit d'auteur *et la Commission du droit d'auteur*

L'examen obligatoire quinquennal de la *Loi sur le droit d'auteur* qui est prévu par la loi devait avoir lieu en 2017, et un processus d'examen par l'entremise d'un comité parlementaire a été annoncé en décembre 2017. Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (le « comité de l'industrie »), avec le concours du comité permanent du ministère du Patrimoine canadien, a achevé l'examen au début de 2019, et les deux comités ont présenté leurs rapports à la Chambre des communes en mai et en juin 2019. Bien que le comité de l'industrie ait demandé au gouvernement de déposer une réponse complète au plus tard le 1er septembre 2019, le gouvernement n'a pas fourni de réponse. À la suite des élections fédérales d'octobre 2019, le calendrier des modifications susceptibles d'être apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* est incertain. L'approche en matière de politique applicable au droit d'auteur repose traditionnellement sur un équilibre entre les intérêts des créateurs et ceux des consommateurs; en conséquence, les modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* ne devraient pas avoir une incidence défavorable significative sur notre société.

Contestation judiciaire de l'habilité du CRTC à réglementer les ententes d'affiliation

L'habilité du CRTC à réglementer les ententes d'affiliation entre les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation fait actuellement l'objet d'une contestation judiciaire déposée auprès de la Cour d'appel fédérale par des entreprises de radiodiffusion intégrées verticalement. Nous avons obtenu l'autorisation d'intervenir dans l'affaire et avons soutenu que les pouvoirs de réglementation du CRTC constituent une pierre d'assise sur laquelle repose son cadre d'intégration verticale, qui vise à s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents. Nous nous attendons à ce que la Cour d'appel fédérale rende une décision au plus tôt à la fin de 2020. Bien qu'une décision défavorable puisse réduire notre position de force pour négocier avec des entreprises intégrées verticalement qui fournissent des chaînes « indispensables » à nos entreprises de distribution de radiodiffusion, il est trop tôt pour déterminer l'incidence d'une telle décision sur nos activités de distribution de radiodiffusion.

10. Risques et gestion des risques

Il y a lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion. Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2019, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019, sauf en ce qui concerne la mise à jour ci-dessous.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion d'un nouveau coronavirus ayant entraîné la COVID-19 de pandémie. Tout au long du mois de mars 2020, chacune des provinces et chacun des territoires au Canada ont déclaré un état d'urgence ou une urgence sanitaire publique. La nature de la pandémie et les mesures prises par les gouvernements et le secteur public, ainsi que par le secteur privé, en réponse à cette pandémie et à ses répercussions, ne cessent d'évoluer rapidement et de façon imprévisible dans bien des cas. Les mesures prises jusqu'à présent comprennent des restrictions sans précédent visant les déplacements individuels des personnes et les regroupements de personnes, y compris des restrictions de voyage à l'échelle internationale, ainsi que des restrictions quant à la façon dont les entreprises et les établissements, y compris les écoles, doivent exercer leurs activités ou même s'ils peuvent exercer leurs activités. Bien que des processus aient été mis en œuvre dans certains pays afin d'assouplir ces restrictions, il n'existe aucune certitude que l'assouplissement des restrictions se poursuivra dans tous les pays ni que de telles restrictions ne seront pas de nouveau imposées.

Étant donné les multiples scénarios concernant l'issue possible de la pandémie de COVID-19 et les incertitudes quant à la durée et à l'incidence de la pandémie et des politiques mises en œuvre par les gouvernements pour limiter sa propagation, il nous est impossible de prédire avec exactitude quelle sera l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos activités futures. Cette pandémie pourrait toutefois, directement ou indirectement, avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, sur notre situation financière et sur nos résultats financiers.

Les risques et les incertitudes susceptibles de se répercuter sur nos résultats, tels qu'ils sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2019, et sur le cours de nos actions, qui pourraient être accentués par la pandémie de COVID-19 ou par toute autre pandémie future ou tout autre événement de nature similaire, comprennent, sans s'y limiter :

a) L'ampleur et la durée des restrictions visant les déplacements, les activités des entreprises et les autres activités qui sont actuellement imposées par les gouvernements et les organismes de réglementation ou par d'autres intervenants du secteur public, ou qui pourraient être imposées dans l'avenir en réponse à la pandémie, comme la fermeture obligatoire des magasins de détail conventionnels et les interdictions de voyager (se reporter également à la *rubrique 10.3*, *« Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2019);

b) L'incidence directe et indirecte, sur nos clients, de la pandémie et des restrictions imposées pour y répondre, en raison de la détérioration de l'économie mondiale et des conditions économiques locales. Cela pourrait entraîner des difficultés financières pour nos clients et pourrait accroître les défis auxquels certains clients doivent faire face en raison des fluctuations des prix du pétrole, et ces facteurs pourraient nuire à la capacité de nos clients de payer pour les produits et services que nous leur fournissons, ou donner lieu à une baisse significative de la demande pour les produits et services que nous offrons ou de la rentabilité de ces produits et services (tels que les services d'itinérance et les services mobiles de transmission de données) (se reporter également à la *rubrique 10.5*, *« Technologie »*, et à la *rubrique 10.15*, *« L'économie »*, de notre rapport de gestion annuel 2019);

c) Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'absence de résilience relativement à la pandémie ou aux restrictions connexes, qui pourraient entraîner une pénurie de l'offre ou des hausses de prix et des délais d'approvisionnement plus longs pour obtenir des composants électroniques et d'autres produits dans les secteurs de la fabrication de produits, ce qui aurait pour effet de se répercuter sur notre capacité à maintenir ou à mettre à niveau notre réseau, et retarder le lancement de nouveaux produits tels que des téléphones mobiles (se reporter également à la *rubrique 10.6*, *« Fournisseurs »*, de notre rapport de gestion annuel 2019);

d) L'incidence sur la santé et le bien-être des membres de notre équipe, pour cause de maladie ou en raison des responsabilités changeantes que ceux-ci doivent assumer en dehors de leur vie professionnelle (se reporter également à la *rubrique 10.11*, *« Notre équipe »*, de notre rapport de gestion annuel 2019);

e) L'augmentation des dépenses d'investissement requises pour maintenir notre réseau de premier plan et pour ajuster rapidement nos activités en fonction des changements dans la façon dont nos clients utilisent nos produits et services, ainsi que l'augmentation des dépenses afin de répondre à la demande considérablement plus élevée à l'égard de nos solutions de soins virtuels telles que Babylon par TELUS Santé et Akira par TELUS Santé, et l'incidence de ces dépenses sur les capitaux disponibles ainsi que le coût de ces capitaux compte tenu de l'incertitude qui caractérise les marchés à l'échelle mondiale (se reporter à la *rubrique 10.13*, *« Financement, dette et dividendes »*, de notre rapport de gestion annuel 2019).

Mesures d'atténuation : Se reporter à la *rubrique 1.2* pour une description des mesures opérationnelles que nous avons prises ou prévoyons prendre afin de composer avec les risques liés à la pandémie de COVID-19 auxquels nous sommes exposés. Nous sommes d'avis que les mesures prises pour atténuer ces risques sont raisonnables, mais rien ne garantit qu'elles nous permettront de réduire ces risques complètement et de manière efficace.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non conformes aux PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer la performance de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non conformes aux PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines de ces mesures n'ont pas de définition généralement reconnue au sein de l'industrie.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté : Ces mesures servent à évaluer la performance consolidée et ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance. Ces mesures ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au bénéfice par action de base pour évaluer la performance de TELUS. Les éléments qui pourraient, selon la direction, occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance comprennent, mais sans s'y limiter, les profits ou les pertes importants liés aux participations dans les coentreprises d'aménagement immobilier, les profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, les coûts de restructuration et autres coûts, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, les mises hors service d'immobilisations liées aux activités de restructuration, ainsi que les profits découlant des regroupements d'entreprises. (Se reporter au tableau *« Rapprochement du bénéfice net ajusté »* et au tableau *« Rapprochement du BPA de base ajusté »*, à la *rubrique 1.3*.)

Intensité des dépenses d'investissement : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution : Avec prise d'effet à l'exercice 2020, il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)

Calcul du ratio de distribution, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes
Calculé selon les mesures de la direction

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf le ratio)	**2020**	2019
Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés	**1 433**	1 307
Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés réinvestis dans des actions ordinaires	**(516)**	(90)
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	**917**	1 217
Dénominateur – flux de trésorerie disponibles	**1 511**	912
Ratio (en %)	**61**	133

Calcul du ratio de dividendes déclarés par rapport aux entrées liées aux activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf le ratio)	**2020**	2019
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	**1 433**	1 307
Entrées liées aux activités d'exploitation	**4 616**	3 964
Déduire :		
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**(2 911)**	(2 889)
Dénominateur – entrées liées aux activités d'exploitation moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**1 705**	1 075
Ratio (en %)	**84**	122

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf les ratios)	**2020**	2019
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	**1 441**	1 745
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	**517**	432
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires)[1]	**765**	682
Numérateur	**2 723**	2 859
Dénominateur – coûts d'emprunt	**765**	682
Ratio (fois)	**3,6**	4,2

1 Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de TELUS ni utilisé comme mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un **BAIIA ajusté** qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Rapprochement du BAIIA

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2020**	2019	**2020**	2019
Bénéfice net	**315**	520	**668**	957
Coûts de financement	**202**	189	**394**	357
Impôt sur le résultat	**117**	31	**256**	188
Amortissement des immobilisations corporelles	**505**	470	**1 028**	940
Amortissement des immobilisations incorporelles	**220**	163	**422**	310
BAIIA	**1 359**	1 373	**2 768**	2 752
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	**70**	29	**130**	65
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	**1 429**	1 402	**2 898**	2 817
Ajouter : pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	**3**	—	**9**	—
Déduire : retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International	**(71)**	—	**(71)**	—
BAIIA ajusté	**1 361**	1 402	**2 836**	2 817

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	**2020**	2019
Numérateur – BAIIA ajusté	**1 361**	1 402	**2 836**	2 817
Produits d'exploitation ajustés :				
Produits d'exploitation	**3 728**	3 597	**7 422**	7 103
Pertes liées à la période résiduelle de location et autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	**3**	—	**9**	—
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein de TELUS International	**(71)**	—	**(71)**	—
Dénominateur – produits d'exploitation ajustés	**3 660**	3 597	**7 360**	7 103
Marge du BAIIA ajusté (en %)	**37,2**	39,0	**38,6**	39,7

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*.

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle, et il n'existe aucune définition généralement reconnue des flux de trésorerie disponibles au sein de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte de l'incidence des changements comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, tels que IFRS 15 et IFRS 16. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	**2020**	2019
BAIIA	**1 359**	1 373	**2 768**	2 752
Ajouter : pertes sans effet sur la trésorerie (déduire : profits sans effet sur la trésorerie) découlant de la vente d'immobilisations corporelles	**1**	(5)	**(2)**	(10)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	**14**	1	**26**	(32)
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat (incidence d'IFRS 15) et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS	**102**	15	**214**	53
Incidence de la composante capital des contrats de location (incidence d'IFRS 16)	**(81)**	(64)	**(165)**	(152)
Contrats de location comptabilisés antérieurement à titre de contrats de location-financement (incidence d'IFRS 16)	**27**	13	**54**	26
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, montant net	**41**	20	**64**	39
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	**25**	19	**52**	39
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	**(12)**	(12)	**(27)**	(28)
Intérêts versés	**(199)**	(147)	**(376)**	(326)
Intérêts reçus	**3**	3	**6**	5
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[1]	**(756)**	(770)	**(1 421)**	(1 416)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	**524**	446	**1 193**	950
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	**(13)**	(122)	**(137)**	(473)
Flux de trésorerie disponibles	**511**	324	**1 056**	477

1 Se reporter à la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2020**	2019	**2020**	2019
Flux de trésorerie disponibles	**511**	324	**1 056**	477
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**756**	770	**1 421**	1 416
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	**195**	66	**162**	57
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 462**	1 160	**2 639**	1 950

Calcul des flux de trésorerie disponibles

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	**2020**	2019
BAIIA	**5 570**	5 336
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	**(13)**	(43)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	**22**	43
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat (incidence d'IFRS 15) et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS	**43**	(172)
Incidence de la composante capital des contrats de location (incidence d'IFRS 16)	**(346)**	(152)
Contrats de location comptabilisés antérieurement à titre de contrats de location-financement (incidence d''IFRS 16)	**136**	26
Déduire : profits et bénéfice lié à la participation non récurrents découlant des coentreprises immobilières	**—**	(171)
Don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur sous forme d'actions ordinaires de TELUS	**—**	100
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions, montant net	**23**	2
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	**91**	85
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	**(40)**	(46)
Intérêts payés	**(764)**	(654)
Intérêts reçus	**8**	9
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[1]	**(2 911)**	(2 889)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt sur le résultat	**1 819**	1 474
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	**(308)**	(562)
Flux de trésorerie disponibles	**1 511**	912

1. Se reporter à la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	**2020**	2019
Flux de trésorerie disponibles	**1 511**	912
Ajouter :		
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**2 911**	2 889
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	**194**	163
Entrées liées aux activités d'exploitation	**4 616**	3 964

Dette nette : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les normes IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Calcul de la dette nette

Aux 30 juin (en millions de dollars)	**2020**	2019
Dette à long terme, y compris la tranche courante	**18 518**	16 579
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	**96**	105
(Actifs) passifs dérivés, montant net	**(392)**	92
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres de créance à long terme libellés en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	**313**	(57)
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**(971)**	(217)
Emprunts à court terme	**100**	100
Dette nette	**17 664**	16 602

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, *« Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*.

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 797 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, et à 706 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 juin 2019.

Coûts de restructuration et autres coûts : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles, qui sont comprises dans les autres coûts, lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation, ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, ainsi que les coûts importants liés aux litiges, dans le cas de pertes ou de règlements, aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables, et aux coûts inhabituels supplémentaires engagés en raison de la pandémie de COVID-19.

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2020**	2019	**2020**	2019
Achat de biens et services	**60**	8	**110**	26
Charge au titre des avantages du personnel	**10**	21	**20**	39
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	**70**	29	**130**	65

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services filaires. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB.

Montant facturé mensuel moyen par abonné (« MFMMA ») des téléphones mobiles – calculé comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, ainsi que des remboursements mensuels sur le solde impayé au titre des appareils des abonnés ayant signé un contrat, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles – calculés comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Taux de désabonnement – calculé comme le nombre d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'abonnés dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles représente la moyenne totale des taux de désabonnement des téléphones mobiles des services prépayés et des services postpayés. Un abonné des services prépayés de téléphone mobile de TELUS, de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Abonné des appareils mobiles connectés – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les tablettes, les clés Internet, l'Internet des objets, la technologie prêt-à-porter et les véhicules connectés) connecté au réseau de TELUS et dont les capacités cellulaires de transmission de la voix sont limitées ou inexistantes.

Abonné des téléphones mobiles – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les téléphones mobiles et les téléphones intelligents) connecté au réseau de TELUS et procurant une connectivité voix, messagerie textuelle et/ou données.

Abonné des services Internet – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services Internet ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté au réseau de TELUS et procurant un accès aux services Internet.

Abonné des services résidentiels de transmission de la voix – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de téléphonie ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté au réseau de TELUS et procurant un accès aux services de transmission de la voix.

Abonné des services de sécurité – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de sécurité ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté à la plateforme de solutions de sécurité et d'automatisation de TELUS.

Abonné des services de télévision – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de télévision ainsi qu'un abonnement à un appareil fixe générateur de produits récurrents en vertu duquel il peut accéder aux services vidéo au moyen d'une plateforme TELUS TV (p. ex., Télé OPTIK et Pik TV).

TELUS CORPORATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(NON AUDITÉ)

30 JUIN 2020

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Services		**3 250 $**	3 086 $	**6 495 $**	6 106 $
Équipement		**406**	501	**824**	970
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	*6*	**3 656**	3 587	**7 319**	7 076
Autres produits d'exploitation	*7*	**72**	10	**103**	27
		3 728	3 597	**7 422**	7 103
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achat de biens et services		**1 458**	1 466	**2 870**	2 887
Charge au titre des avantages du personnel	*8*	**911**	758	**1 784**	1 464
Amortissement des immobilisations corporelles	*17*	**505**	470	**1 028**	940
Amortissement des immobilisations incorporelles	*18*	**220**	163	**422**	310
		3 094	2 857	**6 104**	5 601
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		**634**	740	**1 318**	1 502
Coûts de financement	*9*	**202**	189	**394**	357
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		**432**	551	**924**	1 145
Impôt sur le résultat	*10*	**117**	31	**256**	188
BÉNÉFICE NET		**315**	520	**668**	957
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	*11*				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		**(97)**	10	**125**	(39)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		**(10)**	11	**42**	17
		(107)	21	**167**	(22)
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat					
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel		**(669)**	8	**(353)**	32
		(776)	29	**(186)**	10
BÉNÉFICE GLOBAL		**(461) $**	549 $	**482 $**	967 $
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :					
Aux actions ordinaires		**290 $**	517 $	**640 $**	945 $
Aux participations ne donnant pas le contrôle		**25**	3	**28**	12
		315 $	520 $	**668 $**	957 $
BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :					
Aux actions ordinaires		**(477) $**	543 $	**451 $**	949 $
Aux participations ne donnant pas le contrôle		**16**	6	**31**	18
		(461) $	549 $	**482 $**	967 $
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE*	*12*				
De base		**0,23 $**	0,43 $	**0,51 $**	0,79 $
Dilué		**0,23 $**	0,43 $	**0,51 $**	0,79 $
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION*					
De base		**1 278**	1 203	**1 263**	1 202
Dilué		**1 280**	1 203	**1 264**	1 202

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		**971 $**	535 $
Débiteurs	*6 b)*	**2 004**	1 962
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir		**18**	127
Stocks	*1 c)*	**335**	437
Actifs sur contrat	*6 c)*	**538**	737
Charges payées d'avance	*20*	**544**	547
Actifs dérivés courants	*4 d)*	**10**	8
		4 420	4 353
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	*17*	**14 559**	14 232
Immobilisations incorporelles, montant net	*18*	**13 630**	12 844
Goodwill, montant net	*18*	**6 132**	5 309
Actifs sur contrat	*6 c)*	**212**	328
Autres actifs à long terme	*20*	**1 355**	919
		35 888	33 632
		40 308 $	37 985 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	*22*	**100 $**	100 $
Créditeurs et charges à payer	*23*	**2 873**	2 749
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer		**155**	55
Dividendes à payer	*13*	**372**	352
Facturation par anticipation et dépôts de clients	*24*	**696**	675
Provisions	*25*	**83**	288
Tranche courante de la dette à long terme	*26*	**562**	1 332
Passifs dérivés courants	*4 d)*	**9**	23
		4 850	5 574
Passifs non courants			
Provisions	*25*	**613**	590
Dette à long terme	*26*	**17 956**	17 142
Autres passifs à long terme	*27*	**1 157**	806
Impôt sur le résultat différé		**3 352**	3 214
		23 078	21 752
Passif		**27 928**	27 326
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	*28*	**12 046**	10 548
Participations ne donnant pas le contrôle		**334**	111
		12 380	10 659
		40 308 $	37 985 $

Passifs éventuels *29*

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)

		Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							
		Capital d'apport							
		Actions ordinaires (*note 28*)							
(en millions)	*Note*	Nombre d'actions*	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1er janvier 2019		1 197	5 390 $	383 $	4 321 $	11 $	10 105 $	74 $	10 179 $
Bénéfice net		—	—	—	945	—	945	12	957
Autres éléments du résultat global	*11*	—	—	—	32	(28)	4	6	10
Dividendes	*13*	—	—	—	(668)	—	(668)	—	(668)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	*13 b), 14 c)*	2	46	—	—	—	46	—	46
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence		—	1	(1)	—	—	—	—	—
Émission d'actions ordinaires dans le cadre de regroupements d'entreprises		3	72	—	—	—	72	—	72
Solde au 30 juin 2019		1 202	5 509 $	382 $	4 630 $	(17) $	10 504 $	92 $	10 596 $
Solde au 1er janvier 2020		**1 209**	**5 660 $**	**398 $**	**4 371 $**	**119 $**	**10 548 $**	**111 $**	**10 659 $**
Bénéfice net		**—**	**—**	**—**	**640**	**—**	**640**	**28**	**668**
Autres éléments du résultat global	*11*	**—**	**—**	**—**	**(353)**	**164**	**(189)**	**3**	**(186)**
Dividendes	*13*	**—**	**—**	**—**	**(743)**	**—**	**(743)**	**—**	**(743)**
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	*13 b), 14 c)*	**11**	**262**	**—**	**—**	**—**	**262**	**—**	**262**
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence	*14 b)*	**—**	**—**	**58**	**—**	**—**	**58**	**—**	**58**
Actions ordinaires émises	*28 a)*	**58**	**1 453**	**—**	**—**	**—**	**1 453**	**—**	**1 453**
Variation des participations dans une filiale	*28 d)*	**—**	**—**	**17**	**—**	**—**	**17**	**192**	**209**
Solde au 30 juin 2020		**1 278**	**7 375 $**	**473 $**	**3 915 $**	**283 $**	**12 046 $**	**334 $**	**12 380 $**

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

TELUS®

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		**315 $**	520 $	**668 $**	957 $
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :					
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		**725**	633	**1 450**	1 250
Impôt sur le résultat différé	*10*	**36**	(39)	**(25)**	(8)
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	*14 a)*	**41**	20	**64**	39
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	*15 a)*	**25**	19	**52**	39
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		**(12)**	(12)	**(27)**	(28)
Actifs sur contrat non courants		**51**	15	**116**	36
Montants non facturés non courants à recevoir des clients au titre du financement	*20*	**(53)**	9	**(94)**	15
Perte liée aux placements mis en équivalence	*7, 21*	**5**	1	**13**	1
Autres		**(75)**	(22)	**(42)**	51
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	*31 a)*	**404**	16	**464**	(402)
Entrées liées aux activités d'exploitation		**1 462**	1 160	**2 639**	1 950
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	*31 a)*	**(694)**	(645)	**(1 474)**	(1 438)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre		**—**	(931)	**—**	(931)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	*18 b)*	**(107)**	(26)	**(1 211)**	(188)
Avances aux coentreprises immobilières et à l'entreprise associée et participations dans les coentreprises immobilières et l'entreprise associée	*21*	**(8)**	(9)	**(88)**	(17)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	*21*	**1**	1	**3**	2
Autres		**(15)**	10	**(12)**	10
Sorties liées aux activités d'investissement		**(823)**	(1 600)	**(2 782)**	(2 562)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	*31 b)*				
Actions ordinaires émises		**—**	—	**1 495**	—
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	*13 a)*	**(240)**	(307)	**(462)**	(610)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net		**—**	(400)	**—**	—
Emission de titres de créance à long terme	*26*	**1 000**	2 422	**2 377**	3 588
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	*26*	**(1 479)**	(1 617)	**(2 967)**	(2 534)
Actions d'une filiale émises aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	*28 d)*	**—**	—	**209**	—
Autres		**(7)**	(29)	**(73)**	(29)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement		**(726)**	69	**579**	415
SITUATION DE TRÉSORERIE					
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		**(87)**	(371)	**436**	(197)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		**1 058**	588	**535**	414
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		**971 $**	217 $	**971 $**	217 $
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION					
Intérêts versés		**(199) $**	(147) $	**(376) $**	(326) $
Intérêts reçus		**3 $**	3 $	**6 $**	5 $
Impôt sur le résultat payé, montant net					
Relativement au bénéfice global		**(11) $**	(122) $	**(104) $**	(458) $
Relativement aux acquisitions d'entreprises		**(2)**	—	**(33)**	(15)
		(13) $	(122) $	**(137) $**	(473) $

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

30 JUIN 2020

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, qui incluent des services mobiles et filaires de transmission de la voix et de données. Les services de transmission de données comprennent les services de protocole Internet, de télévision, d'hébergement, de technologie de l'information gérée et les services fondés sur l'infonuagique, des solutions en matière de soins de santé, les services à la clientèle et aux entreprises ainsi que les services résidentiels et aux entreprises reposant sur la technologie intelligente (y compris les services de la sécurité).

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 7, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » servent à désigner TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

Notes annexes	Page
Application générale	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7
3. Politiques financières liées à la structure du capital	8
4. Instruments financiers	11
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés	
5. Information sectorielle	17
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	19
7. Autres produits d'exploitation	20
8. Charge au titre des avantages du personnel	21
9. Coûts de financement	21
10. Impôt sur le résultat	22
11. Autres éléments du résultat global	23
12. Montants par action	25
13. Dividendes par action	25
14. Rémunération fondée sur des actions	26
15. Avantages du personnel futurs	29
16. Coûts de restructuration et autres coûts	30
Éléments portant sur la situation financière consolidée	
17. Immobilisations corporelles	32
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	33
19. Contrats de location	37
20. Autres actifs à long terme	37
21. Coentreprises immobilières et participation dans une entreprise associée	38
22. Emprunts à court terme	40
23. Créditeurs et charges à payer	41
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	41
25. Provisions	42
26. Dette à long terme	43
27. Autres passifs à long terme	47
28. Capitaux propres	47
29. Passifs éventuels	49
Autres	
30. Transactions entre parties liées	51
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	53

1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Ces états financiers consolidés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 31 juillet 2020.

b) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations (notamment au sujet des futures répercussions de la pandémie de COVID-19), des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

c) Stocks

Nos stocks se composaient essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires d'un montant total de 266 millions de dollars au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 – 375 millions de dollars), de même que d'équipement de communications détenu en vue de leur revente. Le coût des biens vendus pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 totalisait 384 millions de dollars (2019 – 484 millions de dollars) et 786 millions de dollars (2019 – 943 millions de dollars), respectivement.

2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

En octobre 2018, l'International Accounting Standards Board a modifié IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, afin de préciser si une transaction d'acquisition donne lieu à l'acquisition d'un actif ou à l'acquisition d'une entreprise. Les modifications s'appliquent aux transactions d'acquisition effectuées le 1er janvier 2020 ou après cette date, mais leur application anticipée était permise. La norme modifiée prévoit une définition plus restreinte de ce qu'est une entreprise, ce qui pourrait donner lieu à la comptabilisation d'un moins grand nombre de regroupements d'entreprises, par rapport à ce qui se produit en vertu de la précédente norme; en conséquence, les montants qui auraient pu être comptabilisés à titre de goodwill dans le cadre d'un regroupement d'entreprises en vertu de la précédente norme pourraient maintenant être comptabilisés à titre d'affectations aux actifs identifiables nets acquis en vertu de la norme modifiée (et l'incidence connexe sur les résultats d'exploitation d'une entité serait différente de l'incidence découlant de la comptabilisation d'un goodwill). Nous avons appliqué la norme de manière prospective à compter du 1er janvier 2020. L'incidence de la norme modifiée sur notre performance financière et sur l'information à fournir dépendra des faits et circonstances liés à toute transaction d'acquisition future et n'a pas été significative pour l'exercice en cours.

3 politiques financières liées à la structure du capital

Généralités

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nos objectifs financiers en 2020, qui sont revus une fois par an, sont demeurés inchangés par rapport à 2019, à l'exception d'un changement de méthode relatif à notre ratio de distribution. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA* ») excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution.

Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Aux 30 juin ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Objectif	**2020**	2019
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette[1]		**17 664 $**	16 602 $
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts[2]		**5 769 $**	5 649 $
Montant net des charges d'intérêts[3]		**797 $**	706 $
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,20 à 2,70[4]	**3,06**	2,94
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice[5]		**3,6**	4,2
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts[6]		**7,2**	8,0

* Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

1 La dette nette et la capitalisation totale sont calculées comme suit :

Aux 30 juin	*Note*	**2020**	2019
Dette à long terme	*26*	**18 518 $**	16 579 $
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		**96**	105
(Actifs) passifs dérivés, montant net		**(392)**	92
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains – compte non tenu des incidences fiscales		**313**	(57)
Trésorerie et placements temporaires, montant net		**(971)**	(217)
Emprunts à court terme	*22*	**100**	100
Dette nette		**17 664**	16 602
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires		**12 046**	10 504
Moins : cumul des autres éléments du résultat global compris dans les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires ci-dessus		**(283)**	17
Capitalisation totale		**29 427 $**	27 123 $

2 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	BAIIA (*note 5*)	Coût de restructuration et autres coûts (*note 16*)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
Ajouter			
Semestre clos le 30 juin 2020	2 768 $	130 $	2 898 $
Exercice clos le 31 décembre 2019	5 554	134	5 688
Déduire			
Semestre clos le 30 juin 2019	(2 752)	(65)	(2 817)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5 570 $	199 $	5 769 $

3 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts) (se reporter à la *note 9*).

4 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,20 à 2,70 fois. Au 30 juin 2020, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme (après les prochaines enchères de licences de spectre), car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la *note 26 d*). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

5 La couverture par le bénéfice est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et correspond au bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme); et réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif, en excluant les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

6 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 3,06 fois au 30 juin 2020, en hausse par rapport à 2,94 fois à l'exercice précédent. L'incidence de l'augmentation de la dette nette a été supplantée par l'effet de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Le ratio de couverture par le bénéfice était de 3,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, soit une baisse comparativement à 4,2 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,5 du ratio, et la diminution du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 7,2 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020, en baisse par rapport au ratio de 8,0 fois enregistré à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,2 du ratio, tandis que la hausse du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une baisse de 1,0 du ratio.

Ratio de distribution

À compter de 2020, afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous avons mis à jour notre ratio de distribution révisé présenté pour qu'il soit une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés relativement aux actions ordinaires des quatre derniers trimestres, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la *note 13),* divisé par le total des flux de trésorerie disponibles* pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par les flux de trésorerie disponibles annuels si le montant présenté se rapporte à un exercice).

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 juin	Objectif	**2020**	2019
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	60 % à 75 %[1]	**61 %**	133 %
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables			
Ratio de dividendes déclarés par rapport aux entrées liées aux activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)		**84 %**	122 %

1 Notre fourchette visée pour le ratio de distribution est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective.

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions)	**2020**	2019
Dividendes déclarés	**1 433 $**	1 307 $
Montant des dividendes déclarés réinvestis en actions ordinaires	**(516)**	(90)
Dividendes déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	**917 $**	1 217 $

Le tableau qui suit présente notre calcul des flux de trésorerie disponibles et le rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation.

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions)	*Note*	**2020**	2019
BAIIA	*5*	**5 570 $**	5 336 $
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles		**(13)**	(43)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements		**22**	43
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS		**43**	(172)
Incidence de la composante capital des contrats de location	*31 b)*	**(346)**	(152)
Contrats de location comptabilisés à titre de contrats de location-financement avant l'adoption d'IFRS 16		**136**	26
Déduire : profits et bénéfice lié à la participation non récurrents découlant des coentreprises immobilières	*21 b)*	**—**	(171)
Don à la Fondation TELUS pour un futur meilleur sous forme d'actions ordinaires de TELUS		**—**	100
Eléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :			
Rémunération fondée sur des actions, montant net	*14*	**23**	2
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	*15*	**91**	85
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		**(40)**	(46)
Intérêts payés		**(764)**	(654)
Intérêts reçus		**8**	9
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	*5*	**(2 911)**	(2 889)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt		**1 819**	1 474
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements		**(308)**	(562)
Flux de trésorerie disponibles		**1 511**	912
Ajouter (déduire) :			
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	*5*	**2 911**	2 889
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation		**194**	163
Entrées liées aux activités d'exploitation		**4 616 $**	3 964 $

* Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA (produits d'exploitation diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel) excluant les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Nous avons publié des indications au sujet des flux de trésorerie disponibles et les avons inclus dans l'information présentée parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction et les investisseurs ont recours pour évaluer la performance de nos activités.

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**971 $**	535 $
Débiteurs	**2 323**	2 187
Actifs sur contrat	**750**	1 065
Actifs dérivés	**423**	84
	4 467 $	3 871 $

Trésorerie et placements temporaires, montant net

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire. Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou négociés.

(en millions)		**Au 30 juin 2020**			Au 31 décembre 2019		
	Note	Montant brut	Correction de valeur	Montant net[1]	Montant brut	Correction de valeur	Montant net[1]
Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses							
Moins de 30 jours après la date de facturation		**826 $**	**(22) $**	**804 $**	803 $	(10) $	793 $
De 30 à 60 jours après la date de facturation		**262**	**(15)**	**247**	331	(8)	323
De 61 à 90 jours après la date de facturation		**129**	**(14)**	**115**	74	(5)	69
Plus de 90 jours après la date de facturation		**114**	**(27)**	**87**	73	(14)	59
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		**717**	**(26)**	**691**	523	(18)	505
		2 048 $	**(104) $**	**1 944 $**	1 804 $	(55) $	1 749 $
Courantes		**1 719 $**	**(94) $**	**1 625 $**	1 570 $	(46) $	1 524 $
Non courantes	*20*	**329**	**(10)**	**319**	234	(9)	225
		2 048 $	**(104) $**	**1 944 $**	1 804 $	(55) $	1 749 $

1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière (se reporter à la *note 6 b*).

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La conjoncture économique (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées au titre des comptes en souffrance; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients; les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses des créances clients qui ont été radiés, mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement au 30 juin 2020 se chiffrent à 541 millions de dollars (31 décembre 2019 – 449 millions de dollars). La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2020	2019	**2020**	2019
Solde au début	**56 $**	43 $	**55 $**	53 $
Ajouts (charge pour créances douteuses)	**46**	10	**58**	21
Comptes radiés, déduction faite des recouvrements	**(6)**	(11)	**(18)**	(33)
Autres	**8**	—	**9**	1
Solde à la fin	**104 $**	42 $	**104 $**	42 $

Actifs sur contrat

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

(en millions)	**Au 30 juin 2020**			Au 31 décembre 2019		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (*note 6 c*)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (*note 6 c*)
Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur						
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :						
La période de 12 mois se clôturant un an après	**730 $**	**(41) $**	**689 $**	952 $	(42) $	910 $
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	**209**	**(12)**	**197**	322	(14)	308
Par la suite	**16**	**(1)**	**15**	21	(1)	20
	955 $	**(54) $**	**901 $**	1 295 $	(57) $	1 238 $

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. La conjoncture économique, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et le secteur d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer la correction de valeur pour perte de valeur. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat en diminution des actifs sur contrat.

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties à nos contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation du crédit de qualité supérieure. Le montant total en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les notations du crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la *note 3*, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance et des facilités bancaires bilatérales (*note 22*), un programme de papier commercial (*note 26 c*) et des facilités de crédit consortial [*note 26 d)* et *e)*];
- en maintenant un prospectus préalable de base en vigueur;
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la *note 26 g)*. Au 30 juin 2020, nous aurions pu émettre un montant de 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en juin 2022 (31 décembre 2019 – 2,0 milliards de dollars en vertu d'un prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en août 2021). Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf comme il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

	Non-dérivés				Dérivés					
			Dette à long terme composée							
Au 30 juin 2020 (en millions)	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme[1]	Dette à long terme, en excluant les contrats de location[1] (*note 26*)	Contrats de location (*note 26*)	Montants des swaps de devises devant être échangés[2] (Reçus)	Montants des swaps de devises devant être échangés[2] Payés	Autres	Montants des swaps de devises devant être échangés (Reçus)	Montants des swaps de devises devant être échangés Payés	Total
2020 (reste de l'exercice)	**2 329 $**	**— $**	**352 $**	**213 $**	**(80) $**	**73 $**	**4 $**	**(251) $**	**244 $**	**2 884 $**
2021	**161**	**101**	**867**	**398**	**(160)**	**151**	**1**	**(203)**	**205**	**1 521**
2022	**10**	**—**	**1 904**	**252**	**(160)**	**151**	**8**	**—**	**—**	**2 165**
2023	**8**	**—**	**1 137**	**214**	**(160)**	**150**	**—**	**—**	**—**	**1 349**
2024	**8**	**—**	**1 694**	**177**	**(160)**	**150**	**—**	**—**	**—**	**1 869**
2025 à 2029	**20**	**—**	**9 153**	**475**	**(2 451)**	**2 393**	**—**	**—**	**—**	**9 590**
Par la suite	**—**	**—**	**10 975**	**418**	**(3 168)**	**3 020**	**—**	**—**	**—**	**11 245**
Total	**2 536 $**	**101 $**	**26 082 $**	**2 147 $**	**(6 339) $**	**6 088 $**	**13 $**	**(454) $**	**449 $**	**30 623 $**
			Total (*note 26 g*)			**27 978 $**				

1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 30 juin 2020.

2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 30 juin 2020. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

	Non-dérivés					Dérivés					
				Dette à long terme composée							
Au 31 décembre 2019 (en millions)	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme[1]	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (*note 21*)	Dette à long terme, en excluant les contrats de location[1]	Contrats de location	Montants des swaps de devises devant être échangés[2] (Reçus)	Montants des swaps de devises devant être échangés[2] Payés	Autres	Montants des swaps de devises devant être échangés (Reçus)	Montants des swaps de devises devant être échangés Payés	Total
2020	2 639 $	3 $	10 $	1 657 $	373 $	(1 140) $	1 153 $	— $	(917) $	921 $	4 699 $
2021	43	103	—	1 698	338	(119)	118	—	—	—	2 181
2022	7	—	—	2 235	207	(119)	118	8	—	—	2 456
2023	5	—	—	1 021	189	(119)	118	—	—	—	1 214
2024	5	—	—	1 595	157	(119)	118	—	—	—	1 756
2025 à 2029	4	—	—	7 311	429	(1 919)	1 944	—	—	—	7 769
Par la suite	—	—	—	10 102	388	(3 019)	3 020	—	—	—	10 491
Total	2 703 $	106 $	10 $	25 619 $	2 081 $	(6 554) $	6 589 $	8 $	(917) $	921 $	30 566 $
				Total			27 735 $				

1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2019.

2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2019. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

c) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, le taux de change du dollar américain par rapport à l'euro, les taux d'intérêt sur le marché et le cours de nos actions ordinaires avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et en euros et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et serait demeurée constante jusqu'à la date de l'état de la situation financière concerné. Les montants en capital et les valeurs nominales à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique concerné d'actions ordinaires à la date de l'état de la situation financière concerné, qui inclut celles qui font l'objet des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

Semestres clos les 30 juin [augmentation (diminution) en millions]	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2020	2019	**2020**	2019	**2020**	2019
Variations raisonnablement possibles des risques de marché[1]						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	**4 $**	— $	**(66) $**	(55) $	**(62) $**	(55) $
Dépréciation du dollar CA	**(4) $**	— $	**66 $**	55 $	**62 $**	55 $
Variation de 10 % du taux de change du dollar US par rapport à l'euro						
Appréciation du dollar US	**— $**	— $	**(55) $**	— $	**(55) $**	— $
Dépréciation du dollar US	**— $**	— $	**55 $**	— $	**55 $**	— $
Variation de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	**— $**	— $	**118 $**	94 $	**118 $**	94 $
Taux d'intérêt aux États-Unis	**— $**	— $	**(129) $**	(90) $	**(129) $**	(90) $
Taux d'intérêt combiné	**— $**	— $	**(11) $**	4 $	**(11) $**	4 $
Diminution des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	**— $**	— $	**(124) $**	(99) $	**(124) $**	(99) $
Taux d'intérêt aux États-Unis	**— $**	— $	**137 $**	95 $	**137 $**	95 $
Taux d'intérêt combiné	**— $**	— $	**13 $**	(4) $	**13 $**	(4) $
Variation de 25 %[2] du cours des actions ordinaires[3]						
Augmentation du cours	**(8) $**	(4) $	**3 $**	1 $	**(5) $**	(3) $
Diminution du cours	**13 $**	19 $	**(3) $**	(1) $	**10 $**	18 $

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change et des taux d'intérêt du marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions ordinaires liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions consenties au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions ordinaires.

2 Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, nous avons utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur six mois et calculée sur une base mensuelle, la volatilité du cours de nos actions ordinaires, au 30 juin 2020, s'est établie à 22,8 % (2019 – 12,5 %).

3 Les répercussions hypothétiques des variations du cours de nos actions ordinaires se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu nos éléments liés aux attributions de rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

d) Juste valeur

Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions)		Au 30 juin 2020			Au 31 décembre 2019			
	Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur[1] et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur[1] et valeur comptable	Prix ou taux
Actifs courants[2]									
Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants									
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC[3]	2021	**249 $**	**8 $**	1,00 $ US : 1,32 $ CA	—	— $	— $	—
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT[4]	2021	**76 $**	**2**	1,00 $ US : 1,36 $ CA	2020	36 $	1	1,00 $ US : 1,30 $ CA
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (*note 14 b*)	DFC[3]	—	**— $**	**—**	—	2020	72 $	4	24,40 $*
Risque de change lié à l'acquisition d'une entreprise libellée en euros	DFC[3]	—	**— $**	**—**	—	2020	472 $	3	1,00 € : 1,12 $ US
				10 $				8 $	
Autres actifs à long terme[2]									
Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants									
Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains[6] [*note 26 b)* et *c)*]	DFC[3]	2049	**5 495 $**	**413 $**	1,00 $ US : 1,30 $ CA	2048	**3 068 $**	76 $	1,00 $ US : 1,28 $ CA
Passifs courants[2]									
Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants									
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC[3]	2021	**123 $**	**3 $**	1,00 $ US : 1,40 $ CA	2020	412 $	6 $	1,00 $ US : 1,32 $ CA
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (*note 14 b*)	DFC[3]	2020	**72 $**	**4**	24,39 $*	—	— $	—	—
Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains [*note 26 b)* et *c)*]	DFC[3]	—	**— $**	**—**	—	2020	1 037 $	17	1,00 $ US : 1,32 $ CA
Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains[7] [*notes 18 b)* et *26 e)*]	DFC[5]	2024	**33 $**	**2**	1,00 € : 1,09 $ US	—	— $	—	—
Risque de taux d'intérêt lié aux montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (*note 26 e*)	DFC[3]	2022	**8 $**	**—**	2,64 %	2022	8 $	—	2,64 %
				9 $				23 $	
Autres passifs à long terme[2]									
Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants									
Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains[6] [*note 26 b)* et *c)*]	DFC[3]	—	**— $**	**— $**	—	2049	2 485 $	22	1,00 $ US : 1,34 $ CA
Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains[7] [*notes 18 b)* et *26 e)*]	DFC[5]	2025	**563 $**	**19**	1,00 € : 1,09 $ US	—	— $	—	—
Risque de taux d'intérêt lié aux montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (*note 26 e*)	DFC[3]	2022	**133 $**	**8**	2,64 %	2022	130 $	4	2,64 %
				27 $				26 $	

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

2 Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.

3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture est appliquée. À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

5 Dérivés désignés comme couverture d'investissement net dans un établissement à l'étranger; la comptabilité de couverture est appliquée. Le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

6 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 juin 2020, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 92 $ (31 décembre 2019 – 38 $).

7 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 juin 2020, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, et qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 2 $.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	**Au 30 juin 2020**		Au 31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, en excluant les contrats de location (*note 26*)	**16 797 $**	**18 121 $**	16 813 $	17 930 $

e) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la *note 4 a)* serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. Il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

		Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (*note 11*)		Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (*note 11*)		
					Montant	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	*Note*	**2020**	2019	Poste	**2020**	2019
TRIMESTRES						
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change						
Liés aux achats libellés en dollars américains		**(13) $**	(7) $	Achat de biens et services	**5 $**	4 $
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains[1]	*26 b), c)*	**(216)**	(29)	Coûts de financement	**(129)**	(58)
Liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger[2]		**(21)**	—	Coûts de financement	**(3)**	—
		(250)	(36)		**(127)**	(54)
Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché						
Liés aux variations de la charge de rémunération fondée sur des actions et autres	*14 b)*	**—**	(5)	Charge au titre des avantages du personnel	**1**	(1)
		(250) $	(41) $		**(126) $**	(55) $
SEMESTRES						
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change						
Liés aux achats libellés en dollars américains		**18 $**	(15) $	Achat de biens et services	**7 $**	9 $
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains[1]	*26 b), c)*	**424**	(151)	Coûts de financement	**223**	(123)
Liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger[2]		**(22)**	—	Coûts de financement	**—**	—
		420	(166)		**230**	(114)
Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché						
Liés aux variations de la charge de rémunération fondée sur des actions et autres	*14 b)*	**(10)**	5	Charge au titre des avantages du personnel	**(1)**	6
		410 $	(161) $		**229 $**	(108) $

1 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent l'écart de change (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, ce montant s'est chiffré à (4) $ (2019 – néant) et à 54 $ (2019 – 7 $), respectivement.

2 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, ce montant s'est chiffré à 2 $ et à 2 $, respectivement.

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

		Profit sur les dérivés comptabilisé en résultat			
		Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	Poste	**2020**	2019	**2020**	2019
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	**3 $**	3 $	**4 $**	5 $

5 information sectorielle

Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes afin de tenir compte de la cessation de la distinction historique entre les secteurs des services mobiles et des services filaires découlant de la convergence des technologies, au niveau des mesures de performance distinctes qui sont régulièrement communiquées à notre principal décideur opérationnel. Avant que l'Organisation mondiale de la Santé ne qualifie l'éclosion de COVID-19 de pandémie, nous comptions procéder à une transition vers une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle au cours de l'exercice 2020, mais avant la pandémie, nous ne nous attendions pas à ce que les informations sur les produits d'exploitation tirés de nos produits et services changent considérablement en raison de cette transition, et nous ne prévoyons toujours pas de changement considérable en date des présentes; nous continuerons de présenter les activités des secteurs des services mobiles et des services filaires tant que cette transition ne sera pas pratiquement achevée, mais le calendrier de la transition pourrait changer puisque nous accordons la priorité à la gestion des répercussions de la pandémie.

Le secteur des services mobiles comprend les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement découlant des technologies mobiles. Le secteur des services filaires comprend les produits tirés des services de transmission de données (qui comprennent les services de protocole Internet, de télévision, d'hébergement, de technologie de l'information gérée, les services fondés sur l'infonuagique, les services à la clientèle et aux entreprises, certaines solutions en matière de soins de santé ainsi que la sécurité résidentielle et d'entreprise), les produits tirés des services de transmission de la voix et autres services de télécommunications (qui excluent les produits d'exploitation tirés des services mobiles découlant des technologies mobiles), et les ventes d'équipement. La division sectorielle a été établie sur la base de similarités sur le plan des technologies (technologies mobiles par rapport aux technologies fixes), des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Le tableau suivant présente l'information sectorielle régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) et ses rapprochements avec nos produits tirés des produits et services, nos autres produits et notre bénéfice avant impôt.

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles 2020	Services mobiles 2019	Services filaires 2020	Services filaires 2019	Éliminations 2020	Éliminations 2019	Chiffres consolidés 2020	Chiffres consolidés 2019
Produits d'exploitation								
Produits externes								
Services	**1 485 $**	1 534 $	**1 765 $**	1 552 $	**— $**	— $	**3 250 $**	3 086 $
Équipement	**347**	444	**59**	57	**—**	—	**406**	501
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	**1 832**	1 978	**1 824**	1 609	**—**	—	**3 656**	3 587
Autres produits d'exploitation	**(1)**	5	**73**	5	**—**	—	**72**	10
	1 831	1 983	**1 897**	1 614	**—**	—	**3 728**	3 597
Produits intersectoriels	**15**	14	**64**	60	**(79)**	(74)	**—**	—
	1 846 $	1 997 $	**1 961 $**	1 674 $	**(79) $**	(74) $	**3 728 $**	3 597 $
BAIIA[1]	**870 $**	919 $	**489 $**	454 $	**— $**	— $	**1 359 $**	1 373 $
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre[2]	**234 $**	223 $	**522 $**	547 $	**— $**	— $	**756 $**	770 $

	Chiffres consolidés 2020	Chiffres consolidés 2019
Produits d'exploitation externes (ci-dessus)	**3 728 $**	3 597 $
Achat de biens et services	**1 458**	1 466
Charge au titre des avantages du personnel	**911**	758
BAIIA (ci-dessus)	**1 359**	1 373
Amortissement des immobilisations corporelles	**505**	470
Amortissement des immobilisations incorporelles	**220**	163
Bénéfice d'exploitation	**634**	740
Coûts de financement	**202**	189
Bénéfice avant impôt	**432 $**	551 $

Semestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles 2020	Services mobiles 2019	Services filaires 2020	Services filaires 2019	Éliminations 2020	Éliminations 2019	Chiffres consolidés 2020	Chiffres consolidés 2019
Produits d'exploitation								
Produits externes								
Services	**3 008 $**	3 034 $	**3 487 $**	3 072 $	**— $**	— $	**6 495 $**	6 106 $
Équipement	**709**	863	**115**	107	**—**	—	**824**	970
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	**3 717**	3 897	**3 602**	3 179	**—**	—	**7 319**	7 076
Autres produits d'exploitation	**(2)**	10	**105**	17	**—**	—	**103**	27
	3 715	3 907	**3 707**	3 196	**—**	—	**7 422**	7 103
Produits intersectoriels	**29**	27	**127**	116	**(156)**	(143)	**—**	—
	3 744 $	3 934 $	**3 834 $**	3 312 $	**(156) $**	(143) $	**7 422 $**	7 103 $
BAIIA[1]	**1 804 $**	1 827 $	**964 $**	925 $	**— $**	— $	**2 768 $**	2 752 $
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre[2]	**428 $**	400 $	**993 $**	1 016 $	**— $**	— $	**1 421 $**	1 416 $

	Chiffres consolidés 2020	Chiffres consolidés 2019
Produits d'exploitation externes (ci-dessus)	**7 422 $**	7 103 $
Achat de biens et services	**2 870**	2 887
Charge au titre des avantages du personnel	**1 784**	1 464
BAIIA (ci-dessus)	**2 768**	2 752
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 028**	940
Amortissement des immobilisations incorporelles	**422**	310
Bénéfice d'exploitation	**1 318**	1 502
Coûts de financement	**394**	357
Bénéfice avant impôt	**924 $**	1 145 $

1 Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

2 Total des dépenses d'investissement; se reporter à la *note 31 a)* pour un rapprochement des dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre, et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures. Ces obligations de prestation contractuelles futures non remplies, ou remplies partiellement, ont principalement trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

(en millions)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure[1, 2]		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	**2 227 $**	2 405 $
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	**748**	930
Par la suite	**33**	40
	3 008 $	3 375 $

1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant de contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.

2 Les normes IFRS de l'IASB exigent une explication quant au moment où nous prévoyons comptabiliser dans les produits les montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

b) Débiteurs

(en millions)	*Note*	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Créances clients		**1 719 $**	1 570 $
Montants courus à recevoir – clients		**220**	180
Correction de valeur pour créances douteuses	*4 a)*	**(94)**	(46)
		1 845	1 704
Montants courus à recevoir – autres		**159**	258
Débiteurs – courants		**2 004 $**	1 962 $

c) Actifs sur contrat

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
Solde au début		**1 069 $**	1 449 $	**1 238 $**	1 475 $
Entrées nettes découlant des activités		**176**	350	**347**	671
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs[1]		**(343)**	(357)	**(688)**	(703)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net	*4 a)*	**(2)**	(2)	**3**	(4)
Autres		**1**	1	**1**	2
Solde à la fin		**901 $**	1 441 $	**901 $**	1 441 $
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :					
La période de 12 mois se clôturant un an après				**689 $**	1 019 $
La période de 12 mois se clôturant deux ans après				**197**	407
Par la suite				**15**	15
Solde à la fin				**901 $**	1 441 $
Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante					
Actifs sur contrat – montant brut				**689 $**	1 019 $
Reclassement dans les passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	*24*			**(9)**	(5)
Reclassement hors des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	*24*			**(142)**	(155)
				538 $	859 $

1 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les montants facturés à l'égard des produits et services mobiles et reclassés dans les débiteurs se sont chiffrés à 268 $ (2019 – 330 $) et à 557 $ (2019 – 650 $), respectivement.

7 autres produits d'exploitation

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
Aide publique		**3 $**	5 $	**6 $**	12 $
Autres produits tirés de la colocation	*19*	**—**	1	**1**	1
Produits tirés des placements, profit (perte) à la cession d'actifs et autres	*21*	**(3)**	3	**(9)**	12
Produits d'intérêts	*21 b)*	**1**	1	**2**	2
Variations des provisions au titre d'un regroupement d'entreprises	*25*	**71**	—	**103**	—
		72 $	10 $	**103 $**	27 $

Nous avons reçu de l'aide publique, selon la définition des normes IFRS de l'IASB, d'un certain nombre de sources et nous incluons ces montants reçus dans les autres produits d'exploitation. Nous comptabilisons ces montants au fur et à mesure que les services subventionnés sont fournis ou que les coûts subventionnés sont engagés.

Subventions du CRTC
Les coûts engagés par les entreprises de services locaux pour fournir les services téléphoniques résidentiels de base du niveau requis par le CRTC dans les zones de desserte à coût élevé sont supérieurs aux montants que le CRTC leur permet de facturer pour ce niveau de service. Afin d'améliorer la situation, le CRTC transfère dans un fonds central tous les paiements de contribution qu'il a perçus auprès de tous les fournisseurs canadiens de services de télécommunications enregistrés (y compris les fournisseurs de services de transmission de la voix, de transmission de données et de services mobiles), qui sont ensuite versés aux entreprises de services locaux titulaires à titre de subventions pour neutraliser en partie le prix coûtant des services téléphoniques résidentiels de base dans les zones de desserte à coût élevé ne faisant pas l'objet d'une abstention. Les décaissements au titre des subventions sont fondés sur une réclamation de subvention totale calculée sous forme de taux par ligne d'accès au réseau et par tranche de tarification. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les montants que nous avons reçus au titre des subventions se sont élevés à 2 millions de dollars (2019 – 4 millions de dollars) et à 5 millions de dollars (2019 – 8 millions de dollars), respectivement.

Gouvernement du Québec
Les salaires pour les emplois situés dans la province de Québec, principalement dans le secteur de la technologie de l'information, sont admissibles à des crédits d'impôt. À cet égard, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, nous avons comptabilisé un montant de 1 million de dollars (2019 – 4 millions de dollars) et de 1 million de dollars (2019 – 4 millions de dollars), respectivement.

8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
Charge au titre des avantages du personnel – montant brut					
Salaires		**901 $**	762 $	**1 781 $**	1 465 $
Rémunération fondée sur des actions	*14*	**46**	30	**78**	64
Régimes de retraite – à prestations définies	*15 a)*	**25**	19	**52**	39
Régimes de retraite – à cotisations définies	*15 b)*	**25**	20	**46**	43
Coûts de restructuration	*16 a)*	**10**	19	**20**	34
Autres		**43**	47	**89**	89
		1 050	897	**2 066**	1 734
Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net					
Coûts d'acquisition du contrat	*20*				
Comptabilisés à l'actif		**(16)**	(12)	**(33)**	(24)
Amortis		**13**	11	**26**	23
Coûts liés à l'exécution du contrat	*20*				
Comptabilisés à l'actif		**(1)**	—	**(2)**	(1)
Amortis		**1**	—	**2**	1
Immobilisations corporelles		**(83)**	(90)	**(170)**	(175)
Immobilisations incorporelles amortissables		**(53)**	(48)	**(105)**	(94)
		(139)	(139)	**(282)**	(270)
		911 $	758 $	**1 784 $**	1 464 $

9 coûts de financement

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
Charges d'intérêts					
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – montant brut		**169 $**	161 $	**339 $**	311 $
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – comptabilisés à l'actif [1]	*18 a)*	**(9)**	(4)	**(17)**	(4)
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives		**160**	157	**322**	307
Intérêts sur les obligations locatives	*19*	**17**	16	**35**	32
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		**2**	3	**4**	8
Désactualisation de provisions	*25*	**4**	5	**9**	11
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	*26 a)*	**18**	—	**18**	—
		201	181	**388**	358
Intérêts des régimes à prestations définies du personnel, montant net	*15*	**4**	—	**8**	—
Opérations de change		**(1)**	11	**1**	4
		204	192	**397**	362
Produits d'intérêts		**(2)**	(3)	**(3)**	(5)
		202 $	189 $	**394 $**	357 $
Charges d'intérêts, montant net	*3*			**403 $**	361 $
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – comptabilisés à l'actif [1]				**(17)**	(4)
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel				**8**	—
				394 $	357 $

1 Les intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, à un taux d'intérêt combiné de 4,33 %, ont été comptabilisés à l'actif au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour la période.

10 impôt sur le résultat

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres 2020	Trimestres 2019	Semestres 2020	Semestres 2019
Charge d'impôt exigible				
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	**83 $**	71 $	**285 $**	197 $
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	**(2)**	(1)	**(4)**	(1)
	81	70	**281**	196
Charge d'impôt différé				
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	**32**	83	**(28)**	114
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition	**(2)**	(121)	**(5)**	(121)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	**6**	(1)	**8**	(1)
	36	(39)	**(25)**	(8)
	117 $	31 $	**256 $**	188 $

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 30 juin (en millions de dollars)	**2020**		2019	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	**113 $**	**26,2 %**	147 $	26,7 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition futurs	**(2)**	**(0,5)**	(121)	(22,0)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	**4**	**0,9**	(2)	(0,3)
Autres	**2**	**0,5**	7	1,2
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	**117 $**	**27,1 %**	31 $	5,6 %

Semestres clos les 30 juin (en millions de dollars)	**2020**		2019	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	**243 $**	**26,3 %**	308 $	26,9 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition futurs	**(5)**	**(0,5)**	(121)	(10,6)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	**4**	**0,4**	(2)	(0,2)
Autres	**14**	**1,5**	3	0,3
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	**256 $**	**27,7 %**	188 $	16,4 %

11 autres éléments du résultat global

	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat										Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat		Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	
	Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (*note 4 e*)													
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché										
Périodes closes les 30 juin (en millions)	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Total	Écart de change cumulé	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global
TRIMESTRE												
Solde cumulé au 1er avril 2019			(70) $			2 $	(68) $	28 $	— $	(40) $		
Autres éléments du résultat global												
Montant	(36) $	54 $	18	(5) $	1 $	(4)	14	11	—	25	16 $	41 $
Impôt sur le résultat	(4) $	9 $	5	(2) $	1 $	(1)	4	—	—	4	8	12
Montant net			13			(3)	10	11	—	21	8 $	29 $
Solde cumulé au 30 juin 2019			(57) $			(1) $	(58) $	39 $	— $	(19) $		
Solde cumulé au 1er avril 2020			294 $			(7) $	287 $	94 $	12 $	393 $		
Autres éléments du résultat global												
Montant	**(250) $**	**127 $**	**(123)**	**— $**	**(1) $**	**(1)**	**(124)**	**(10)**	**—**	**(134)**	**(901) $**	**(1 035) $**
Impôt sur le résultat	**(43) $**	**16 $**	**(27)**	**1 $**	**(1) $**	**—**	**(27)**	**—**	**—**	**(27)**	**(232)**	**(259)**
Montant net			**(96)**			**(1)**	**(97)**	**(10)**	**—**	**(107)**	**(669) $**	**(776) $**
Solde cumulé au 30 juin 2020			**198 $**			**(8) $**	**190 $**	**84 $**	**12 $**	**286 $**		

	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat									Elément qui ne sera jamais reclassé en résultat		Elément qui ne sera jamais reclassé en résultat	
	Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (*note 4 e*)												
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché									
Périodes closes les 30 juin (en millions)	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Total	Écart de change cumulé	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global
SEMESTRE												
Solde cumulé au 1er janvier 2019			(19) $			— $	(19) $	22 $	— $	3 $		
Autres éléments du résultat global												
Montant	(166) $	114 $	(52)	5 $	(6) $	(1)	(53)	17	—	(36)	49 $	13 $
Impôt sur le résultat	(32) $	18 $	(14)	1 $	(1) $	—	(14)	—	—	(14)	17	3
Montant net			(38)			(1)	(39)	17	—	(22)	32 $	10 $
Solde cumulé au 30 juin 2019			(57) $			(1) $	(58) $	39 $	— $	(19) $		
Solde cumulé au 1er janvier 2020			66 $			(1) $	65 $	42 $	12 $	119 $		
Autres éléments du résultat global												
Montant	**420 $**	**(230) $**	**190**	**(10) $**	**1 $**	**(9)**	**181**	**42**	**—**	**223**	**(475) $**	**(252) $**
Impôt sur le résultat	**100 $**	**(42) $**	**58**	**(2) $**	**— $**	**(2)**	**56**	**—**	**—**	**56**	**(122)**	**(66)**
Montant net			**132**			**(7)**	**125**	**42**	**—**	**167**	**(353) $**	**(186) $**
Solde cumulé au 30 juin 2020			**198 $**			**(8) $**	**190 $**	**84 $**	**12 $**	**286 $**		
Éléments attribuables :												
Aux actions ordinaires										**283 $**		
Aux participations ne donnant pas le contrôle										**3**		
										286 $		

12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

	Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	**2020**	2019*	**2020**	2019*
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	**1 278**	1 203	**1 263**	1 202
Effet des titres dilutifs – unités d'actions restreintes	**2**	—	**1**	—
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	**1 280**	1 203	**1 264**	1 202

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, aucune attribution d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, une attribution d'options sur actions de TELUS Corporation en circulation de néant et de 2 millions, respectivement, a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

13 dividendes par action

a) Dividendes déclarés

Semestres clos les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	**2020**				2019			
	Déclarés		Versés aux		Déclarés		Versés aux	
Dividendes sur actions ordinaires	En date du	Par action*	actionnaires le	Total	En date du	Par action*	actionnaires le	Total
Dividende du premier trimestre	**11 mars 2020**	**0,29125 $**	**1er avril 2020**	**371 $**	11 mars 2019	0,27250 $	1er avril 2019	329 $
Dividende du deuxième trimestre	**10 juin 2020**	**0,29125**	**2 juillet 2020**	**372**	10 juin 2019	0,28125	2 juillet 2019	339
		0,58250 $		**743 $**		0,55375 $		668 $

Le 30 juillet 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,29125 $ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 1er octobre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2020. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2020.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En vertu de ce régime, nous avons le choix d'émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. En vertu du régime, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet lors du paiement des dividendes, le 1er octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires sur le capital autorisé à un escompte de 2 %. En ce qui a trait aux actions détenues par des détenteurs admissibles qui ont choisi de participer au régime, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020 d'un montant de 131 millions de dollars (2019 – 15 millions de dollars) et de 253 millions de dollars (2019 – 28 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

14 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les états consolidés du résultat net et du résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Périodes closes les 30 juin (en millions)		2020			2019		
	Note	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
TRIMESTRES							
Unités d'actions restreintes	*b)*	**38 $**	**— $**	**38 $**	17 $	(1) $	16 $
Régime d'actionnariat des employés	*c)*	**5**	**(5)**	**—**	9	(9)	—
Attributions d'options sur actions	*d)*	**3**	**—**	**3**	4	—	4
		46 $	**(5) $**	**41 $**	30 $	(10) $	20 $
SEMESTRES							
Unités d'actions restreintes	*b)*	**60 $**	**— $**	**60 $**	40 $	(7) $	33 $
Régime d'actionnariat des employés	*c)*	**14**	**(14)**	**—**	18	(18)	—
Attributions d'options sur actions	*d)*	**4**	**—**	**4**	6	—	6
		78 $	**(14) $**	**64 $**	64 $	(25) $	39 $

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes en ce qui a trait aux unités d'actions restreintes sont présentées déduction faite des entrées de trésorerie découlant des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie de 1 million de dollars (2019 – 2 millions de dollars) et de 2 millions de dollars (2019 – 3 millions de dollars), respectivement. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, l'économie d'impôt sur le résultat découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établie à 11 millions de dollars (2019 – 8 millions de dollars) et à 19 millions de dollars (2019 – 17 millions de dollars), respectivement.

b) Unités d'actions restreintes

Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 25 %) et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 75 %). La juste valeur à la date d'attribution du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires correspondantes à la date d'attribution. Par conséquent, le sous-ensemble nominal a été inclus dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service. L'estimation, qui reflète un dividende variable, de la juste valeur du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2019 sont comptabilisées comme étant réglées en trésorerie, puisqu'il s'agissait de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis	**Au 30 juin 2020***	Au 31 décembre 2019*
Unités d'actions restreintes non assujetties à une condition de performance liée au marché		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service	**8 930 974**	6 186 854
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés	**449 850**	282 100
	9 380 824	6 468 954
Unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au marché		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire	**1 349 549**	846 298
	10 730 373	7 315 252

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à une condition de performance liée au marché.

Périodes closes le 30 juin 2020	Trimestre			Semestre		
	Nombre d'unités d'actions restreintes[1]		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes[1]		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation au début*						
Droits non acquis	9 060 044	—	24,06 $	6 468 954	—	23,37 $
Droits acquis	—	12 342	19,10 $	—	30 800	22,02 $
Emises						
Attribution initiale	288 443	—	22,63 $	2 910 882	—	25,40 $
Au lieu de dividendes	121 198	308	21,52 $	195 615	308	22,92 $
Droits acquis	(17 008)	17 008	24,00 $	(28 311)	28 311	23,84 $
Réglées en trésorerie	—	(17 149)	24,01 $	—	(46 910)	23,89 $
Frappées de déchéance ou annulées	(71 853)	—	24,29 $	(166 316)	—	23,80 $
En circulation à la fin						
Droits non acquis	9 380 824	—	23,98 $	9 380 824	—	23,98 $
Droits acquis	—	12 509	19,15 $	—	12 509	19,15 $

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire.

En ce qui a trait aux 2,9 millions d'unités d'actions restreintes de TELUS Corporation dont les droits seront acquis au cours de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2020, nous avons conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui fixent notre coût à 24,39 $ par unité d'action restreinte.

Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 150 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 juin 2020	Trimestre		Semestre	
	Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En circulation au début	463 978	27,55 $ US	465 245	27,49 $ US
Attribuées	59 929	52,85 $ US	59 929	52,85 $ US
Frappées de déchéance	(1 475)	27,81 $ US	(2 742)	27,93 $ US
En circulation à la fin	522 432	30,45 $ US	522 432	30,45 $ US

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

c) Régime d'actionnariat des employés

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter nos actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, d'un montant de 9 millions de dollars (2019 – 8 millions de dollars) et de 18 millions de dollars (2019 – 17 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires que le fiduciaire a acquises à même le capital autorisé, sans escompte applicable avant le 1er octobre 2019; après cette date, un escompte est applicable, comme il est décrit à la *note 13 b)*.

d) Attributions d'options sur actions

Options sur actions de TELUS Corporation

Des employés peuvent se voir octroyer des options leur permettant d'acheter des actions ordinaires, à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution. Aucune option sur actions n'a été attribuée pour l'exercice 2019.

Ces attributions d'options sur actions comportent une option de règlement en capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Périodes closes le 30 juin 2020	Trimestre		Semestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions[1]
En circulation au début*	2 522 700	21,19 $	—	— $
Attribuées	558 600	22,88 $	3 081 300	21,50 $
Frappées de déchéance	(6 300)	21,19 $	(6 300)	21,19 $
En circulation à la fin	3 075 000	21,50 $	3 075 000	21,50 $

1 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 6,8 ans. Aucune option ne pouvait être exercée à la date de clôture.

Le tableau qui suit présente la juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre de l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution calculées à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique).

Périodes closes le 30 juin 2020	Trimestre	Semestre
Juste valeur des options sur actions attribuées (par option sur actions)	0,63 $	0,65 $
Taux d'intérêt sans risque	0,37 %	0,97 %
Durée de vie prévue[1] (en années)	4,25	4,25
Volatilité prévue	12,1 %	12,3 %
Taux de rendement	5,1 %	5,4 %

1 La durée contractuelle maximale des options sur actions attribuées en 2020 est de 7 ans.

Les attributions d'options sur actions comportent une option de règlement en capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Des employés peuvent recevoir des options sur actions de participation (réglées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS International (Cda) Inc., à un prix correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (réglées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions ordinaires de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 juin 2020	Trimestre et semestre			
	Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions[1]	Nombre d'options sur actions	Prix des options sur actions[2]
En circulation au début et à la fin	996 620	31,11 $ US	53 832	21,36 $

1 La fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 21,90 $ US et 40,26 $ US par action de participation de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 7,0 ans.
2 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 5,9 ans.

15 avantages du personnel futurs

a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

Notre charge (économie) au titre des régimes de retraite à prestations définies s'établit comme suit :

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	**2020**				2019			
Comptabilisée dans les éléments suivants :	Charge au titre des avantages du personnel (*note 8*)	Coûts de financement (*note 9*)	Autres éléments du résultat global (*note 11*)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (*note 8*)	Coûts de financement (*note 9*)	Autres éléments du résultat global (*note 11*)	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**23 $**	**— $**	**— $**	**23 $**	18 $	— $	— $	18 $
Coûts des services passés	**—**	**—**	**—**	**—**	—	—	—	—
Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	**—**	**74**	**—**	**74**	—	83	—	83
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts[1]	**—**	**(71)**	**(467)**	**(538)**	—	(86)	(131)	(217)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	**—**	**1**	**—**	**1**	—	3	—	3
	—	**4**	**(467)**	**(463)**	—	—	(131)	(131)
Frais administratifs	**2**	**—**	**—**	**2**	1	—	—	1
Réévaluations découlant des éléments suivants :								
Hypothèses financières[2]	**—**	**—**	**1 396**	**1 396**	—	—	—	—
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes	**—**	**—**	**(28)**	**(28)**	—	—	115	115
	25 $	**4 $**	**901 $**	**930 $**	19 $	— $	(16) $	3 $

Semestres clos les 30 juin (en millions)	2020				2019			
Comptabilisée dans les éléments suivants :	Charge au titre des avantages du personnel (*note 8*)	Coûts de financement (*note 9*)	Autres éléments du résultat global (*note 11*)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (*note 8*)	Coûts de financement (*note 9*)	Autres éléments du résultat global (*note 11*)	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**46 $**	**— $**	**— $**	**46 $**	36 $	— $	— $	36 $
Coûts des services passés	**3**	**—**	**—**	**3**	—	—	—	—
Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	**—**	**148**	**—**	**148**	—	167	—	167
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts[1]	**—**	**(142)**	**(32)**	**(174)**	—	(172)	(490)	(662)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	**—**	**2**	**—**	**2**	—	5	—	5
	—	**8**	**(32)**	**(24)**	—	—	(490)	(490)
Frais administratifs	**3**	**—**	**—**	**3**	3	—	—	3
Réévaluations découlant des éléments suivants :								
Hypothèses financières[2]	**—**	**—**	**507**	**507**	—	—	—	—
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes	**—**	**—**	**—**	**—**	—	—	441	441
	52 $	**8 $**	**475 $**	**535 $**	39 $	— $	(49) $	(10) $

1 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des intérêts des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées.

2 Au 30 juin 2020, le taux d'actualisation utilisé pour estimer les obligations au titre des prestations définies était de 2,75 % (31 décembre 2019 – 3,10 %).

b) Régimes à cotisations définies – charge

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2020	2019	**2020**	2019
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	**5 $**	5 $	**10 $**	11 $
Autres régimes de retraite à cotisations définies	**20**	15	**36**	32
	25 $	20 $	**46 $**	43 $

16 coûts de restructuration et autres coûts

a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la *note 16 b)*. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, ainsi que les coûts importants liés aux litiges, à l'égard de pertes ou de règlements, aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables et à certains coûts additionnels atypiques engagés relativement à la pandémie de COVID-19.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Coûts de restructuration (*note 16 b*)		Autres coûts (*note 16 c*)		Total	
	2020	2019	**2020**	2019	**2020**	2019
TRIMESTRES						
Achat de biens et services	**43 $**	7 $	**17 $**	1 $	**60 $**	8 $
Charge au titre des avantages du personnel	**10**	19	**—**	2	**10**	21
	53 $	26 $	**17 $**	3 $	**70 $**	29 $
SEMESTRES						
Achat de biens et services	**89 $**	19 $	**21 $**	7 $	**110 $**	26 $
Charge au titre des avantages du personnel	**20**	34	**—**	5	**20**	39
	109 $	53 $	**21 $**	12 $	**130 $**	65 $

b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2020, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, dont certaines avaient trait aux coûts liés au personnel et à la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

c) Autres

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, des coûts externes supplémentaires ont été engagés relativement aux acquisitions d'entreprises. Dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, des charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis ont été incluses dans les autres coûts.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, d'autres coûts ont également été engagés en rapport avec la pandémie de COVID-19. Des coûts additionnels ont été engagés en raison des mesures proactives que nous avons choisi de prendre pour assurer la sécurité de nos clients et de nos employés, notamment l'ajustement de la fréquence de nettoyage et d'entretien des biens immobiliers, entre autres. De même, les coûts qui ont été engagés dans le cours normal des activités, mais qui ne peuvent pas contribuer normalement à la réalisation des produits ont été jugés atypiques.

17 immobilisations corporelles

(en millions)	Note	Actifs détenus						Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (*note 19*)				Total
		Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total	Actifs liés au réseau	Biens immobiliers	Autres	Total	
AU COÛT												
Au 1er janvier 2020		31 713 $	3 314 $	1 373 $	48 $	421 $	36 869 $	219 $	1 267 $	60 $	1 546 $	38 415 $
Entrées		**393**	**15**	**24**	**5**	**666**	**1 103**	**54**	**131**	**7**	**192**	**1 295**
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	*18 b)*	**4**	**12**	**7**	**—**	**—**	**23**	**—**	**41**	**1**	**42**	**65**
Cessions, mises hors service et autres		**(379)**	**1**	**(122)**	**—**	**—**	**(500)**	**1**	**(24)**	**(9)**	**(32)**	**(532)**
Actifs en construction mis en service		**263**	**39**	**55**	**—**	**(357)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**
Écarts de change, montant net		**2**	**5**	**9**	**—**	**—**	**16**	**—**	**13**	**—**	**13**	**29**
Au 30 juin 2020		**31 996 $**	**3 386 $**	**1 346 $**	**53 $**	**730 $**	**37 511 $**	**274 $**	**1 428 $**	**59 $**	**1 761 $**	**39 272 $**
AMORTISSEMENT CUMULÉ												
Au 1er janvier 2020		21 060 $	2 052 $	875 $	— $	— $	23 987 $	6 $	174 $	16 $	196 $	24 183 $
Amortissement des immobilisations corporelles[1]		**767**	**62**	**75**	**—**	**—**	**904**	**14**	**101**	**9**	**124**	**1 028**
Cessions, mises hors service et autres		**(387)**	**(10)**	**(106)**	**—**	**—**	**(503)**	**—**	**(3)**	**(3)**	**(6)**	**(509)**
Écarts de change, montant net		**1**	**2**	**6**	**—**	**—**	**9**	**—**	**2**	**—**	**2**	**11**
Au 30 juin 2020		**21 441 $**	**2 106 $**	**850 $**	**— $**	**— $**	**24 397 $**	**20 $**	**274 $**	**22 $**	**316 $**	**24 713 $**
VALEUR COMPTABLE NETTE												
Au 31 décembre 2019		10 653 $	1 262 $	498 $	48 $	421 $	12 882 $	213 $	1 093 $	44 $	1 350 $	14 232 $
Au 30 juin 2020		**10 555 $**	**1 280 $**	**496 $**	**53 $**	**730 $**	**13 114 $**	**254 $**	**1 154 $**	**37 $**	**1 445 $**	**14 559 $**

1 Pour le semestre clos le 30 juin 2020, l'amortissement des immobilisations corporelles comprend un montant de 5 $ au titre de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location d'immeubles.

Au 30 juin 2020, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 205 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2022 (31 décembre 2019 – 136 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2022).

18 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Note	Immobilisations incorporelles amortissables: Contrats avec les clients, relations clients connexes et nombre d'abonnés	Logiciels[1]	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée: Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill[1, 2]	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
AU COÛT										
Au 1er janvier 2020		1 032 $	5 870 $	135 $	254 $	7 291 $	9 937 $	17 228 $	5 673 $	22 901 $
Entrées		**—**	**42**	**1**	**281**	**324**	**—**	**324**	**—**	**324**
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	*b)*	**735**	**20**	**47**	**—**	**802**	**9**	**811**	**772**	**1 583**
Cessions, mises hors service et autres (y compris les intérêts comptabilisés à l'actif)	*9*	**48**	**(333)**	**(29)**	**—**	**(314)**	**17**	**(297)**	**—**	**(297)**
Actifs en construction mis en service		**—**	**232**	**—**	**(232)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**
Écarts de change, montant net		**37**	**2**	**—**	**—**	**39**	**—**	**39**	**51**	**90**
Au 30 juin 2020		**1 852 $**	**5 833 $**	**154 $**	**303 $**	**8 142 $**	**9 963 $**	**18 105 $**	**6 496 $**	**24 601 $**
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Au 1er janvier 2020		285 $	4 028 $	71 $	— $	4 384 $	— $	4 384 $	364 $	4 748 $
Amortissement des immobilisations incorporelles		**97**	**322**	**3**	**—**	**422**	**—**	**422**	**—**	**422**
Cessions, mises hors service et autres		**(13)**	**(334)**	**3**	**—**	**(344)**	**—**	**(344)**	**—**	**(344)**
Écarts de change, montant net		**12**	**1**	**—**	**—**	**13**	**—**	**13**	**—**	**13**
Au 30 juin 2020		**381 $**	**4 017 $**	**77 $**	**— $**	**4 475 $**	**— $**	**4 475 $**	**364 $**	**4 839 $**
VALEUR COMPTABLE NETTE										
Au 31 décembre 2019		747 $	1 842 $	64 $	254 $	2 907 $	9 937 $	12 844 $	5 309 $	18 153 $
Au 30 juin 2020		**1 471 $**	**1 816 $**	**77 $**	**303 $**	**3 667 $**	**9 963 $**	**13 630 $**	**6 132 $**	**19 762 $**

1 Le solde d'ouverture des logiciels et du goodwill a été ajusté, comme il est présenté à la *note 18 c)*.
2 L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill.

Au 30 juin 2020, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 48 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2024 (31 décembre 2019 – 45 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2024).

b) Acquisitions d'entreprises

Competence Call Center
Le 31 janvier 2020, nous avons acquis la totalité de Competence Call Center, un important fournisseur de services d'affaires à forte valeur ajoutée axés sur la gestion des relations avec la clientèle et la modération de contenu. L'acquisition complète nos secteurs d'activité existants et a été réalisée en vue de contribuer à leur croissance. L'entreprise a été consolidée avec la filiale TELUS International (Cda) Inc.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Le montant affecté au goodwill ne devrait pas être déductible fiscalement.

Transactions non significatives sur une base individuelle
Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche des montants affectés au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Justes valeurs à la date d'acquisition

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

	Competence Call Center	Transactions non significatives sur une base individuelle	Total[1]
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	90 $	1 $	91 $
Débiteurs[2]	64	2	66
Autres	2	1	3
	156	4	160
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles			
Actifs détenus	21	2	23
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location	40	2	42
Immobilisations incorporelles amortissables[3]	754	48	802
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	—	9	9
Autres	2	—	2
	817	61	878
Total des actifs identifiables acquis	973	65	1 038
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	42	4	46
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	65	—	65
Facturation par anticipation et dépôts de clients	—	5	5
Tranche courante de la dette à long terme	11	5	16
	118	14	132
Passifs non courants			
Dette à long terme	214	1	215
Impôt sur le résultat différé	218	10	228
	432	11	443
Total des passifs repris	550	25	575
Actifs identifiables nets acquis	423	40	463
Goodwill	724	48	772
Actifs nets acquis	1 147 $	88 $	1 235 $
Acquisition effectuée selon le moyen suivant :			
Contrepartie en trésorerie	1 147 $	84 $	1 231 $
Créditeurs et charges à payer	—	4	4
	1 147 $	88 $	1 235 $

1 La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes, de droits dans un bail et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables des entreprises acquises. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables des entreprises acquises, nous prévoyons finaliser nos répartitions du prix d'achat.

2 La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations aux dates d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouvrés.

3 Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient de façon générale être amortis sur des périodes de 10 ans; les logiciels devraient être amortis sur des périodes de 3 à 5 ans.

Informations pro forma

Les informations supplémentaires pro forma qui suivent représentent certains résultats d'exploitation comme si les acquisitions d'entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice 2020.

	Trimestre		Semestre	
Périodes closes le 30 juin 2020 (en millions, sauf les montants par action)	Données présentées[1]	Données pro forma[2]	Données présentées[1]	Données pro forma[2]
Produits d'exploitation	3 728 $	3 730 $	7 422 $	7 475 $
Bénéfice net	315 $	315 $	668 $	668 $
Bénéfice net par action ordinaire*				
De base	0,23 $	0,23 $	0,51 $	0,51 $
Dilué	0,23 $	0,23 $	0,51 $	0,51 $

1 Les produits d'exploitation et le bénéfice net pour le trimestre clos le 30 juin 2020 comprennent un montant de 141 $ et de 9 $, respectivement, en ce qui a trait à Competence Call Center. Les produits d'exploitation et le bénéfice net (la perte nette) pour le semestre clos le 30 juin 2020 comprennent un montant de 226 $ et de (11) $, respectivement, en ce qui a trait à Competence Call Center.

2 Les montants pro forma pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global à compter des dates d'acquisition.

Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables. Les informations supplémentaires pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de nos résultats financiers consolidés futurs ni des résultats réels qui auraient été réalisés si les acquisitions d'entreprises avaient été effectuées au début des périodes présentées. Les informations supplémentaires pro forma comprennent l'amortissement additionnel des immobilisations corporelles, l'amortissement additionnel des immobilisations incorporelles, les frais de financement et les autres charges supplémentaires découlant des acquisitions, déduction faite des incidences fiscales connexes.

c) Acquisition d'entreprises – période précédente

En 2019, nous avons acquis des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Au 31 décembre 2019, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, les montants provisoires à la date d'acquisition des logiciels, du goodwill et de l'impôt sur le résultat différé ont augmenté (diminué) de 32 millions de dollars, de (22) millions de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement, et comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter ces augmentations (diminutions) à la date d'acquisition.

d) Acquisitions d'entreprises après la période de présentation de l'information financière

Mobile Klinik

Le 1er juillet 2020, nous avons acquis la totalité de Mobile Klinik, une entreprise de vente et de réparation d'appareils mobiles qui a pignon sur rue et qui complète nos gammes de services mobiles existantes. La contrepartie de 165 millions de dollars se compose d'un montant en trésorerie de 138 millions de dollars, d'ajustements au fonds de roulement et d'une contrepartie éventuelle de 31 millions de dollars dont le paiement est tributaire de l'atteinte de cibles en matière de produits, de rentabilité, d'expansion de magasins et d'ajouts au bassin d'abonnés aux services mobiles d'ici 2023. Cet investissement a pour objectif d'élargir nos services mobiles.

Au 31 juillet 2020, notre provision initiale pour les actifs identifiables nets était de l'ordre de 65 millions de dollars à 85 millions de dollars. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables de l'entreprise acquise. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables de l'entreprise acquise et après avoir obtenu de nouvelles informations sur les faits et circonstances à la date d'acquisition, nous ajusterons les montants provisoires pour tenir compte des actifs identifiables acquis et des passifs repris et ainsi finaliser notre répartition du prix d'achat.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

19 contrats de location

Des analyses de la maturité des obligations locatives sont présentées à la *note 4 b)* et à la *note 26 g)*; les charges d'intérêts pour la période relative à ces obligations locatives sont présentées à la *note 9*. Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, la dotation à l'amortissement connexe ainsi que la valeur comptable de ces actifs sont présentées à la *note 17*. À l'heure actuelle, nous n'avons pas choisi d'exclure les contrats de location de faible valeur et les contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location.

		Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	*Note*	**2020**	2019	**2020**	2019
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation					
Produits tirés de la colocation compris dans les produits liés aux services d'exploitation		**5 $**	4 $	**9 $**	9 $
Autres produits tirés de la sous-location compris dans les autres produits d'exploitation	*7*	**— $**	1 $	**1 $**	1 $
Paiements de loyers		**98 $**	81 $	**200 $**	184 $

20 autres actifs à long terme

(en millions)	*Note*	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Actif au titre des régimes de retraite		**1 $**	155 $
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	*4 a)*	**319**	225
Actifs dérivés	*4 d)*	**413**	76
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client		**100**	109
Avances aux coentreprises immobilières	*21 b)*	**114**	104
Placement dans une coentreprise immobilière	*21 b)*	**2**	3
Placement dans une entreprise associée	*21*	**72**	—
Portefeuille de placements[1]		**122**	110
Contrats d'entretien payés d'avance		**61**	55
Autres		**151**	82
		1 355 $	919 $

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

Périodes closes le 30 juin 2020 (en millions)	Trimestre			Semestre		
	Coûts engagés pour			Coûts engagés pour		
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total
Solde au début	331 $	14 $	345 $	344 $	14 $	358 $
Entrées	**54**	**1**	**55**	**113**	**2**	**115**
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(71)**	**(1)**	**(72)**	**(143)**	**(2)**	**(145)**
Solde à la fin	**314 $**	**14 $**	**328 $**	**314 $**	**14 $**	**328 $**
Tranche courante[1]				**221 $**	**7 $**	**228 $**
Tranche non courante				**93**	**7**	**100**
				314 $	**14 $**	**328 $**

1 Présentée dans les états consolidés de la situation financière au poste « Charges payées d'avance ».

21 coentreprises immobilières et participation dans une entreprise associée

a) Généralités

Coentreprises immobilières

En 2013, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec deux parties sans lien de dépendance, aux fins d'un projet visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, et d'un immeuble commercial et de commerces de détail, appelé TELUS Sky, à Calgary, en Alberta. La nouvelle tour, dont la construction devrait prendre fin en 2020, sera construite conformément à la norme LEED Platine.

Entreprise associée

Le 13 janvier 2020, pour une contrepartie en trésorerie d'environ 73 millions de dollars, nous avons acquis une participation de base de 28 % dans Miovision Technologies Incorporated, une entreprise associée dont les activités complètent nos services Internet des objets existants et qui, selon nous, devrait contribuer à la croissance de ces services; nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée en acquérant cette nouvelle participation.

b) Coentreprises immobilières

Information financière résumée

(en millions)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**8 $**	15 $
Autres	**17**	18
	25	33
Actifs non courants		
Immeuble de placement en cours d'aménagement	**331**	318
Autres	**14**	2
	345	320
	370 $	353 $

(en millions)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	**40 $**	25 $
Retenues de garantie au titre de la construction	**—**	15
	40	40
Passifs non courants		
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	**342**	312
Autres	**—**	3
	342	315
	382	355
Capitaux propres		
TELUS[1]	**(3)**	1
Autres associés	**(9)**	(3)
	(12)	(2)
	370 $	353 $

1 Les montants comptabilisés par la coentreprise immobilière au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par la coentreprise immobilière.

	Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	**2020**	2019	**2020**	2019
Produits	**— $**	— $	**— $**	— $
Dotation aux amortissements	**— $**	— $	**— $**	— $
Charges d'intérêts[1]	**— $**	— $	**— $**	— $
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice global (perte globale)[2]	**(31) $**	— $	**(33) $**	(1) $

1 Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, la coentreprise immobilière a comptabilisé à l'actif des coûts de financement de 1 $ (2019 – 3 $) et de 4 $ (2019 – 6 $), respectivement.

2 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nos activités liées aux coentreprises immobilières

Nos activités liées aux placements dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	2020			2019		
	Prêts et créances[1]	Capitaux propres[2]	Total	Prêts et créances[1]	Capitaux propres[2]	Total
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières						
Bénéfice global qui nous est attribuable[3]	**— $**	**(10) $**	**(10) $**	— $	— $	— $
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (*note 7*)	**1**	**—**	**1**	1	—	1
Flux de trésorerie de la période considérée						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	**3**	**—**	**3**	9	—	9
Coûts de financement qui nous ont été payés	**(1)**	**—**	**(1)**	(1)	—	(1)
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	**—**	**5**	**5**	—	—	—
Augmentation nette	**3**	**(5)**	**(2)**	9	—	9
Valeur comptable des coentreprises immobilières						
Solde au début	**111**	**(10)**	**101**	77	5	82
Charge pour moins-value comptabilisée au début de la période et désormais comptabilisée au titre des coentreprises	**—**	**6**	**6**	—	—	—
Solde à la fin	**114 $**	**(9) $**	**105 $**	86 $	5 $	91 $

Semestres clos les 30 juin (en millions)	2020			2019		
	Prêts et créances[1]	Capitaux propres[2]	Total	Prêts et créances[1]	Capitaux propres[2]	Total
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières						
Bénéfice global qui nous est attribuable[3]	**— $**	**(11) $**	**(11) $**	— $	— $	— $
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (*note 7*)	**2**	**—**	**2**	2	—	2
Flux de trésorerie de la période considérée						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	**10**	**—**	**10**	17	—	17
Coûts de financement qui nous ont été payés	**(2)**	**—**	**(2)**	(2)	—	(2)
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	**—**	**5**	**5**	—	—	—
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	**—**	**(1)**	**(1)**	—	—	—
Augmentation nette	**10**	**(7)**	**3**	17	—	17
Valeur comptable des coentreprises immobilières						
Solde au début	**104**	**(2)**	**102**	69	5	74
Solde à la fin	**114 $**	**(9) $**	**105 $**	86 $	5 $	91 $

1 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'avances aux coentreprises immobilières et se composent des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.

2 Nous comptabilisons notre participation dans les coentreprises immobilières au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, nous avions comptabilisé relativement à l'une des coentreprises immobilières des pertes liées à la participation supérieures à notre placement mis en équivalence comptabilisé; ce solde a été inclus dans nos passifs à long terme (*note 27*).

3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nous avons conclu un contrat de location avec la coentreprise immobilière TELUS Sky; aux fins de la comptabilisation des contrats de location, ce contrat a débuté au cours du trimestre clos le 31 mars 2019.

Engagements et passifs éventuels relatifs aux coentreprises immobilières

Engagements au titre des travaux de construction

La coentreprise immobilière TELUS Sky prévoit engager des dépenses totalisant environ 475 millions de dollars (31 décembre 2019 – 450 millions de dollars) aux fins de la construction d'une tour à usage mixte. Au 30 juin 2020, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2020 au titre des travaux de construction s'élevaient à environ 23 millions de dollars (31 décembre 2019 – 37 millions de dollars jusqu'en 2020).

Facilités de crédit aux fins des travaux de construction

La coentreprise immobilière TELUS Sky a une convention de crédit arrivant à échéance le 31 août 2021 avec des institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 66⅔ %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %) qui prévoit un financement de 342 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés à ce projet. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction comportent les déclarations de financement liées aux travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et sont garanties par des débentures à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement aux fins de construction similaires.

(en millions)	*Note*	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – TELUS Corporation			
Non utilisées	*4 b)*	**— $**	10 $
Avances		**114**	104
		114	114
Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – autres		**228**	228
		342 $	342 $

22 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc., a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (31 décembre 2019 – 500 millions de dollars). Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 31 décembre 2021 et exige qu'un produit en trésorerie minimal de 100 millions de dollars soit tiré de la vente mensuelle de participations dans certaines créances clients. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BB (31 décembre 2019 – BB) attribuée par DBRS Limited, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées. Lorsque nous cédons nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 30 juin 2020, nous avions vendu à la fiducie (mais continuions de comptabiliser) des créances clients d'un montant de 118 millions de dollars (31 décembre 2019 – 124 millions de dollars). Les emprunts à court terme de 100 millions de dollars (31 décembre 2019 – 100 millions de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

23 créditeurs et charges à payer

(en millions)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Charges à payer	**1 102 $**	1 091 $
Paie et autres charges salariales connexes	**482**	422
Passif lié aux unités d'actions restreintes	**95**	77
	1 679	1 590
Dettes fournisseurs	**834**	892
Intérêts à payer	**170**	160
Autres	**190**	107
	2 873 $	2 749 $

24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Facturation par anticipation	**548 $**	522 $
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	**8**	9
Dépôts des clients	**14**	14
Passifs sur contrat	**570**	545
Autres	**126**	130
	696 $	675 $

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement pour lesquels nous avons reçu une contrepartie du client, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

		Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	*Note*	**2020**	2019	**2020**	2019
Solde au début		**824 $**	814 $	**801 $**	811 $
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		**(593)**	(642)	**(577)**	(647)
Entrées nettes découlant des activités		**571**	638	**573**	641
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	*18 b)*	**—**	1	**5**	6
Solde à la fin		**802 $**	811 $	**802 $**	811 $
Tranche courante				**721 $**	732 $
Tranche non courante	*27*				
Produits différés				**70**	65
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients				**11**	14
				802 $	811 $
Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante					
Passifs sur contrat, montant brut				**721 $**	732 $
Reclassement dans les actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat				**(142)**	(155)
Reclassement hors des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat				**(9)**	(5)
				570 $	572 $

25 provisions

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel	Options de vente position vendeur	Autres	Total
Au 1er avril 2020	497 $	41 $	182 $	122 $	842 $
Ajouts	—	10	—	75	85
Reprise	—	—	(70)	(2)	(72)
Utilisation	(1)	(9)	(103)	(42)	(155)
Effet des intérêts	4	—	—	—	4
Incidence du change, montant net	—	(1)	(6)	(1)	(8)
Au 30 juin 2020	**500 $**	**41 $**	**3 $**	**152 $**	**696 $**
Au 1er janvier 2020	495 $	64 $	196 $	123 $	878 $
Ajouts	—	20	—	95	115
Reprise	—	—	(103)	(16)	(119)
Utilisation	(2)	(43)	(104)	(51)	(200)
Effet des intérêts	7	—	2	—	9
Incidence du change, montant net	—	—	12	1	13
Au 30 juin 2020	**500 $**	**41 $**	**3 $**	**152 $**	**696 $**
Courantes	10 $	35 $	— $	38 $	83 $
Non courantes	490	6	3	114	613
Au 30 juin 2020	**500 $**	**41 $**	**3 $**	**152 $**	**696 $**

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations
Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs sont mis hors service.

Provisions liées au personnel
Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la *note 16 b*). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Options de vente position vendeur
Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Les provisions au titre des options de vente position vendeur sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés et exigent que nous formulions des hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Aucune sortie de trésorerie au titre des options de vente position vendeur ne devrait avoir lieu, moment où elles peuvent commencer à être exercées.

Autres
Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises ainsi que des coûts engagés relativement à la pandémie de COVID-19. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la *note 29*, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. En ce qui concerne les réclamations juridiques, nous établissons des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte des évaluations juridiques, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité de bénéficier de recours. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour une contrepartie éventuelle, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis.

26 dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	*Note*	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
De premier rang non garantis			
Billets de premier rang de TELUS Corporation	*b)*	**14 729 $**	14 479 $
Papier commercial de TELUS Corporation	*c)*	**—**	1 015
Débentures de TELUS Communications Inc.		**622**	621
Garantis			
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	*e)*	**1 167**	431
Autres		**279**	267
		16 797	16 813
Obligations locatives	*f)*	**1 721**	1 661
Dette à long terme		**18 518 $**	18 474 $
Tranche courante		**562 $**	1 332 $
Tranche non courante		**17 956**	17 142
Dette à long terme		**18 518 $**	18 474 $

b) Billets de premier rang de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Les intérêts sont payables semestriellement. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.

À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau qui suit, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % des montants en capital respectifs. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif[1]	Montant nominal en capital: Émis initialement	Montant nominal en capital: En circulation à la date des états financiers	Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation: Points de base	Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation: Date d'expiration
Billets à 3,60 % de série CM	Novembre 2013	Janvier 2021[2]	997,15 $	3,65 %	400 M$	NÉANT	35[3]	s.o.
Billets à 3,20 % de série CO	Avril 2014	Avril 2021[2]	997,39 $	3,24 %	500 M$	NÉANT	30[3]	5 mars 2021
Billets à 2,35 % de série CT	Mars 2015	Mars 2022	997,31 $	2,39 %	1,0 G$	1,0 G$	35,5[3]	28 févr. 2022
Billets à 3,35 % de série CJ	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 $	3,36 %	500 M$	500 M$	40[3]	15 déc. 2022
Billets à 3,35 % de série CK	Avril 2013	Avril 2024	994,35 $	3,41 %	1,1 G$	1,1 G$	36[3]	2 janv. 2024
Billets à 3,75 % de série CQ	Septembre 2014	Janvier 2025	997,75 $	3,78 %	800 M$	800 M$	38,5[3]	17 oct. 2024
Billets à 3,75 % de série CV	Décembre 2015	Mars 2026	992,14 $	3,84 %	600 M$	600 M$	53,5[3]	10 déc. 2025
Billets à 2,75 % de série CZ	Juillet 2019	Juillet 2026	998,73 $	2,77 %	800 M$	800 M$	33[3]	8 mai 2026
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains[4]	Septembre 2016	Février 2027	991,89 $ US	2,89 %	600 M$ US	600 M$ US	20[5]	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains[4]	Mars 2017	Septembre 2027	998,95 $ US	3,71 %	500 M$ US	500 M$ US	20[5]	15 juin 2027
Billets à 2,35 % de série CAC	Mai 2020	Janvier 2028	997,25 $	2,39 %	600 M$	600 M$	48[3]	27 nov. 2027
Billets à 3,625 % de série CX	Mars 2018	Mars 2028	989,49 $	3,75 %	600 M$	600 M$	37[3]	1er déc. 2027
Billets à 3,30 % de série CY	Avril 2019	Mai 2029	991,75 $	3,40 %	1,0 G$	1,0 G$	43,5[3]	2 févr. 2029
Billets à 3,15 % de série CAA	Décembre 2019	Février 2030	996,49 $	3,19 %	600 M$	600 M$	39,5[3]	19 nov. 2029
Billets à 4,40 % de série CL	Avril 2013	Avril 2043	997,68 $	4,41 %	600 M$	600 M$	47[3]	1er oct. 2042
Billets à 5,15 % de série CN	Novembre 2013	Novembre 2043	995,00 $	5,18 %	400 M$	400 M$	50[3]	26 mai 2043
Billets à 4,85 % de série CP	Multiple[6]	Avril 2044	987,91 $[6]	4,93 %[6]	500 M$[6]	900 M$[6]	46[3]	5 oct. 2043
Billets à 4,75 % de série CR	Septembre 2014	Janvier 2045	992,91 $	4,80 %	400 M$	400 M$	51,5[3]	17 juill. 2044
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janvier 2046	999,72 $	4,40 %	500 M$	500 M$	60,5[3]	29 juill. 2045
Billets à 4,70 % de série CW	Multiple[7]	Mars 2048	998,06 $[7]	4,71 %[7]	325 M$[7]	475 M$[7]	58,5[3]	6 sept. 2047
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains[4]	Juin 2018	Novembre 2048	987,60 $ US	4,68 %	750 M$ US	750 M$ US	25[5]	16 mai 2048
Billets à 4,30 % libellés en dollars américains[4]	Mai 2019	Juin 2049	990,48 $ US	4,36 %	500 M$ US	500 M$ US	25[5]	15 déc. 2048
Billets à 3,95 % de série CAB	Multiple[8]	Février 2050	997,54 $[8]	3,97 %[8]	400 M$[8]	800 M$[8]	57,5[3]	16 août 2049

1 Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres d'emprunt si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.

2 Le 22 mai 2020, nous avons exercé notre droit de procéder au remboursement par anticipation de la totalité de nos billets à 3,60 % de série CM et de la totalité de nos billets à 3,20 % de série CO le 23 juin 2020. La prime liée au remboursement par anticipation de la dette à long terme comptabilisée à l'égard du trimestre se clôturant le 30 juin 2020 se chiffre à 18 millions de dollars avant impôt (se reporter à la *note 9*).

3 Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à l'échéance sauf dans le cas des séries CT, CU, CV, CW, CX, CY, CZ, CAA, CAB et CAC pour lesquelles elle est calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital.

4 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui ont effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens, comme suit :

Série	Taux d'intérêt fixé	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à 2,80 % en dollars américains	2,95 %	792 M$	1,3205 $
Billets à 3,70 % en dollars américains	3,41 %	667 M$	1,3348 $
Billets à 4,60 % en dollars américains	4,41 %	974 M$	1,2985 $
Billets à 4,30 % en dollars américains	4,27 %	672 M$	1,3435 $

5 Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital.

6 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 $ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 $ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.

7 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 $ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 014,11 $ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 % en mars 2018.

8 Des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis en décembre 2019 à un prix d'émission de 991,54 $ et à un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en mai 2020, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 003,53 $ et à un taux d'intérêt effectif de 3,93 %.

c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consortial de 2,25 milliards de dollars (se reporter à la *note 26 d*) qui sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial, sous réserve du respect de conditions en matière de notation, d'un montant maximal global de 1,4 milliard de dollars (31 décembre 2019 – 1,4 milliard de dollars). Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que les montants sont entièrement soutenus et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 30 juin 2020, l'encours du papier commercial s'établissait à néant (31 décembre 2019 – 1 015 millions de dollars), lequel était libellé en dollars américains (néant; 31 décembre 2019 – 781 millions de dollars US).

d) Facilité de crédit de TELUS Corporation

Au 30 juin 2020, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,25 milliards de dollars et venant à échéance le 31 mai 2023, avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tels que ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, notre ratio de levier financier ne doit pas être supérieur à 4,25:1,00, et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à tous ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujetti au maintien par TELUS Corporation d'une notation du crédit en particulier.

(en millions)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Montant net disponible	**2 250 $**	1 235 $
Sûreté pour le papier commercial	**—**	1 015
Montant brut disponible	**2 250 $**	2 250 $

Au 30 juin 2020, nous affichions des lettres de crédit en cours de 191 millions de dollars (31 décembre 2019 – 184 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire engagée.

e) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 juin 2020, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs venant à échéance le 28 janvier 2025 (31 décembre 2019 – 20 décembre 2022), avec un consortium d'institutions financières (en sa qualité de coprêteur à 87,5 %), et TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 12,5 %) s'est jointe au consortium de prêteurs en 2020. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 600 millions de dollars US (31 décembre 2019 – 350 millions de dollars US) et un emprunt à terme de 600 millions de dollars US amortissable (31 décembre 2019 – 120 millions de dollars US). La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. La composante renouvelable et la composante prêt à terme en cours étaient assorties d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,68 % au 30 juin 2020. Dans le cadre de l'acquisition de Competence Call Center au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comme il est décrit plus en détail à la *note 18 b*), des montants additionnels ont été prélevés sur la facilité.

(en millions)	**Au 30 juin 2020**			Au 31 décembre 2019		
	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme[1]	Total	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme	Total
Montant disponible	**204 $ US**	**s.o. $ US**	**204 $ US**	121 $ US	s.o. $ US	121 $ US
Encours						
À payer à d'autres entités	**347**	**518**	**865**	229	107	336
À payer à TELUS Corporation	**49**	**74**	**123**	s.o.	s.o.	s.o.
	600 $ US	**592 $ US**	**1 192 $ US**	350 $ US	107 $ US	457 $ US

1 Nous avons eu recours à un swap receveur de taux variable et payeur de taux fixe qui a effectivement servi à convertir nos obligations au titre des intérêts sur une tranche de 103 $ US de la dette à un taux fixe de 2,64 %.

En ce qui concerne les montants dus au consortium d'institutions financières, à l'exclusion de TELUS Corporation, nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir une tranche amortissable de 415 $ US des paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en euros assorties d'un taux d'intérêt fixe effectif de 0,65 % et d'un taux de change fixe effectif de 1,0932 $ US pour 1,00 €. Ces montants ont été comptabilisés comme couverture d'investissement net dans un établissement étranger (se reporter à la n*ote 4*).

La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires et au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tels que tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, à la clôture du trimestre, le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. ne doit pas être supérieur à 4,75:1,00 durant l'exercice 2020, à 4,25:1,00 durant l'exercice 2021 et à 3,50:1,00 par la suite. Le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette à la clôture du trimestre (remboursement d'intérêts et de capital prévu) ne doit pas être inférieur à 1,50:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans la facilité de crédit.

L'emprunt à terme est assujetti à un échéancier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

f) Obligations locatives

Comme les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, le capital est remboursé sur diverses périodes, y compris les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 4,37 % au 30 juin 2020.

g) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 30 juin 2020 sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme composée libellée en	Dollars canadiens			Dollars américains					Autres monnaies	
						Montants des swaps de devises devant être échangés				
Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (*note 19*)	Total	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (*note 19*)	(Reçus)[1]	Payés	Total	Contrats de location (*note 19*)	Total
2020 (reste de l'exercice)	**7 $**	**144 $**	**151 $**	**18 $**	**11 $**	**(14) $**	**14 $**	**29 $**	**23 $**	**203 $**
2021	**188**	**267**	**455**	**36**	**23**	**(28)**	**28**	**59**	**44**	**558**
2022	**1 263**	**144**	**1 407**	**36**	**22**	**(28)**	**28**	**58**	**34**	**1 499**
2023	**529**	**122**	**651**	**36**	**18**	**(28)**	**28**	**54**	**29**	**734**
2024	**1 115**	**110**	**1 225**	**36**	**8**	**(28)**	**28**	**44**	**23**	**1 292**
2025 à 2029	**4 686**	**299**	**4 985**	**2 516**	**15**	**(1 935)**	**1 907**	**2 503**	**46**	**7 534**
Par la suite	**4 788**	**301**	**5 089**	**1 704**	**1**	**(1 703)**	**1 646**	**1 648**	**20**	**6 757**
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme composée	**12 576**	**1 387**	**13 963**	**4 382**	**98**	**(3 764)**	**3 679**	**4 395**	**219**	**18 577**
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires[2]	**6 452**	**375**	**6 827**	**2 672**	**19**	**(2 575)**	**2 409**	**2 525**	**49**	**9 401**
Échéances contractuelles non actualisées (*note 4 b*)	**19 028 $**	**1 762 $**	**20 790 $**	**7 054 $**	**117 $**	**(6 339) $**	**6 088 $**	**6 920 $**	**268 $**	**27 978 $**

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie tiennent compte des taux de change au 30 juin 2020.
2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 juin 2020.

27 autres passifs à long terme

(en millions)	*Note*	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Passifs sur contrat	*24*	**70 $**	70 $
Autres		**6**	7
Produits différés		**76**	77
Passif au titre des prestations de retraite		**934**	580
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		**58**	53
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'actions		**13**	42
Passifs dérivés	*4 d)*	**27**	26
Placement dans des coentreprises immobilières	*21 b)*	**11**	5
Autres		**27**	10
		1 146	793
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	*24*	**11**	13
		1 157 $	806 $

28 capitaux propres

a) capital social attribuable aux actions ordinaires – généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Actions privilégiées de premier rang	**1 milliard**	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	**1 milliard**	1 milliard
Actions ordinaires	**4 milliards**	4 milliards*

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées dans la mesure où pas moins de 66⅔ % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, nous avons émis environ 58 millions* d'actions pour un produit brut de 1,5 milliard de dollars.

Au 30 juin 2020, environ 32 millions* d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés (se reporter à la *note 13 b*), environ 24 millions* d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre d'un régime d'options sur actions restreintes (se reporter à la *note 14 b*) et environ 93 millions* d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la *note 14 d*).

b) Fractionnement d'actions ordinaires

Le 13 février 2020, nous avons annoncé un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une, avec prise d'effet le 17 mars 2020. Dans tous les cas, sauf indication contraire, toutes les données concernant le nombre d'actions autorisées, le nombre d'actions en circulation, le nombre d'actions réservées, les montants par action et les renseignements concernant la rémunération fondée sur des actions qui sont présentées dans les états financiers consolidés ont été retraitées de façon rétrospective afin de tenir compte de l'incidence du fractionnement.

c) Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Comme il est précisé à la *note 3*, nous pouvons racheter une partie de nos actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital. En décembre 2019, nous avons reçu l'approbation de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, entre le 2 janvier 2020 et le 1er janvier 2021, jusqu'à 16 millions* de nos actions ordinaires (pour un montant maximal de 250 millions de dollars).

d) Filiale détentrice d'une importante participation donnant le contrôle

Notre filiale TELUS International (Cda) Inc. est constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique); ses activités sont réparties sur le plan géographique et comptent des bureaux principaux en Asie, en Amérique centrale, en Europe et en Amérique du Nord. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, des actionnaires ne détenant pas le contrôle ont acheté des actions sur le capital autorisé de TELUS International (Cda) Inc. pour un montant de 209 millions de dollars, ce qui a porté les participations ne donnant pas le contrôle à 37,7 % au 31 mars 2020, ce qui représente une hausse par rapport à 35,9 % au 31 décembre 2019. Dans le cadre de la transaction, un ajustement reflétant l'augmentation d'environ 1,8 % de la participation ne donnant pas le contrôle a été crédité aux participations ne donnant pas le contrôle dans notre état consolidé des variations des capitaux propres, et le solde net du produit a été crédité au surplus d'apport.

Nous procédons sur une base continue à l'examen de notre structure organisationnelle et y apportons des changements lorsque nous le jugeons approprié, de manière à rehausser la valeur de TELUS Corporation. Ce processus peut avoir une incidence sur nos filiales, y compris TELUS International (Cda) Inc. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, ce processus s'est soldé par une diminution de 36,2 % des participations ne donnant pas le contrôle au 30 juin 2020, un ajustement reflétant la diminution d'environ 1,5 % de la participation ne donnant pas le contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale ayant été crédité aux participations ne donnant pas le contrôle dans notre état consolidé des variations des capitaux propres, facteur contrebalancé par la comptabilisation d'un montant équivalent au titre du surplus d'apport.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

Information financière résumée

À la date indiquée et pour le trimestre et le semestre clos à cette date (en millions)[1]	Trimestres		Semestres		
	30 juin 2020	30 juin 2019	**30 juin 2020**	30 juin 2019	Au 31 décembre 2019
État de la situation financière					
Actifs courants			**591 $**		437 $
Actifs non courants			**2 763 $**		1 057 $
Passifs courants			**586 $**		531 $
Passifs non courants			**1 838 $**		647 $
État du résultat net et du résultat global					
Produits	**611 $**	336 $	**1 077 $**	645 $	
Résultat net	**71 $**	8 $	**78 $**	33 $	
Résultat global	**45 $**	19 $	**85 $**	51 $	

1 Comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.

29 passifs éventuels

Réclamations et poursuites

Généralités

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations et, dans certains cas, à l'égard d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu un avis, ou sommes au courant, de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectif concernant la facturation à la minute

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision, a autorisé notre appel le 4 avril 2019 et a ordonné la suspension des réclamations d'entreprises clientes.

Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire.

En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser le recours collectif. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé et n'a pas été autorisé. Sous réserve de certaines conditions, y compris l'approbation de la Cour, nous avons réglé les recours collectifs en Colombie-Britannique et en Alberta.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectifs concernant le service 9-1-1

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis 2016.

Recours collectifs concernant Public Mobile

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Ce recours n'a pas encore fait l'objet d'une audience pour autorisation. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

Recours collectif concernant le financement d'appareils

En 2016, un recours collectif a été intenté au Québec contre nous et d'autres entreprises de télécommunications, alléguant que nous n'avons pas respecté la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec et le *Code civil* du Québec en faisant des déclarations fausses ou trompeuses relativement au financement d'appareils offert à nos abonnés aux services mobiles et en demandant à nos abonnés aux services mobiles des tarifs pour les forfaits et des frais de résiliation plus élevés que ceux autorisés par la *Loi sur la protection du consommateur*. La déclaration a par la suite été modifiée pour inclure une demande d'indemnisation à l'égard de montants payés par les membres du recours collectif pour déverrouiller leur appareil mobile. L'audience pour autorisation a été entendue le 30 avril et le 1er mai 2019, et le 15 juillet 2019, la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande d'autorisation. Le demandeur a porté cette décision en appel.

Autres réclamations
Les réclamations et les réclamations éventuelles que nous avons reçues comprennent :

Réclamation liée au blocage du code régional 867
En 2018, une réclamation a été déposée contre nous, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat de services de terminaison d'appels par connexion directe, un manquement au devoir d'agir de bonne foi et une interférence intentionnelle dans des relations économiques. Les demandeurs allèguent que nous avons bloqué incorrectement les appels à l'indicatif régional 867 (y compris ceux faits aux clients d'un demandeur), à l'égard desquels un second demandeur offre des services d'ouverture de session par liaison de gros. Les demandeurs réclament des dommages-intérêts de 135 millions de dollars. Le 23 avril 2019, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a ordonné la suspension de cette réclamation au motif qu'elle ne relève pas de la compétence de la Cour et que cette dernière ne constitue pas la tribune appropriée pour régler cette question.

Résumé
Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

30 transactions entre parties liées

a) Transactions avec les principaux dirigeants
Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

	Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	**2020**	2019	**2020**	2019
Avantages à court terme	**2 $**	2 $	**4 $**	5 $
Prestations de retraite[1] et autres avantages postérieurs à l'emploi	**1**	1	**2**	2
Rémunération fondée sur des actions[2]	**11**	5	**10**	20
	14 $	8 $	**16 $**	27 $

1 Les membres de notre équipe de la haute direction sont des membres de notre *régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation* et de certains autres régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies.

2 En ce qui a trait aux unités d'actions restreintes qui ne sont assujetties ni à une option de règlement en capitaux propres ni à des conditions de performance liées au marché, nous comptabilisons un passif égal au nombre d'unités d'actions restreintes sur lesquelles les droits sont acquis multiplié par la juste valeur de marché des actions ordinaires correspondantes à la fin de la période de présentation de l'information financière. De la même façon, nous comptabilisons un passif pour le sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes qui ne sont pas assujetties à une option de règlement en capitaux propres mais qui sont assujetties à des conditions de performance liées au marché en utilisant une juste valeur déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. La charge liée aux unités d'actions restreintes dont les droits ne seront en fin de compte pas acquis est contrepassée en diminution de la charge qui a été auparavant enregistrée pour celles-ci.

Comme il est indiqué à la *note 14*, nous avons consenti des attributions initiales de rémunération fondée sur des actions en 2020 et en 2019, y compris à l'égard de nos principaux dirigeants, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge connexe sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2020 et de 2019 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Semestres clos les 30 juin	**2020**			2019		
(en millions de dollars)	Nombre d'unités d'actions restreintes*	Valeur nominale[1]	Juste valeur à la date d'attribution[1]	Nombre d'unités d'actions restreintes	Valeur nominale[1]	Juste valeur à la date d'attribution[1]
Attribuées au cours de la période	**811 954**	**20 $**	**28 $**	—	— $	— $

1 La valeur nominale est calculée en multipliant le cours des actions ordinaires au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation Monte Carlo (se reporter à la *note 14 b*). Aucune option sur actions n'a été attribuée à nos principaux dirigeants au cours de l'exercice 2020 ou de l'exercice 2019.

Les montants du passif comptabilisés au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions)	**Au 30 juin 2020**	Au 31 décembre 2019
Unités d'actions restreintes	**26 $**	25 $
Droits différés à la valeur d'actions[1]	**3**	23
	29 $	48 $

1 Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires ou un paiement en trésorerie fondé sur la valeur de ces actions. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, un montant de néant (2019 – 3 $) et de néant (2019 – 3 $), respectivement, a été payé.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 à 24 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de la haute direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

b) Transactions impliquant les régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, nous avons fourni des services de gestion et d'administration à nos régimes de retraite à prestations définies; les montants facturés liés à ces services ont été établis selon la méthode du recouvrement des coûts et se sont chiffrés à 1 million de dollars (2019 – 2 millions de dollars) et à 3 millions de dollars (2019 – 3 millions de dollars), respectivement.

c) Transactions avec une coentreprise immobilière et une entreprise associée

Au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2020 et 2019, nous avons conclu des transactions avec la coentreprise immobilière TELUS Sky, qui est une partie liée, comme il est décrit à la *note 21*. Au 30 juin 2020, nous avions comptabilisé des obligations locatives de 76 millions de dollars (31 décembre 2019 – 77 millions de dollars) relativement à notre contrat de location lié à TELUS Sky et des paiements mensuels en trésorerie sont faits conformément au contrat de location; un tiers des montants tient à notre participation économique dans la coentreprise immobilière.

* Ces montants reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions survenu le 17 mars 2020 (se reporter à la *note 28 b*).

31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation et activités d'investissement

Périodes closes les 30 juin (en millions)	*Note*	Trimestres **2020**	Trimestres 2019	Semestres **2020**	Semestres 2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation					
Débiteurs		**(1) $**	(197) $	**24 $**	(223) $
Stocks		**33**	25	**102**	42
Actifs sur contrat		**114**	3	**199**	1
Charges payées d'avance		**52**	(26)	**5**	(110)
Créditeurs et charges à payer		**210**	253	**90**	190
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir et à payer, montant net		**67**	(53)	**145**	(269)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		**1**	(3)	**16**	3
Provisions		**(72)**	14	**(117)**	(36)
		404 $	16 $	**464 $**	(402) $
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre					
Entrées d'immobilisations					
Dépenses d'investissement, montant brut					
Immobilisations corporelles	*17*	**(693) $**	(718) $	**(1 295) $**	(1 357) $
Immobilisations incorporelles amortissables	*18*	**(174)**	(166)	**(324)**	(299)
		(867)	(884)	**(1 619)**	(1 656)
Entrées découlant de contrats de location	*17*	**110**	110	**192**	232
Entrées découlant de transactions non monétaires		**1**	4	**6**	8
Dépenses d'investissement	*5*	**(756)**	(770)	**(1 421)**	(1 416)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		**62**	125	**(53)**	(22)
		(694) $	(645) $	**(1 474) $**	(1 438) $

b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie: Émis ou reçu	Tableau des flux de trésorerie: Remboursements ou paiements	Variations sans effet sur la trésorerie: Fluctuation des devises (*note 4 e*)	Variations sans effet sur la trésorerie: Autres	Fin de la période
TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2019						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	329 $	— $	(329) $	— $	339 $	339 $
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	22	—	(22)	—
	329 $	— $	(307) $	— $	317 $	339 $
Emprunts à court terme	500 $	— $	(400) $	— $	— $	100 $
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	12 136 $	1 674 $	— $	(70) $	(25) $	13 715 $
Papier commercial de TELUS Corporation	1 105	748	(1 554)	(6)	—	293
Débentures de TELUS Communications Inc.	621	—	—	—	—	621
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	405	—	(2)	(8)	1	396
Obligations locatives	1 508	—	(64)	(8)	118	1 554
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	41	1 554	(1 551)	76	(28)	92
	15 816	3 976	(3 171)	(16)	66	16 671
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 554)	1 554	—	—	—
	15 816 $	2 422 $	(1 617) $	(16) $	66 $	16 671 $
TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2020						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	371 $	**— $**	**(371) $**	**— $**	**372 $**	**372 $**
Dividendes réinvestis en actions propres	—	**—**	**131**	**—**	**(131)**	**—**
	371 $	**— $**	**(240) $**	**— $**	**241 $**	**372 $**
Emprunts à court terme	100 $	**— $**	**— $**	**— $**	**— $**	**100 $**
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	14 763 $	**1 000 $**	**(900) $**	**(132) $**	**(2) $**	**14 729 $**
Papier commercial de TELUS Corporation	459	**—**	**(454)**	**(5)**	**—**	**—**
Débentures de TELUS Communications Inc.	621	**—**	**—**	**—**	**1**	**622**
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 285	**—**	**(68)**	**(50)**	**—**	**1 167**
Autres	281	**—**	**(3)**	**—**	**1**	**279**
Obligations locatives	1 699	**—**	**(81)**	**(6)**	**109**	**1 721**
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(655)	**461**	**(434)**	**158**	**78**	**(392)**
	18 453	**1 461**	**(1 940)**	**(35)**	**187**	**18 126**
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	**(461)**	**461**	**—**	**—**	**—**
	18 453 $	**1 000 $**	**(1 479) $**	**(35) $**	**187 $**	**18 126 $**

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie: Émis ou reçu	Tableau des flux de trésorerie: Remboursements ou paiements	Variations sans effet sur la trésorerie: Fluctuation des devises (*note 4 e*)	Variations sans effet sur la trésorerie: Autres	Fin de la période
SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2019						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	326 $	— $	(655) $	— $	668 $	339 $
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	45	—	(45)	—
	326 $	— $	(610) $	— $	623 $	339 $
Emprunts à court terme	100 $	407 $	(407) $	— $	— $	100 $
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	12 186 $	1 674 $	— $	(122) $	(23) $	13 715 $
Papier commercial de TELUS Corporation	774	1 901	(2 363)	(19)	—	293
Débentures de TELUS Communications Inc.	620	—	—	—	1	621
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	419	13	(21)	(17)	2	396
Obligations locatives	1 483	—	(152)	(13)	236	1 554
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(73)	2 363	(2 361)	141	22	92
	15 409	5 951	(4 897)	(30)	238	16 671
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(2 363)	2 363	—	—	—
	15 409 $	3 588 $	(2 534) $	(30) $	238 $	16 671 $
SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2020						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	352 $	**— $**	**(723) $**	**— $**	**743 $**	**372 $**
Dividendes réinvestis en actions propres	—	**—**	**261**	**—**	**(261)**	**—**
	352 $	**— $**	**(462) $**	**— $**	**482 $**	**372 $**
Emprunts à court terme	100 $	**200 $**	**(200) $**	**— $**	**— $**	**100 $**
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	14 479 $	**1 000 $**	**(900) $**	**150 $**	**— $**	**14 729 $**
Papier commercial de TELUS Corporation	1 015	**612**	**(1 692)**	**65**	**—**	**—**
Débentures de TELUS Communications Inc.	621	**—**	**—**	**—**	**1**	**622**
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	431	**765**	**(68)**	**45**	**(6)**	**1 167**
Autres	267	**—**	**(191)**	**—**	**203**	**279**
Obligations locatives	1 661	**—**	**(165)**	**17**	**208**	**1 721**
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(37)	**1 699**	**(1 650)**	**(194)**	**(210)**	**(392)**
	18 437	**4 076**	**(4 666)**	**83**	**196**	**18 126**
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	**(1 699)**	**1 699**	**—**	**—**	**—**
	18 437 $	**2 377 $**	**(2 967) $**	**83 $**	**196 $**	**18 126 $**